

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Concours CIDE

Tentez de gagner de la monnaie CIDE en page 8

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvillier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

Le 10^e Cormo'Rock aura bel et bien lieu cet automne !

N'en déplaise au covid, qui les avait contraints à reporter la version 2020, les organisateurs du Cormo'Rock proposent cet automne la dixième édition de leur festival rock et metal. Dans un mois exactement, la halle polyvalente accueillera des amateurs de musique sans doute affamés par les annulations liées à la pandémie, et d'autant plus impatients de fêter cet anniversaire.

Restrictions sanitaires obligent, et afin d'éviter les problèmes souvent insolubles que génèrent les déplacements frontaliers, le programme est réservé tout entier à des gangs helvétiques.

Comme de coutume, la soirée du vendredi sera résolument metal, avec à l'affiche Mouche Miel, Trashing Heads, AOTB et Almost Human.

Tafta en tête d'affiche

Rock, le samedi sera doublement événementiel.

D'abord par la tête d'affiche, Tafta, qui effectue son grand retour après des années d'absence sur scène.

Ensuite par la participation de Middlecage, dans une formation quasi originelle; les habitués se souviennent sans doute

que cette formation avait marqué de son empreinte la première édition du Cormo'Rock, en 2008.

Le programme de cette deuxième soirée sera complété par Crawling Crows et Dark Jane.

A chacun son certificat

Ainsi que l'exigent les mesures sanitaires entrées en vigueur lundi dernier, l'entrée au festival ne sera possible que muni d'un certificat Covid valable, à savoir le Pass des personnes vaccinées ou un test valable pour les autres.

A signaler qu'il n'y aura pas de possibilité d'effectuer le test sur place.

La prélocation, par ailleurs, n'est pas possible non plus; cependant les réservations sont acceptées par courriel à l'adresse info@cormorock.ch.

Tous les détails, sur cette édition anniversaire, seront délivrés dans une prochaine édition de ce journal. En attendant, de nombreuses informations sont disponibles sur le site internet du festival. | *cm*

Vendredi et samedi 22 et 23 octobre
Halle polyvalente
www.cormorock.ch



Tafta, la tête d'affiche du samedi, fait son grand retour après une longue absence des scènes régionales

SOMMAIRE

Orvin accueille les bourgeoisies

En assemblée générale du Jura bernois

3

Une sortie cinéma prévue ?

Consultez le programme!

20

Du retard gérable à Corgémont

Dans la rénovation du bâtiment municipal

7

Un mur oui, mais en paille

Quand Paxon expose ses œuvres

21

Gagnez de la monnaie CIDE

... en participant à notre concours

8

Jetez un coup d'œil à l'agenda

Ne manquez aucun événement!

21

Une fête de rue pour les jeunes

Samedi animé à Courtelary

12

Champion cantonal de boccia

Domenico Di Iullo du BC Corgémont

24

Il reste des places, inscrivez-vous!

Atelier Wikimedia et Mémoire d'Ici à St-Imier

15

Mickael Marti en jaune

... sur le tour du canton de Fribourg

24

Incertaine jusqu'au dernier moment

... la Fête de la solidarité aura bien lieu

15

Un début en fanfare

... pour les Bats du HC Saint-Imier

25

CORMO'ROCK

22-23 OCTOBRE 2021

SALLE POLYVALENTE CORMORET

OUVERTURE DES PORTES 20H
CONCERTS DÈS 20H30

VENDREDI	SAMEDI
METAL	ROCK
MOUCHE MIEL	CRAWLING CROWS
THRASHING HEADS	DARK JANE
AOTB	MIDDLECAGE
ALMØST HUMAN	TAFTA

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.CORMOROCK.CH
PRIX D'ENTRÉE : 15.- ; ENTRÉE GRATUITE JUSQU'À 12 ANS ACCOMPAGNE D'UN ADULTE ; ENTRÉE SUR PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT COVID

SWISSLOS CJB Imprimerie bechtel sa amacc Commune municipale de Cormoret

Immobilier

À LOUER
CORTÉBERT

Le Quart 8

**Appart. 5½ pièces
refait à neuf**

dans maison à 2 familles
Place jardin, 1 garage et
2 places de parc
Loyer 1690 fr. + charges
De suite ou à couvrir

079 415 25 04

CHERCHE À LOUER

Petit appartement

Région Jura bernois

Apprenti à revenu modeste, cherche
petit appartement indépendant.

Contact: fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

À LOUER
COURTELARY

Grand-Rue 33a

Appart. 2½ pièces

Rez-de-chaussée, 61m²
L'appartement dispose d'une très
belle cuisine agencée avec accès
à la terrasse, salle de bains avec
douche, lave-linge/sèche-linge
privés, chambres spacieuses avec
parquet, accessible en fauteuil
roulant.

Possibilité de louer une place
de parc.
Loyer 990 fr. + 150 fr. charges
Disponible dès le 01.10.2021

Contact: IMAG Bauconsulting GmbH
032 331 37 05

L'Hôpital du Jura bernois, site de Saint-Imier,
a le plaisir d'annoncer l'ouverture du cabinet
de consultation du

D^r Giacomo Verzotti

Médecin agréé, spécialiste FMH en urologie

Les rendez-vous peuvent être pris au 032 942 21 34.

Hôpital du Jura bernois



La Roseraie

Home médicalisé pour
personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après
une hospitalisation, pour soulager un proche
aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES**
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités
journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE

LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Vide maison

samedi & dimanche
25/26 septembre de 13h à 18h
Chemin des Traversins 4
2536 Plagne

A vendre
Bois de cheminée

Bois sec livré à domicile
079 390 81 69



Rénovations et assainissements Services maçonnerie
Aménagements extérieurs Entretien façades
info.dburkhalter@bluewin.ch www.dburkhalter.com
2735 Malleray / 2503 Bienne 079 175 56 82



SAMAIDD

Service d'aide
et de maintien à domicile
Vallon de Saint-Imier
et La Chaux-de-Fonds
Tél. 079 439 28 95
www.samaidd.com

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
 - Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
 - Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.
- Appelez nous, nous répondrons à vos questions.**

Favorisez nos annonceurs



**Notre équipe à Saint-Imier
s'agrandit!**

Bienvenue à Vincent Rochat qui
complète notre équipe en place dans
le vallon de Saint-Imier.

Agence générale Moutier-St-Imier
David Wahli

Rue Centrale 1
2740 Moutier
T 032 494 53 20
moutier@mobiliere.ch

mobiliere.ch

la Mobilière



Le Bazar à Jean
Produits du terroir Vente directe

**La tondeuse
à Jean
La Cibourg**

C'est le moment
de tailler sa haie!

Prix sur demande
Jean Lozeron
Tél. 079 312 33 87



Vente aux enchères publiques d'immeuble
(unique séance d'enchères)

**Habitation locative
type ancienne ferme**

Mardi 26 octobre 2021 à 14h00 à la Salle des ventes de
l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, Rue
Centrale 33, 2740 Moutier, l'Office des poursuites et des fail-
lites du Jura bernois offrira en vente aux enchères publiques
les immeubles ci-après décrits:

**Immeuble Ban de Cormoret - Feuillet no 76 (Droit de
gage collectif avec feuillet no 56)**
Habitation, 435 m², Vieille-Route 10, 2612 Cormoret;
Route, Chemin, 25 m²; Jardin, 536 m²;
Surface totale 996 m².
Valeur officielle: CHF 353600.-

**Immeuble Ban de Cormoret — Feuillet no 56
(Droit de gage collectif avec feuillet no 76)**
Jardin, 287 m²; Surface totale 287 m².
Valeur officielle: CHF 12050.-

Valeur vénale des feuillets nos 76 et 56 du ban de Cormoret:
CHF 450000.-
(Estimation de l'expert du 9 juin 2021)

Les immeubles seront vendus **en bloc** après trois criées, à
tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur, toutefois le
principe de l'offre suffisante selon l'art. 126 LP devra être
respecté.

**Avant l'adjudication et conformément aux conditions
de vente, le nouvel acquéreur devra payer, immédiate-
ment un acompte de CHF 100'000.-.** Cet acompte sera
régulé soit en espèces, soit au moyen d'un chèque émis par une
banque suisse, soit par versement à l'avance à l'Office soussi-
gné au plus tard deux jours ouvrables avant les enchères. Les
chèques personnels ne sont pas acceptés. **En outre des ga-
ranties réelles (garanties bancaires) seront exigées séance
tenante de l'acquéreur pour l'ensemble du prix de vente.**

La documentation relative à cette vente sera mise à
disposition des intéressés lors de la visite officielle de l'im-
meuble ou peut être consultée préalablement sur le site inter-
net www.schkg-be.ch sous la rubrique réalisations immeubles.
La responsable du dossier donne volontiers des renseigne-
ments complémentaires au numéro suivant: 031 635 39 52
(Mme Péteut).

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble **le
mardi 28 septembre 2021 à 14h00, uniquement sur ren-
dez-vous** (prendre contact avec la personne responsable du
dossier).

Office des poursuites et des faillites
du Jura bernois
Département poursuites
Le chef
Frank Ramseyer

ORVIN

L'Amicale de l'Harmonie cherche de nouveaux membres

L'assemblée générale de l'Amicale s'est tenue vendredi passé au Cheval-Blanc à Orvin, bon gré, mal gré la pandémie, sous la présidence de Patrik Devaux.

Pour rappel, l'Amicale de l'Harmonie d'Orvin a été fondée en 1983 dans le cadre des festivités du centenaire de la Fanfare Harmonie. Elle avait, et a toujours pour buts de soutenir aussi bien moralement que financièrement ou par des conseils la Fanfare.

En 2020, les activités ont été quasiment inexistantes en raison du Covid, juste le plaisir de partager la belle course surprise en Valais avec les membres de la Fanfare en septembre.

Dans son allocution, le président de l'Amicale a adressé ses encouragements et ses vives félicitations aux dirigeants et au directeur de la Fanfare, qui ont su garder la barre malgré l'absence de répétitions. Maintenant que les



activités reprennent, l'Amicale doit appuyer les actions.

Dans les mutations, l'Amicale a dû déplorer le décès de son vice-président Pierre Bourquin, par ailleurs président d'honneur de l'Harmonie. Mais l'assemblée a pu accueillir avec joie un nouveau membre en la personne de Sandro Calcarì, portant le

nombre des membres à 44.

Le comité reste en place de la manière suivante: Patrik Devaux (président), Nicolas Léchet (secrétaire-caissier), Suzanne Christen-Monnier, Humbert Mottet et Fabienne Devaux nommée nouvelle membre; les vérificateurs sont Pascal Léchet, rejoint par Sylvain Grosjean (nouveau).

Dans leurs rapports, Johnny Vicenzi, directeur de l'Harmonie et de l'EJMO, et Sacha Boder, vice-président de l'Harmonie, ont signalé les difficultés rencontrées ces derniers mois, mais grâce à une solide équipe d'amis et d'inconditionnels, l'Harmonie est debout et prête à reprendre ses activités. Prochaine date à retenir: concert d'automne, le dimanche 28 novembre, à la halle de gymnastique d'Orvin. Le directeur Johnny Vicenzi a encore précisé que l'Ensemble des Jeunes Musiciens d'Orvin EJMO compte à ce jour 20 jeunes en apprentissage de la musique.

Pour terminer cette assemblée, l'Harmonie a gratifié les membres présents d'un beau concert de fort belle tenue.

Le comité lance un appel aux nouveaux membres. Un simple mail au président Patrik Devaux à devauxp_463@hispeed.ch suffit. | *afho*

ORVIN

La commune accueille les bourgeoisies du Jura bernois

Les bourgeoisies du Jura bernois ont rendez-vous samedi matin 25 septembre dès 9h à Orvin pour leur assemblée générale. A l'ordre du jour de cette 42^e réunion, des élections au sein du comité. Selon les statuts, les membres sont nommés pour une période de 4 ans et en 2 séries. René Eicher, président de l'association depuis 2021 termine la période de son prédécesseur qui a démissionné en cours de mandat.

Pour bref rappel, l'historique des bourgeoisies remonte à 1815, leur rôle est fondamental dans la gestion des biens

publics, il est donc utile d'ajouter que le renouvellement tant des membres que des autorités bourgeoisies est un souci d'actualité et pour la majeure partie de ces collectivités de droit public.

Le point fort de cette matinée ne sera autre que l'exposé en fin d'assemblée de Sylviane Messerli, directrice depuis 2014 de Mémoires d'ici, Centre de recherche et de documentation du Jura bernois à Saint-Imier. Elle parlera de réalisations et projets en cours. Afin de respecter les nouvelles réglementations sanitaires, toutes les personnes inscrites



devront présenter leur certificat covid et seront contrôlées à l'entrée de la salle, possibilité est également offerte de se

faire tester sur place par l'HJB. La matinée sera clôturée par un petit concert de la Fanfare Harmonie d'Orvin. | *jc/*

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



ePlan

En 2017, le canton de Berne a lancé un projet de révision de la loi sur les constructions en vue de l'introduction d'eBau et de l'édiction des plans, lequel a été adopté en 2020. Applicable depuis 2019 à titre facultatif, eBau sera rendue obligatoire dès l'année prochaine. Actuellement, les plans d'affectation numériques sont testés au moyen d'ePlan. En 2022, il est

prévu de mettre en vigueur la loi révisée sur les constructions pour que cette plateforme puisse être mise en service. Une phase d'introduction de 5 ans, soit entre 2022 et 2026 ayant été prévue, le Conseil municipal a accepté la proposition de l'OACOT, d'introduire dans notre commune cette nouvelle procédure d'édiction des plans en 2023. | *cm*

Sapeurs-pompiers: taxe d'exemption

La taxe d'exemption du service actif dans les corps de sapeurs-pompiers est facturée avec la 3^e tranche d'impôts. En raison de la protection des données, il ne nous est pas possible d'accéder directement à certaines informations sur nos citoyens. Par conséquent, les personnes au bénéfice d'une rente AI entière pour l'année fiscale 2020, nées du 1^{er} jan-

vier 1969 au 31 décembre 2002 peuvent remettre jusqu'au 10 octobre à la commune de Romont, les documents originaux accompagnés de la carte AI et/ou certificat médical et/ou décision AI. A l'avenir, et sans nouvelles de la part des citoyens n'étant pas au bénéfice d'une rente durable, nous nous réservons le droit de corriger le taux de la TESP. | *cm*

Soutien financier en faveur des projets Couronne

Au printemps dernier, les projets Couronne comprenant principalement la rénovation du bâtiment historique La Couronne, à Sonceboz (ancien restaurant), dans le but d'y créer le centre du rayonnement du Jura bernois et une vitrine de ses spécificités ainsi qu'une future marque territoriale, avaient été présentés lors de l'assem-

blée de Jura bernois. Bienne. Le comité de Jb.B a recommandé à toutes ses communes de soutenir solidairement ces projets par une aide unique de 10 francs par habitant.

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal qui a pour objectif de soutenir la culture locale a accepté le versement de cette aide unique. | *cm*

Stockage du sel à dégeler

C'est avec plaisir que les autorités communales de Romont ont pris acte que le Conseil municipal de Sauge avait accepté de stocker notre sel à dégeler dans leur futur silo de stockage.

Cette solution a pour avantage de pouvoir bénéficier de

prix intéressants sur l'achat groupé du sel et de ne plus devoir entreposer les sacs de sel dans le hangar communal, ce dernier n'étant pas prévu pour remédier aux vapeurs corrosives du sel. Nous remercions encore une fois la commune de Sauge pour cette décision. | *cm*

Un délégué communal au Parc Régional Chasseral

Dans le cadre de la nouvelle Charte 2022-2031, chaque commune disposera d'un siège au sein du conseil consultatif. Ainsi, lors de sa dernière séance, le

Conseil municipal a désigné Yvan Kohler comme délégué au sein de cet organe consultatif.

| *cm*

A Romont on vaccinera aussi

Comme vous avez pu le lire dans la dernière édition, une équipe mobile de l'Hôpital du Jura bernois va organiser deux journées de vaccination à Romont, les lundis 4 octobre (1^{re} dose) et 8 novembre (2^e dose) dans le bâtiment de

l'école, route Principale 1 à Romont de 10h à 18h30, et ceci sans rendez-vous. Les personnes devront néanmoins apporter leur carte d'assurance-maladie, une pièce d'identité et si possible leur carnet de vaccination. | *cm*

Vacances du secrétariat

Le bureau sera fermé du lundi 27 septembre jusqu'au 3 octobre. La réouverture du guichet est prévue le mardi 5 octobre, selon l'horaire habituel.

Durant cette période, et uniquement en cas d'extrême urgence, vous pouvez appeler le 078 899 02 02 ou le 079 228 79 77 durant la journée. | *cm*

Réclame



RÉSIDENCE POUR SENIORS

LES ROCHES
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

L'EMS CONVIVIAL ET CHALEUREUX

- Chambres individuelles spacieuses avec salle de bain privative
- Durée de séjour variable (vacances, convalescence ou permanent)
- Soins professionnels et accompagnement personnalisé, cuisine soignée et animations 7 jours sur 7

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

2534 Orvin | 032 358 09 50 | www.residence-les-roches.ch

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS

Matinée de nettoyage



Samedi 18 septembre dernier, l'action Clean-up se déroulait à nouveau à travers tout le pays et notamment dans notre commune où 27 bénévoles ont consacré un peu de leur temps. Leur action citoyenne a permis de récolter 500 kg de déchets partant du mégot de cigarette (très, trop nombreux) au tuyau en fonte de 3 m et rail DIN en fer retrouvés dans la Suze; le tout en 2 heures de temps.

A l'issue de cette matinée de nettoyage, Pierre-Alain Grosjean, maire, a remercié officiellement au nom des autorités les organisateurs et bien entendu les participants

ainsi que la Fanfare Montagnarde de Plagne. Cette dernière, dirigée par Jean-Claude Clénin, a fait l'honneur de jouer plusieurs morceaux tirés de son répertoire. Elle sonna la fin de l'engagement sur une note extrêmement positive.

Les autorités de Sauge remercient toutes les personnes qui ont participé à cette bonne action et qui ont accordé de leur temps pour rendre notre commune plus propre.

Les intéressés peuvent déjà inscrire dans leurs agendas de 2022 la prochaine action de nettoyage qui est prévue le 17 septembre 2022. | *cm*



Protéger le climat c'est aussi protéger les Alpes
#PROTECTOURALPS

Participez vous aussi, protégeons les Alpes!
protectouralps.ch

16 communes, 1 journal

Emplois



Fromages Spielhofer SA est une entreprise familiale innovante et constamment en développement, active dans le domaine de la production, dans l'affinage et la commercialisation de produits laitiers.

Pour soutenir notre équipe nous recherchons de suite ou à convenir

Un/une :

Guide bilingue sur appel (français – allemand)

Votre mission :

En tant que guide, vous accueillez les groupes et assurez les visites guidées à travers notre fromagerie en passant par la production, les caves et l'emballage.

Votre profil :

Vous êtes une personne dynamique, avec un grand sens de l'hospitalité et beaucoup de flexibilité, qui serait éventuellement disposé à travailler le week-end.

Bilingue français – allemand indispensable, anglais ou toute autre langue un atout.

Si vous vous reconnaissez dans ce descriptif, envoyez-nous votre dossier complet à l'adresse suivante :

Fromages Spielhofer SA

Ressources Humaines
Rue de l'Envers 16, 2610 Saint-Imier
E-Mail: florian@spielhofer-sa.ch

La Résidence Les Roches, un établissement médico-social pour personnes âgées situé à Orvin, lequel accueille 49 personnes ne pouvant plus vivre à domicile recherche un/une:



- responsable du secteur de l'intendance
- infirmier/ière HES ou niveau II
- assistant/e en soins et santé communautaire
- aide-soignant/e ou auxiliaire de santé
- apprenti/e assistante en soins et santé communautaire (ASSC)
- apprenti/e aide en soins et accompagnement (ASA)

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet: www.residence-les-roches.ch



Motivé-e par une formation DUALE entre école professionnelle et milieu industriel ?

Nous recherchons, pour août 2022 :

Un-e apprenti-e micromécanicien-ne

Un-e apprenti-e électronicien-ne

Un-e apprenti-e dessinateur-trice en microtechnique

Notre offre :

- Une formation de base de 2 ans à plein temps au ceff INDUSTRIE (1^{er} et 2^e années)
- Une formation en milieu industriel et professionnel dans une structure dynamique et créative (3^e et 4^e années)

Si tu es intéressé-e, nous t'invitons à nous envoyer ta postulation, accompagnée d'un CV et d'une copie des 3 derniers bulletins scolaires.

VOH SA, La Praye 5a, 2608 Courtelary, tél. 032 945 17 45, rh@voh.ch

Annnonce complète sur www.voh.ch



WWW.VOH.CH



Commune municipale Orvin

La municipalité d'Orvin met au concours une place d'

apprenti(e) employé(e) de commerce

Entrée en fonction: 1^{er} août 2022

Durée: 3 ans

Le métier: au sein d'une petite équipe, tu apprendras à réaliser des tâches variées qui te feront découvrir plusieurs services de l'administration communale. La formation avec maturité intégrée est possible.

Exigences:

- intérêt marqué pour le domaine administratif;
- bonne maîtrise du français oral et écrit;
- aisance avec les outils informatiques;
- aisance dans les contacts humains.

Intéressé(e) ? N'hésite pas à nous transmettre ton dossier de postulation (lettre de motivation, curriculum vitae, bulletins scolaires) **jusqu'au 15 octobre 2021** à l'adresse ci-dessous :

Commune municipale d'Orvin, Offre de postulation, La Charrière 6, 2534 Orvin ou par voie électronique à l'adresse administration@orvin.ch

Le secrétariat municipal se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire au numéro 032 358 01 80.

ICI

voire annonce aurait été lue

2 col x 25 mm (40 fr. + TVA)

AU FIL D'ARIANE



engage 2 personnes motivées pour le maintien à domicile et aimant le contact humain, principalement avec les personnes âgées.

Aide au ménage, courses et repassage sont les tâches principales. Véhicule indispensable.

En collaboration avec le service de maintien à domicile SASDOVAL.

Région Sonceboz et le Vallon.

Postulation : info@aufildariane.ch – 079 135 02 75

La paroisse réformée Courtelary-Cormoret

recherche de suite, ou date à convenir :

concierge

à temps partiel (10 à 15%)

- pour l'église à Courtelary;
- la chapelle à Cormoret;
- La salle de paroisse à Courtelary (partiel).

Le cahier des charges peut être consulté auprès du Président du conseil de paroisse :

Philippe Hauri, Case postale 38, 2608 Courtelary 079 271 99 10

Les offres écrites sont à adresser au Président de la paroisse.

Délai de postulation : le 22 octobre 2021

Métairie



de Meuringue

Famille Christophe & Isabelle Kämpf
Tél. 032 944 12 24 – 2608 Courtelary
meuringue@bluewin.ch
www.metairiedemeuringue.ch

Sanglier à la broche

Dimanche 3 octobre dès 11 h 30

Sur réservation



Municipalité de Renan

Ecole à journée continue (EJC) La Licorne magique

L'école à journée continue La Licorne magique à Renan (BE) accueille les enfants de la 1^{re} à la 8^e HARMOS.

Nous recherchons pour un remplacement congé maternité (CDD)

un(e) éducateur(trice) de l'enfance entre 50 et 65 %

Possibilité d'effectuer d'autres remplacements en fonction des besoins de l'institution.

Entrée en fonction : à convenir, au plus tard le 1^{er} janvier 2022.

Exigences : vous êtes au bénéfice d'un diplôme d'éducateur(trice) de l'enfance ou titre jugé équivalent.

Vous êtes capables de faire preuve d'un bon esprit de collaboration tout en apportant votre contribution aux projets de l'école à journée continue.

Postulation : par écrit ou par mail avec les documents usuels d'ici le 15 octobre 2021 à :

CONFIDENTIEL
EJC La Licorne magique
Rue des Puits 6
2616 Renan

Renseignements : auprès de la directrice de l'EJC, Nadia Sommer, tél. 077 461 99 38 ou par mail: ejc@renan.ch

Seuls les dossiers répondant aux exigences seront traités.

bechtel-imprimerie.ch

Numéro national
0842 80 40 20



Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:

SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:

Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):

SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Favorisez nos annonceurs

Se protéger ? Bien sûr !



COMMISSION 3^E ÂGE DU BAS-VALLON

Marche découverte

Notre prochaine marche aura lieu mardi 28 septembre

Balade au sommet du Jolimon. Nous partirons à la découverte de blocs erratiques, le Tüfelsburdi (fardeau du diable ou pierre des druides). Le déplacement se fait en voiture jusqu'aux environs de Gals.

Rendez-vous

- Péry, place de la gare, 13h
- Orvin, place du village, 13h
- Place de parc bifurcation Plagne-Vaufelin, lieu-dit Sagne/Sain, 13h
- Temps de marche environ 2h30, bonnes chaussures recommandées! Prendre de

quoi se désaltérer et petit pique-nique éventuel. Cette randonnée est ouverte à toutes les personnes intéressées.

Avant le départ de l'excursion, les marcheurs seront informés des mesures à respecter concernant le Covid-19.

Pour des renseignements supplémentaires, un service de transport jusqu'au lieu de rendez-vous ou en cas de temps incertain, veuillez contacter: Louis Voiblet 079 640 89 13 ou Josée Medici 032 358 15 69. |ma

ENSEMBLE D'ACCORDÉONS PÉRY

A tous les amis de l'accordéon

Ces quelques lignes pour vous dire que nous existons toujours. La pandémie a considérablement restreint nos activités musicales en 2020 et au début de cette année. Nous avons repris les répétitions au complet depuis août dernier. Vu les contraintes sanitaires actuelles, nous devons malheureusement renoncer à l'organisation de notre concert annuel. Nous tenons encore à féliciter

les membres suivants qui en 2020 comptaient respectivement 10, 20 et 50 ans d'activité. Il s'agit de Noémie Marti, Jean-Claude Sutter et Jeanine Graber. Un diplôme leur a été remis lors d'une assemblée au local et tous ont été vivement applaudis.

Prenez soin de vous, on se rencontre, on l'espère, l'année prochaine. Amitiés musicales de tout l'Ensemble. | r.kolly

MAISON ROBERT, ORVIN

Dernière ouverture de la saison

Le dimanche 3 octobre représentera la dernière occasion de visiter la Maison Robert au Jorat lieudit Le Chârjus cette année, ainsi que l'exposition de photos de Nicolas Stettler de Nidau. Les heures d'ouverture sont de 10h à 17h. | jcl

AVIS MORTUAIRE

*Lorsqu'une maman disparaît
une étoile à jamais s'éteint.
C'est une rose qui pour toujours
s'en va fleurir le paradis.*

Ses enfants: Cédric et Sandrine Grosjean-Zulauff
et leurs filles Lucie et Cécile
et Kevin et Kilian

Jérôme Grosjean et Nancy Eicher

Son frère: Louis Voiblet et famille

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Germaine Grosjean**
née Voiblet

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie qui s'est endormie paisiblement dans sa 77^e année, après une courte maladie.

2536 Plagne, le 14 septembre 2021
Home Mon Repos La Neuveville

Adresse de la famille: Cédric Grosjean
Route de Plagne 1
2537 Vauffelin

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

Réclame

POMPES FUNÈBRES
Jour et nuit
NIGGLI
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 2755
www.pf-niggli.ch

Vos faire-part
et remerciements dans
les plus brefs délais

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechteli-imprimerie.ch

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Grimpe, lac, ciné & Cie: des vacances passionnantes avec le CAJ

Des activités très variées sont organisées en octobre pour les 10 à 20 ans de Péry et du Bas-Vallon

Ensuite de la sortie hors murs à Corgémont le mercredi 6 (place de jeux à côté de la salle de spectacles), le Centre d'animation jeunesse propose encore, durant les vacances automnales, plusieurs rendez-vous particulièrement attractifs. Ceci quand bien même les nouvelles mesures sanitaires compliquent sérieusement la tâche de l'équipe en charge du programme.

Le jeudi 7, une initiation à la grimpe est mise sur pied à Bienne, dans les locaux du Grip. L'occasion sera donnée de s'essayer aussi bien aux longueurs qu'au bloc, lequel demande une technique sensiblement plus dynamique.

Pour cette activité sportive, le rendez-vous sera donné à la gare de Péry à 13h20, les frais se monteront à 15 francs et l'inscription doit être enregistrée jusqu'au vendredi 1^{er} octobre impérativement.

Attention: inscrivez-vous très rapidement!

Le mercredi 13 octobre, une sortie exceptionnelle est proposée, sur le lac de Neuchâtel. Les intéressés, qui veilleront à s'inscrire très rapidement (jusqu'à mardi prochain 28 septembre au plus tard!), pourront naviguer sur le Charma, le bateau électro-solaire de la S.O.S (Sea Observer Society). Cette association à but non lucratif, basée en Suisse, s'engage pour la connaissance et la préservation des milieux



Le Charma, un bateau électro-solaire de S.O.S., qui observe les fonds de nos lacs, et sur lequel le CAJ invite les jeunes le 13 octobre

aquatiques et donc notamment ceux de nos trois lacs proches.

Cette expérience passionnante se déroulera durant toute la journée, avec rendez-vous à 9h au CAJ et retour à 20h au même endroit. Les frais se monteront à 30 francs par participant.

Une toile et des pâtes

Le vendredi 15 octobre, c'est au CAJ que les jeunes intéressés sont invités dès 15h. En plus des nombreuses activités de détente possibles dans les nouveaux locaux, il leur sera proposé de déguster des pâtes devant un film.

Ce ciné-souper nous permettra de visionner ensemble une réalisation qui aborde des thèmes et des questions

touchant de près les jeunes générations.

Les frais inhérents à cette soirée se monteront à 5 francs, l'inscription doit être faite jusqu'au mercredi 13 octobre.

Eh bien jouez, maintenant!

Pour clôturer en beauté ces vacances automnales 2021, un souper avec jeux est proposé le vendredi 22 octobre. Rendez-vous à 15h au CAJ et inscription jusqu'au mardi 19. Une participation de 5 francs sera demandée.

Rappelons que les soirées jeux du CAJ génèrent toujours une ambiance du tonnerre!

Signalons enfin que selon les nouvelles directives, les locaux du centre, à Péry,

peuvent accueillir jusqu'à trente jeunes, qui porteront évidemment le masque. Un attribut un brin casse-pied, mais le plaisir du jeu et des moments passés ensemble le valent amplement. | cm

Renseignements complémentaires, concernant les activités et les mesures sanitaires: 079 137 65 41 ou par courriel à caj@pery-laheutte.ch

Foodtruck Pizza La Légende

Nous vous informons que le foodtruck sera de retour dès le mercredi 29 septembre de 18h à 20h. | cm

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES ARRONDISSEMENT D'INGÉNIEUR EN CHEF III

Invitation à une séance publique d'information

Route cantonale N° 6: Front. JU/BE – Roches – Moutier – Sonceboz – Péry/Bienne
Commune: Péry-La Heutte (Péry)
230.20382 / Renouvellement – Chaussée: Péry, traversée

L'arrondissement d'ingénieur en chef III et la commune de Péry-La Heutte invitent la population à une séance publique d'information, qui aura lieu le lundi 4 octobre à 19h à la salle communale de Péry, rue du Collège 14, 2603 Péry. Cette réunion est

mise sur pied pour présenter le projet de participation 230.20382 / Renouvellement – Chaussée: Péry, traversée actuellement à disposition pour consultation auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte, et répondre aux questions posées. Nous

espérons accueillir à cette séance un grand nombre de personnes intéressées.

Remarque: en raison des restrictions liées à la pandémie Covid-19, le nombre maximal de personnes est fixé à 50. De ce fait, les personnes intéressées sont priées de

s'inscrire préalablement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte (032 485 01 50 ou commune@pery-laheutte.ch). | office des ponts et chaussées, arrondissement d'ingénieur en chef III, cédric berberat, chef du service pour le jura bernois

JEUNESSE ET NATURE JURA BERNOIS

A la découverte des dinosaures

Les dinosaures t'intéressent? Tu aimerais en savoir plus sur ces animaux fascinants? Viens nous rejoindre sur leurs traces à la Heutte!

Parler, jouer et observer!

Nous passerons la journée à en parler, à faire des jeux et nous observerons leurs

traces, figées à jamais dans les rochers de notre pays.

- Date: samedi 2 octobre.

- Lieu: La Heutte.

- Rendez-vous: La Heutte gare, 10h25. La Chaux-de-Fonds gare 9h30, Joanne attend dans le hall (départ du train 9h42). Arrêts avec

moniteurs dans le train: Renan 9h51; Saint-Imier 9h59; Courtelary 10h07. Sonceboz gare 10h15, Amanda attend au quai 2 (départ du train 10h21). Bienne gare 10h10, Alissa attend au quai 1 en haut des escaliers (départ du train 10h20).

- Retour: La Heutte gare, 15h15. Bienne voie 1, 15h41. Train régional pour La Chaux-de-Fonds, il est possible de descendre à chaque arrêt (les moniteurs restent dans le train): Sonceboz 15h37, voie 2; Courtelary 15h51, voie 3; Saint-Imier 15h59, voie 3; Renan 16h08; La Chaux-de-Fonds 16h17 voie 4.
- Participants: à partir de 6 ans



- Equipement: habits adaptés à la météo (K-way, casquette), bonnes chaussures. Pique-nique pour le repas de midi (le goûter est offert) et boisson en suffisance.

- Prix: 8 francs.

- Contacts: Joanne Jospin, joanne.fragniere.jospin@gmail.com 079 793 57 54.

- Inscriptions: jusqu'à mercredi 29 septembre. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire en ligne à l'adresse suivante: https://hitobito.pronatura.ch/fr/groups/32/public_events/1478.

- Les assurances sont à la charge des participants.

Nous nous réjouissons de passer cette journée avec toi. | joanne, alissa et amanda



CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE
BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 24 septembre, 18h, église Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration et confessions à 17h); samedi 25 septembre, 18h, église Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 26 septembre, 10h, église Sainte-Marie, Bienne; dimanche 26 septembre, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 28 septembre, 9h, église Christ-Roi, chapelle; mercredi 29 septembre, 9h, église Sainte-Marie, crypte; jeudi 30 septembre, 9h, église Saint-Nicolas.

En semaine et le samedi: messes limitées à 50 personnes avec port du masque et relevé des données sur place, sans certificat Covid. Le dimanche, à Bienne: messes avec certificat Covid obligatoire (sans port du masque ni autres restrictions). A La Neuveville et Péry: sans certificat Covid, mais avec les mesures sanitaires en vigueur.

Newsletter: s'inscrire à cdv-communautaire-catholique-pery@bluewin.ch

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.):
Cure Sainte-Marie,
Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne
032 329 56 01

communautaire.francoophone@kathbielbienne.ch
www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-
CHRÉTIENNE ET DIASPORA
DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIER
rue Denise Bindshedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Prochaine messe: dimanche 3 octobre à 10h15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
TRAMELAN

Messe: samedi 25 septembre à 17h30; jeudi 30 septembre à 9h.

Nouvelles directives: le nombre de participants aux messes est réduit à 50 personnes. Les horaires des messes reviennent à l'ancienne formule: une messe le samedi à 17h30 à Tramelan et deux messes le dimanche, une à 9h30 à Tavannes et l'autre à 11h à Malleray. Valable jusqu'à ce que de nouvelles directives soient données. Inscription sur la liste de traçage.

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 25 septembre, 18h à Saint-Imier; dimanche 26 septembre, 10h à Corgémont; mardi 28 septembre, 9h à Corgémont; jeudi 30 septembre, 19h à Saint-Imier.

Présentation des sacrements (baptême, pardon, première communion, confirmation): vendredi 24 septembre, 18h30, église de Saint-Imier, pour les adultes, les enfants en âge de scolarité et leurs parents.

Café ensemble décontracté: mardi 28 septembre, 9h45 à Corgémont.

Groupe liturgique: mardi 28 septembre, 19h30 à Saint-Imier.

www.cathberne.ch/saintimier

TÉMOINS
DE JÉHOVAHSAINT-IMIER
rue du Vallon 28

Plus d'informations: jw.org
(site officiel gratuit)

Délai paroisses

LUNDI SOIR

RÉFORMÉES

COLLABORATION
DES PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

Inspirations: samedi 25 septembre à 17h, rdv devant la collégiale de Saint-Imier pour découvrir l'invitation aux voyages perdus de Nathalie Sabato et Angélique Bruno. Infos auprès de Maëlle Bader, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Certificat Covid nécessaire pour cette activité.

Méditation et Musique: dimanche 26 septembre, 10h au temple de la Ferrière, pour les paroisses de La Ferrière à Sonceboz. Célébration sur le thème de l'automne: textes bibliques, lectures et poèmes entrecoupés d'entretiens musicaux à l'orgue et au piano par Miriam Lubin. En raison des nouvelles directives sanitaires, ce culte est limité à 50 personnes. Inscriptions auprès de P. Wäfler 079 291 42 05 (whatsapp ou sms) ou par mail: pierrette.wafler@gmail.com.

Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch

Collaboration: Matteo Silvestrini,
079 289 95 06,
matteo.silvestrini@referguel.ch

Aumônerie des homes:
Macaire Gallopin, 076 740 82 50,
macaire.gallopin@referguel.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: voir l'agenda de la collaboration. Prochain culte en paroisse le 3 octobre, à 10h, au temple de Corgémont avec Marc Balz.

Rencontre du groupe des aînés: mardi 28 septembre, à 14h, à la salle de paroisse de Corgémont. Le certificat Covid n'est pas nécessaire, pas de quatre heures sur place, les mesures en vigueur seront respectées.

Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19h15 au temple pour un temps de prières et de silence.

Pasteur: David Kneubühler,
079 823 75 84,
david.kneuebuehler@referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66
ch.c.brechbuehler@gmx.ch

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89,
4hohermuth@bluewin.ch

032 489 17 08
corgecorte@referguel.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY ET CORMORET

Cultes: 26 septembre Méditation et Musique à La Ferrière. Prochain culte à Courtelary le 3 octobre à 10h.

Coin-enfants: disponible durant toutes les célébrations à l'église.

Thématique automnale sur le mariage pour tous: mercredi 29 septembre, de 20h à 21h à la salle de paroisse de Courtelary, Ramées 1. Le programme en entier sur le site internet ou en demandant un flyer.

Fête de paroisse du 3 octobre: repoussée à juin 2022.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63,
076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp),
maelle.bader@referguel.ch

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10,
philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire: Annelise Stieger,
079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
LA FERRIÈRE

Méditation et Musique: dimanche 26 septembre à 10h au temple de La Ferrière, voir communiqué sous Collaboration des paroisses de l'Erguël.

Offres en ligne: www.referguel.ch, textes, méditations, poèmes et toutes

les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël.

Envie d'une visite?: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous).

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. Téléphonez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone: 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch

Présidente: Pierrette Wäfler,
032 961 15 81 ou 079 291 42 05

Secrétariat: laferriere@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE
DE RONDCHÂTEL
PÉRY rue du Collège 12

Cultes: dimanche 26 septembre, 17h, culte Musiques et textes à Orvin, avec la participation du Chœur Le Chandor. Officiants: Valérie Gafa, pasteur stagiaire, ainsi qu'une équipe de laïcs. Dimanche 26 septembre, 10h, culte de confirmations et baptêmes de la volée des catéchumènes 20-21 à l'église du Pasquart à Bienne. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: nous sommes invités à prier pour la paroisse de La Neuveville.

Catéchisme 7H: mardi 28 septembre, 17h-19h30, Grain de sel, Orvin.

Catéchisme 8H: lundi 27 septembre, 17h-19h30, salle de paroisse, Péry.

Catéchisme 11H: mercredi 29 septembre, rencontre des parents, La Source, Bienne.

Confirmations 2020-2021: vendredi 24 septembre, 18h-22h, répétition culte de confirmation à l'église du Pasquart suivi + soirée film de la semaine hors cadre. Dimanche 26 septembre, culte de confirmation, rendez-vous à 9h à l'église du Pasquart.

Fruits TerrEspoir: livraisons le 30 septembre à Péry, Vauffelin, Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 28 octobre.

A votre disposition: les pasteurs sont là pour vous: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: www.paroisse-ronchatel.ch

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-ronchatel.ch
www.paroisse-ronchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE
RENAN

Méditation et Musique: dimanche 26 septembre, 10h, La Ferrière, culte en commun.

Reprise des activités pour les aînés: mercredi 29 septembre, dès 14h à l'Ancre.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch.

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. Téléphonez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle,
079 414 03 60,
serge.medebielle@referguel.ch
Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84

Présidente: Catherine Oppliger,
078 761 46 38

Secrétariat: renan@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE
SAINT-IMIER

Culte: dimanche 26 septembre, Méditation et Musique à 10h à La Ferrière.

Coin-enfants à la collégiale: disponible à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents.

Jardin communautaire à la cure: les personnes qui y ont travaillé sont invitées à venir y faire un tour et récolter ce qui a été semé, s'adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30.

Bible au jardin: étude biblique et verre de l'amitié dans le jardin d'Albin et Micheline, jeudi 30 septembre à 18h30 à Mont-Soleil. Inscriptions auprès de Macaire Gallopin au 076 740 82 50 ou macaire.gallopin@referguel.ch.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille autour d'un café le vendredi matin à la cure de 9h30 à 11h.

Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 5 octobre, de 14h30 à 17h30 à la cure.

Respiration: le mercredi de 12h à 12h30, rencontre et méditation avec notre pasteur Macaire Gallopin à la collégiale, dans notre coin-méditation.

Coin-méditation à la collégiale: de 7h à 17h, brochures et bibles, à consulter ou à emporter, et ambiance propice à la détente et à la réflexion.

A votre service: à la disposition de nos aînés pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous.

Pasteur: Macaire Gallopin,
076 740 82 50,
macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 22 55 00

032 941 37 58
paroisse.st-imier@referguel.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: prochain culte à Sombeval le 3 octobre.

Aînés: le mardi à 14h à la cure (Collège 19). Responsables: Danielle Messerli 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Secrétariat: Katia Sulliger,
079 669 78 19,
sonceboz-sombeval@referguel.ch

Pasteur: Eric Geiser,
079 533 47 12
e.geiser@gmx.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE
SONVILIER

Culte: dimanche 26 septembre à 10h à l'église de La Ferrière, voir sous collaboration des paroisses.

Pasteur: Alain Wimmer,
079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp),
alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse:
Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens
077 429 74 59
location@paroissesonvillier.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION
DER DEUTSCHSPRACHIGEN
REFORMIERTEN

TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: am 26. September um 10 Uhr in Tavannes, frz. Kirche, zweisprachig mit stagiaire (Vikar) Quentin Jeanneret und Pfarrer Stefan Meili.

Kaffeepause: St-Imier 29.9. um 10 Uhr.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE
TRAMELAN

Culte: dimanche 26 septembre, 10h, église, pasteur J.-L. Dubigny. Baptême de Maddie Houlmann. Collecte: Nez Rouge. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 46 75. 50 personnes max.

Célébration œcuménique aux homes Les Lovières: lundi 27 septembre, 15h, salle polyvalente, officiant M. Ummel; merci de vous renseigner auprès de la direction du home.

Veillée de Prière Taizé: mardi 28 septembre, 19h30, église réformée.

Rencontre œcuménique des aînés: mercredi 29 septembre, 14h30, salle de paroisse catholique. Renseignements Th. Schmid 032 487 53 16.

Avis: le secrétariat est fermé jusqu'au 3 octobre; si besoin, contacter la présidente de paroisse, E. Hiltbrand au 079 717 05 39, courriel: evelyne.hiltbrand@par8.ch.

Présidente de paroisse:
Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39,
evelyne.hiltbrand@par8.ch

Pasteur: Philippe Kneubühler,
078 616 71 57,
philippe.kneuebuehler@par8.ch

Secrétariat: Lorena von Allmen,
032 487 48 20,
lorena.vonallmen@par8.ch

Réservation de salles:
Maud Berberat, 079 863 17 46,
maud.berberat@par8.ch

Services funèbres: 0848 77 88 88

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
VILLERET

Prière du mardi: 28 septembre de 6h30 à 7h à l'église de Villeret.

Pour toute demande d'aide,
ou pour proposer votre aide:
079 289 95 06,
matteo.silvestrini@referguel.ch

Heures d'ouverture bureau:
vendredi matin 8h-11h

Présence pastorale:
jeudi matin et permanence
au bureau le vendredi matin
jusqu'à 10h30

Services funèbres: 0800 225 500

villeret@referguel.ch
www.referguel.ch

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST
CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte partage en allemand: dimanche 26 septembre à 13h45.

www.gfc.ch

ÉGLISE DU ROC
SAINT-IMIER Jacques-David 12

Boîte à outils: 25 et 26 septembre à Vevey, week-end de formation pour nos animateurs de l'enfance.

Célébration: dimanche 26 septembre à 10h avec le pasteur Luc Normandin. Maximum 50 personnes, port du masque, distance et désinfection des mains. Garderie et école du dimanche.

Prière: pour les temps de prière du lundi à 20h, contacter Timothée Jaccard 076 675 94 85.

Cours Alphaive: mardi 28 septembre à 19h à l'ancien Buffet de la gare de Saint-Imier. Le cours commence par un repas. Libre participation. Pour infos: 032 943 12 22 ou 079 662 04 76.

Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
<http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
ACTION BIBLIQUE
SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 26 septembre, 10h, prédicateur David Weber, aussi en ligne. Culte en présentiel dans le respect des directives sanitaires.

Club d'enfants: jeudi 30 septembre, 12h.

David Weber, pasteur
dj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
DU PIERRE-PERTUIS
SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 26 septembre, 10h.

Message: dimanche 26 septembre, 11h, message de Nathanaël Bourgeois: *Croître en période de déclin spirituel*, I Samuel 3.

Rencontre de prière: mardi 28 septembre, 20h.

Répétition de chants: mercredi 29 septembre, 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
Mennonite du Sonnenberg
TRAMELAN

Week-end communautaire: 25 et 26 septembre, Les Mottes, avec François Caudwell (infos sur le site internet).

Culte: lundi 27 septembre à 15h au home Les Lovières.

Moment de prière et de silence: mardi 28 septembre à 13h30 à la rue des Prés.

Veillée de prière à la manière de Taizé: mardi 28 septembre à 1

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Un peu de retard, mais sans conséquence



Les combles désormais aménagés, éclairés ici à la lumière naturelle

Informées par la commission ad hoc, respectivement la direction du chantier, les autorités municipales signalent à l'attention de la population que les travaux de rénovation du bâtiment municipal ont pris deux à trois mois de retard sur le calendrier initialement prévu. Ceci en raison de plusieurs facteurs cumulés.

La pénurie de matériaux, liée à la crise sanitaire mondiale, impacte directement ce projet,

comme toutes les constructions en cours actuellement. Par ailleurs, les entreprises engagées sur notre chantier sont actuellement surchargées. Enfin, certains détails de la rénovation exigent davantage de temps qu'on pouvait le prévoir.

Quoi qu'il en soit, la commission de construction se réunit régulièrement et assure un très bon suivi de la fin de ce chantier, ainsi qu'une information

complète du Conseil municipal. Il est important de souligner que le retard annoncé ne pose aucun problème à l'administration communale, qui a pu aisément prolonger son bail de location au Centre-Village.

A l'aune des dernières informations en date, on peut prévoir que l'inauguration du bâtiment complètement réaménagé se déroulera au début du printemps 2022. | cm

On inaugure et on fête ensemble aujourd'hui

Aujourd'hui vendredi, la population est invitée à l'inauguration du chauffage à distance (CAD) La Combe flambant neuf et nettement élargi, ainsi que de l'agrandissement de l'école primaire Arc-en-Ciel.

La manifestation se déroulera en plein air, ce qui permet d'éviter partiellement l'obligation du masque. A l'intérieur de locaux ou de véhicules, les participants sont en revanche invités à porter un masque. Et bien sûr, on veillera en tout temps à respecter la distance sociale requise.

Portes ouvertes...

Dès 13h30, les portes seront ouvertes à tous dans le local du chauffage à distance La Combe. A 13h30 et à 15h30, il sera possible de participer à une intéressante visite-démonstration : grâce à un bus-navette au départ de la salle de spectacles, on pourra suivre le cycle du bois, de la forêt à la chaudière, avec notam-

ment une démonstration de déchiquetage de copeaux. Entre les deux visites démos, la partie officielle se déroulera à 15h devant le local. Le verre de l'amitié sera servi à toutes les personnes présentes, au même endroit, dès 16h30.

... à l'école aussi

Le deuxième volet de la fête débutera sur le coup de 16h, avec le lancement des portes ouvertes de l'école primaire Arc-en-Ciel, ainsi que de l'Ecole à journée continue (EJC).

Les écoliers animeront la manifestation par des chants devant leur école, à 17h15 et à 19h, tandis que la partie officielle se déroulera à 18h.

Dès 18h30, la Municipalité invitera toute la population à partager sur place le verre de l'amitié, accompagné d'une grillade elle aussi offerte.

Une surprise attend sur place les enfants. | cm

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Corgémont – La Caserne

La « Caserne » était constituée de bâtiments destinés aux ouvriers de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon. Datant du milieu du 19^e siècle, ils comptaient une vingtaine d'appartements très modestes qui furent démolis en 1977.

Aujourd'hui, cet endroit en bordure de la Promenade du Moulin est en partie occupé par le bocciodrome.

Carte postale éditée à La Chaux-de-Fonds et à Lausanne par Perrochet & David

© Mémoires d'Ici, Fonds Albert Liechti

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Vaccination à Cortébert

Le service itinérant de vaccination de l'Hôpital du Jura bernois sera présent à Cortébert le 7 octobre (dose 1) et le 11 novembre prochain (dose 2) de 10h à 18h30 à la salle des sociétés (à côté de l'école primaire). Les personnes qui désirent se faire vacciner contre le covid peuvent s'y rendre sans rendez-vous. Il est toutefois recommandé de s'inscrire

auparavant sur le site <https://be.vacme.ch> afin de faciliter les démarches et éviter l'attente. Le secrétariat municipal se tient à disposition pour tout complément d'information ou aider les personnes qui le désirent à remplir les formalités. N'hésitez pas à faire usage de cette possibilité de vaccination sans devoir vous déplacer. Les vaccins sont reconnus par les autorités

fédérales et protègent d'une évolution grave de la maladie dans l'immense majorité des cas, ce qui évite les risques de surcharge du système de santé. A noter que toute personne domiciliée au village qui se rendra à la vaccination le 7 octobre pourra si elle le souhaite recevoir une boîte de masques de protection gratuitement, en provenance du stock de la commune. | cm

Fondation pour le rayonnement du Jura bernois

La Fondation pour le rayonnement du Jura bernois a été créée récemment et procède à la rénovation complète de la Couronne à Sonceboz. Appelé à devenir une véritable porte d'entrée du Jura

bernois, le bâtiment abritera différentes institutions qui s'y regrouperont et des salles permettant d'y exercer de nombreuses activités. La Fondation sera par ailleurs chargée de développer l'image

et le rayonnement de notre région. Le Conseil municipal se réjouit de ce projet novateur et constructif et a décidé de soutenir la Fondation par une participation de 10 francs par habitant. | cm

Chemins forestiers Jeanbrenin

Le plan des chemins forestiers du secteur Jeanbrenin a été soumis par la Division forestière. Ce plan, obligatoire de par la loi sur les forêts (LFO), définit quels itinéraires ont le statut de chemin forestier selon la LFO. Ces routes sont interdites à la circulation, même en l'absence de signalisation, et seules les exceptions

prévues par la loi sont en vigueur. Le Conseil municipal n'a pas formulé d'observations par rapport aux propositions de la Division forestière et le plan entrera en vigueur lorsque le Service cantonal aura terminé toutes les démarches. Le secrétariat communal tient les informations à disposition des personnes intéressées. | cm

Comptes re-vérifiés

L'office des affaires communales et de l'organisation du territoire a procédé à une vérification approfondie des comptes 2020 de la Municipalité, comme cela est d'usage périodiquement. La très bonne tenue des

comptes a été constatée et seules quelques remarques formelles mineures ont été faites. Le Conseil municipal remercie encore une fois Carole Juillerat pour la parfaite tenue de la comptabilité. | cm

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

CORGÉMONT

Une marche aux saveurs automnales

La traditionnelle marche populaire d'automne du Groupe des marcheurs de Sonceboz et environs aura lieu ce week-end à Corgémont. Le départ et l'arrivée se tiendront à la salle de spectacles de Corgémont. Il est prévu deux parcours circulaires de 6 et 10 km, bien balisés. Le tracé de 10 km partira en direction des Carolines, puis poursuivra vers Cortébert, avec retour sur Corgémont en passant par le stade de la Courtine. La boucle des 6 km débutera communément avec les 10 km, puis redescendra vers le quartier du Côtel avant de rejoindre le poste de contrôle et ravitaillement situé au stade de la Courtine. Un repas est prévu à la salle de spectacles. Chacun est bienvenu à la marche populaire, tant les randonneurs chevronnés que les visiteurs peu habitués.

Par tous les temps!

La marche aura lieu par n'importe quel temps. En revanche, le certificat Covid sera indispensable pour accéder à la salle de spectacles de Corgémont, mais pas nécessaire pour faire uniquement la randonnée. Renseignements chez Frédéric Lécureux au 079 882 84 67 ou info@marcheurs-sonceboz.ch. | jcl



Vos commerces locaux d'Erguël de Renan à Courtelary

Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch



David Schwab : inventivité, soin, passion

A Cormoret, une menuiserie jeune et dynamique, dont la proximité et la créativité s'ajoutent à une palette de services pointus, du sol au plafond

David Schwab nourrit une véritable passion pour le travail du bois. Issu d'une famille commerçante, il y ajoute un goût prononcé pour l'entrepreneuriat et ouvre sa menuiserie en 2016.

Depuis mars 2020, la menuiserie David Schwab obtient le certificat Swiss Label pour ses meubles en bois massif, stratifié ou mélaminé, cuisines, dressing et autres meubles fabriqués à Cormoret avec du bois suisse.



Paroi à construire ou à lamer, plafond à refaire, cuisine ou salle de bains à meubler sur mesure, locaux à isoler parfaitement, sols à rénover, fenêtres et portes à remplacer, parquet massif à poser ou rénover? La menuiserie David Schwab vous fera un travail de haute qualité! Son offre sera gratuite et vous découvrirez votre projet en 3D avant fabrication.



David Schwab
Menuiserie | Rénovations

Et s'il apprécie tout particulièrement le bois massif, le patron maîtrise parfaitement les décors mélaminés ou stratifiés, dont il propose plus de 300 échantillons à choix.

En sus, grâce à l'artistique collaboration de son épouse Sally, David Schwab propose de splendides meubles aux décors pyrogravés personnalisés.

Menuiserie David Schwab
Cormoret, Les Frasses 1

079 765 78 19

menuiserie.david.schwab@bluewin.ch

Facebook:

menuiserie David Schwab

Café L'Annexe - Vieille-Route 3 - 2612 Cormoret

LA CHASSE EST LÀ !

un menu unique par soir
entrée, plat & dessert

VENDREDI 24 SEPTEMBRE **COMPLET**
SAMEDI 25 SEPTEMBRE **COMPLET**
JEUDI 7 OCTOBRE
VENDREDI 8 OCTOBRE
SAMEDI 16 OCTOBRE
VENDREDI 12 NOVEMBRE
SAMEDI 13 NOVEMBRE

Plus d'informations sur :
annexe-cafe.ch
[cafe.annexe](https://www.facebook.com/cafe.annexe)

Ortho Schlup
Technique orthopédie
de chaussures Schlup Sàrl
Corinne Schlup
Bottière orthopédiste | dipl. féd. MBO

- Supports orthopédiques sur mesure
- Orthèses d'orteils sur mesure
- Chaussures orthopédiques sur mesure
- Chaussures orthopédiques de série
- Modifications de chaussures
- Chaussures spéciales

Conseils sur rendez-vous

J.-R. Fiechter 2, 2613 Villeret 032 941 70 69 | 079 787 87 47
c.schlup@orthoschlup.ch www.orthoschlup.ch

ZAPA
Peinture Sàrl

Peinture et échafaudages
R.-A. Zermatten • 2615 Sonvilier • 079 467 25 18
www.zapapeinture.ch • info@zapapeinture.ch

TLmatik Services
Télécommunication | Informatique | Sécurité

info@tlms.ch www.tlms.ch

TLMS-IT Solutions & Consulting
info@tlms-it.ch www.tlms-it.ch

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

Francillon 25 - 2610 Saint-Imier - +41 32 941 11 30

RoCHAT INTERIEUR

La meilleure adresse pour votre décoration

décoration | mobilier | literie | rideaux | stores
linge de maison | revêtements de sol

Rochat Intérieur Sàrl | Francillon 17 | Saint-Imier
Tél. 032 941 22 42 | Fax. 032 940 71 83 | info@rochatinterieur.ch

Foire d'automne à Saint-Imier

Vendredi 1^{er} octobre



CONCOURS

Tentez de gagner de la monnaie CIDE!

3 prix sont à gagner, soit 3 coupures (monnaie CIDE): 1 x 50 francs et 2 x 20 francs!
Pour participer, il vous suffit de répondre à la question suivante:

Quelles sont les coupures de la monnaie CIDE disponibles ?



Pour tenter votre chance

Pour participer, rendez-vous vite sur la page www.le-cide.ch/concours avant le **lundi 11 octobre 2021 à 12 h**. Vous pouvez aussi nous envoyer votre réponse par courrier à CIDE, Case postale 33, 2610 Saint-Imier. Un tirage au sort aura lieu et les 3 gagnants seront contactés personnellement. Bonne chance à tous!

Les 3 gagnants du concours du 3 septembre: Battistig Janique (Courtelary), Billey Alan (Saint-Imier), Schneider Carole (Renan)

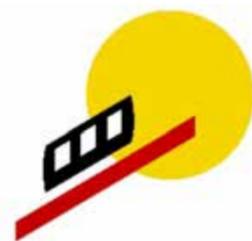


Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary

Funiculaire de Saint-Imier - Mont-Soleil: votre porte d'entrée vers le soleil!

Totalement alimenté en énergie renouvelable, le funiculaire circule 365 jours par an et propose un accès privilégié à Mont-Soleil et à son offre en activités de tourisme et de loisirs. Perché à 1173 m d'altitude sur les hauteurs de Saint-Imier, Mont-Soleil ravira les sportifs, gourmands, curieux et autres amis de la nature.



En été, des virées natures et originales!

Velectro

Grâce à l'assistance au pédalage, les 3 pistes balisées qui s'offrent à vous sont du plaisir à l'état pur. Vous pouvez aussi louer un siège enfant ou une remorque.

Segway

Une expérience unique pour une nouvelle sensation de liberté! 3 tours, accompagnés d'un instructeur/guide, avec une escale pour une collation incluse dans l'activité.

Trott'energy

Seul ou en groupe, offrez-vous une virée nature et originale avec les trottinettes: trois pistes à choix. Départ de la station supérieure et arrivée à la station inférieure.

En hiver, ski, bob et raquettes: goûtez la neige sous toutes ses formes!

Téléski et télébob

Petits ou grands, les installations vous attendent pour vos parties de glisse les plus grisantes.

Powersnow

Laissez-vous séduire par la blancheur immaculée des paysages hivernaux du Jura et partez en randonnées en raquettes.

Et encore

Piste de décollage de parapente, Restaurant le Manoir et sa magnifique vue sur la crête du Chasseral, place de jeux, balades nature, etc.

ÉTÉ COMME HIVER,
LE FUNI ROULE POUR VOUS!



Renseignements et réservations:
info@funisolaire.ch, 032 941 25 53,
www.funisolaire.ch

BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER www.evro.ch
LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

brother at your side
brother at your side
PREMIUM PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel: info@evro.ch

Salon de coiffure
— dames, hommes et enfants —

Hair'Guël Coiffure
Céline Juillard
Maîtrise Fédérale

Hair'Guël Coiffure
Grand-Rue 14, 2616 Renan
032 963 13 35
www.coiffure-renan.ch

Diatel
St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

Vous aimez le contact humain et personnalisé, nous sommes à votre disposition.
Votre télé-réseau régional vous permet d'avoir des conseils personnalisés à domicile si vous le souhaitez.
Grâce à notre nouveau réseau fibre optique, vous pouvez surfer jusqu'à une vitesse de 1 Gigabit/s!
Notre service point UPC est également à disposition des clients de toute la région.

Passez nous voir, nos collaborateurs se feront un plaisir de vous conseiller sans engagement de votre part.

GL Import SA
Tél. 032 843 00 00

Pensez à votre garage de proximité pour l'achat et la pose de pneus d'hiver à prix très compétitif.

Changement de roues
Fr. 40.-*

Check-up d'hiver pour Fr. 49.-
(voir ci-contre)

GL Import SA, Saint-Imier
Votre spécialiste pour l'entretien et les réparations des voitures des marques Volkswagen, Audi, SEAT et ŠKODA

*Lors du changement de roues, l'équilibrage et le nettoyage ne sont pas compris dans le prix. L'offre n'est pas valable pour le changement de pneus. L'offre est valable jusqu'au 28 février 2022.

Check-up d'hiver

Chère lectrice, cher lecteur,

Cet hiver encore, les routes verglacées, salées et enneigées nous attendent, ainsi que votre véhicule. Faites donc confiance à nos professionnels de l'atelier: ils effectuent un check-up d'hiver rigoureux sur votre véhicule. Pendant cette escale, faites monter les pneus d'hiver et munissez-vous des bons accessoires pour l'hiver. Nous vous souhaitons bonne route.

Votre Team du garage GL Import

Nos points de contrôle:

- Habitacle** (Entre autres: joints de porte, témoins de contrôle, chauffage, serrures de porte)
- Compartment moteur** (Entre autres: batterie, niveau d'huile moteur, liquide de frein, courroie trapézoïdale et courroie striée)
- Carrosserie** (Entre autres: impacts de pierres, pare-brise, balais d'essuie-glace)
- Sur pont élévateur** (Entre autres: dessous de caisse, amortisseurs, système d'échappement, freins)
- Pneumatiques** (Entre autres: profondeur de sculpture, pression, dégâts)

Inscrivez-vous sans tarder au 032 843 00 00 ou sur www.glimport.stopgo.ch

GL Import SA
Baptiste-Savoie 16, 2610 Saint-Imier



Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary



Votre véhicule neuf au meilleur prix, c'est chez nous!

➔ <https://garagegerster.auto-dealer.ch>

- Vente de véhicules neufs à prix sans concurrence!
- Service et entretien périodique
- Pneus à un prix très compétitif
- Carrosserie, pare-brise, géométrie, service climatisation
- Traitement céramique de la carrosserie, polish et nettoyage complet
- Accessoires: échappement, jantes, vitres teintées
- ... et bien plus encore, selon vos exigences

GARAGE GERSTER SA

Rue Principale 62
2613 Villeret

Tél. 032 942 84 20
Fax: 032 942 84 29

info@garagegerster.ch
www.garagegerster.ch

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour une offre sans engagement.

**Baby Blue
et Luciana couture**

**Venez découvrir
les nouveautés
de laine
pour cet hiver!**

Place du Marché 2 | 2610 Saint-Imier | 032 941 26 14

La chasse est arrivée!

Cercle Ouvrier
Famille Bütikofer
2615 Sonvilier
Fermé
Dimanche et lundi
032 941 11 48

BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER www.evro.ch

brother
at your side

brother
at your side
PREMIUM
PARTNER

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL



La série couleur LED silencieuse de Brother

Découvrez la vaste gamme de notre série couleur LED silencieuse. Grande capacité du bac à papier, vitesse d'impression particulièrement élevée ou connexion sans fil au réseau – nos modèles remplissent les exigences les plus diverses et ont tous un point commun: ils assurent une ambiance de travail détendue, et donc une concentration et une productivité accrues.

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch



FCM Sàrl

Rénovation ou construction plus qu'accessible!
Nous sommes votre fournisseur idéal!
Carrelage défiant toute concurrence.
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix.

Visitez notre exposition permanente ouverte du lundi au vendredi!
www.fcmsarl.ch

Votre chez-soi se trouve chez nous!

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16

Services informatiques

ASTRIA
Informatique

Dépannage Maintenance Réseau Sécurité
Internet Matériel Logiciel Multimédia

Astria.ch 032 913 13 38



Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary

Votre téléréseau de proximité avec conseils personnalisés afin de bénéficier des produits dont VOUS avez besoin !
Un service technique sur place à disposition 7 jours sur 7

Notre Service Point, en collaboration avec UPC, est à disposition des clients ou futurs abonnés au téléréseau UPC du vallon de Saint-Imier, de Tramelan, des Franches-Montagnes, de Bienne et d'ailleurs !

Profitez des offres super intéressantes actuelles :

- **Connect** comprenant vitesse et wifi internet ultrarapide.
- **Happy Home** comprenant UPC TV Box et UPC TV application qui vous permet de regarder vos émissions où et quand vous le souhaitez, 7 jours de replay, 2000 heures d'enregistrement TV, plus de 240 chaînes, un wifi ultrarapide.



Visitez notre site www.diatel.ch ou passez nous voir, nos collaborateurs se feront un plaisir de vous conseiller sans engagement de votre part.

1 GIGABIT/S POUR TOUS
GRÂCE À PLUS DE 1420 KM
DE FIBRE OPTIQUE



Atelier du corps

Thérapies complémentaires

MÉLANIE KERNEN
Soins thérapeutiques
Réflexothérapie
079 347 86 50

FABIO MAZZOLI
Kinésiologie
Hypnose Ericksonienne
www.fabiomazzoli.ch

LUCIENNE CRAMATTE
Kinésiologie
Reiki
079 476 46 70

OLIMPIA VALE
Massage des 5 continents
Access Bars
079 468 05 27

Place du Marché 1, 2610 St-Imier

OUVERT

MT
Madeleine
Traiteur

Horaires du magasin
Mardi-Vendredi
9h-12h30 | 15h-18h
Samedi
9h-12h

Livraison à domicile

MiYOSMART

MiYOSMART:
Le verre de lunettes innovant pour la gestion de la myopie chez les enfants

Nouveau dans notre magasin !

HOYA
FOR THE VISIONARIES

JOBIN OPTIQUE
visiblement plus proche

Rue Francillon 28 • 2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 23 43
www.jobinoptique.ch

LUMIMENAGERS

Place du Marché 2 2610 Saint-Imier 032 942 41 00

www.lumimenagers.ch
Suivez-nous sur Facebook
graziella@lumimenagers.com

Electroménagers toutes marques
Eclairages et sources lumineuses
Des rabais toute l'année!!!

Nikles Toiture SA

Ferblanterie / Couverture / Tubage
Charpente / Rénovation

2610 Saint-Imier T 032 940 14 15
www.nikles-toiture.ch

Avez-vous reçu votre demande pour le contrôle périodique de vos installations électriques?

CATTIN
CONTRÔLE ELEC

079 613 24 50

Cyril Cattin
Rue de Tivoli 39 | 2610 St-Imier

info@cattin-contrôle-elec.ch
www.cattin-contrôle-elec.ch

CG

Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8 2613 Villeret

032 941 32 78
079 679 45 59

Foire d'automne à Saint-Imier

Vendredi 1^{er} octobre



La culture urbaine se remet en scène à Courtelary

Après le succès de son événement du 26 juin, l'association Art-Terre Connexion propose une nouvelle journée d'animations et d'ateliers autour de l'esprit hip-hop destinée aux jeunes de 7 à 15 ans, le samedi 25 septembre.

Une fête de rue pour les jeunes

«Ce ne sera pas une copie de ce que nous avons organisé en juin, promet Neves Kalemba, le président de l'association. Nous avons cette fois ciblé un public plus jeune et nous avons plus mis l'accent sur la création artistique, notamment pour montrer aux jeunes qu'il existe de vraies possibilités de travailler de manière sérieuse et professionnelle dans le domaine de la musique et de la danse hip-hop.»

Il faut dire qu'à cause de problèmes d'organisation, encore compliqués par l'introduction des nouvelles mesures sanitaires, la manifestation a dû être remodelée à la dernière minute. Ainsi la partie des show cases musicaux, réservée à un public plus adulte, se déroulera vendredi soir dans la salle de l'Ancienne Poste au Locle et les tables rondes qui réuniront des représentants du monde de la politique, de la santé et de l'éducation sont repoussées en fin d'année.

Le hip-hop dans tous ses états

Afin de donner une vue la plus large possible de l'univers de la musique de rue, Art-Terre Connexion s'est associé à des artistes de la région et de France voisine. «Il faut que les jeunes se rendent compte que le hip-hop ne se résume pas à certaines tendances dans lesquelles ils



Kalemba Neves entouré par une partie de l'équipe qui donne vie à Art-Terre Connexion

s'enferment parfois,» explique Neves Kalemba. De 10 heures à 20 heures, il devrait y en avoir pour tous les goûts, avec des ateliers de musique, d'écriture, de breakdance, de graffiti et même un tournoi de foot de rue.

Le financement de l'événement devisé à 7000 francs a été rendu possible grâce à une aide du CJB et de sponsors privés régionaux. Quant à la commune de Courtelary, elle s'implique en assurant la coordination du projet.

Une fête sans pass sanitaire

Toutes ces activités se dérouleront entre le réfectoire du collège et un abri à proximité. Afin d'éviter l'obligation de présentation du certificat Covid aux plus de 16 ans, les scènes et le bar seront sous tente, en extérieur.

Depuis des années, Neves Kalemba s'est engagé dans le travail social, longtemps de manière bénévole, pour essayer d'apporter de l'aide aux enfants et aux adolescents qui cherchent leur identité et un sens à leur vie dans la rue, mais aussi aux familles monoparentales et aux personnes isolées en difficulté existentielle. «Il faut dire que la crise du covid n'a rien arrangé et que le nombre de personnes en détresse va sans doute fortement augmenter ces prochains temps,» conclut Neves Kalemba, réaliste, mais toujours prêt à se battre pour un monde plus solidaire et plus humain.

Le programme

Les ateliers de breakdance avec le danseur parisien Dillay Boog feront bouger les kids de

10 heures à 12 heures pour les 7 à 12 ans, et de 13 heures à 14 heures pour les plus grands.

La Boucle Production de Tavannes animera un atelier d'écriture hip-hop, de 10 heures à 16 heures.

Les secrets du beatboxing seront révélés par l'artiste genevois Keumart Da Green Say-Man entre 10 heures et 16 heures, dans un atelier ouvert aux enfants dès 7 ans. Il y aura la possibilité de s'essayer à l'art du graffiti durant toute la journée.

Enfin la bande-son du tournoi de foot sera assurée par DJ Bazem de Courtelary.

Les inscriptions peuvent se faire sur place ou par courriel à arterreconnexion@gmail.com.

| t/

COURTELARY ET CORMORET

Viens faire de la gym

... avec ton papa ou ta maman

Tu as entre 2 ans et demi et 5 ans. Tu aimes grimper, sauter, chanter, courir? Alors viens avec ta maman ou ton papa faire la gym avec nous. Si tu hésites encore, tu peux venir assister ou même participer gratuitement à une leçon de gymnastique parents et enfants. Nous nous réjouissons de faire ta connaissance!

– Où? A la halle de gymnastique de Cormoret.

– Cotisations: 45 francs par famille (du 27 octobre 2021 au 9 février 2022).

– Pour Fémina Sport Courtelary: Catherine Huguelet Walther, monitrice FSG.

| ch

– Quand? Tous les mercredis dès le 27 octobre de 10h à 11h.

Demande de renseignements:
079 713 01 84

VILLERET

Certificat Covid à la bibliothèque

Les lecteurs qui fréquentent la bibliothèque doivent impérativement présenter leur certificat Covid dès l'âge de 16 ans selon les nouvelles directives du Conseil fédéral. Pour les personnes ne disposant pas de ce certificat, la bibliothèque propose aux lecteurs de faire leur choix sur le catalogue en ligne de la bibliothèque ou de demander un choix à la bibliothécaire et de passer prendre leur commande le mardi de 15h à 18h sur le pas de porte de la bibliothèque. Pour les personnes à mobilité réduite ou qui ne souhaitent pas se déplacer, un service de livraison est aussi possible selon le même principe (choix personnel ou de la bibliothécaire). Les livraisons se feront le mardi de 14h à 15h.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [bibliothèque@villeret.ch](mailto:magasin@villeret.ch) ou au 032 941 13 14 durant les heures d'ouverture:

– mardi 9h à 10h et 15h à 18h;

– jeudi 18h15-19h15.

Un nouveau frigo bibliothèque situé devant le magasin Chez Jean-Pierre, ainsi que le fourneau et le frigo bibliothèques de la rue des Planches sont toujours à votre service pour vous fournir de la lecture à toute heure.

La bibliothèque sera ouverte selon l'horaire normal durant les vacances d'automne.

| les bibliothécaires

SEL DE LA SUZE

Un grand merci à tous

Ecoliers et bénévoles étaient au rendez-vous pour le nettoyage des villages



C'est sous un beau soleil qu'écoliers et population locale se sont mobilisés vendredi et samedi derniers pour faire place nette dans les villages de Villeret, Courtelary et Cormoret. L'initiative était menée par l'association du SEL de la Suze

(Système d'Echanges Local), bien active sur le vallon depuis quelques années, qui s'attache à promouvoir des échanges de biens et de services, ceci sans toucher au porte-monnaie.

Comme l'an passé, la récolte fut (malheureusement) conséquente avec notamment un sac de 35 litres uniquement rempli de mégots de cigarettes, ainsi que plusieurs objets en ferrailles. Les écoliers ont été récompensés de leur effort citoyen par un goûter offert par la boulangerie Chez Jean Pierre. Samedi, c'est autour d'un apéritif au restaurant L'Annexe que les bénévoles ont partagé un moment convivial après avoir nettoyé les rues, route cantonale et endroits reculés de Cormoret.

Le SEL de la Suze remercie chaleureusement les communes de Cormoret, Courtelary et Villeret et tous les partenaires pour le prêt de matériel et leur participation à cette journée.

Par ailleurs, le SEL de la Suze a mis en place de superbes boîtes à livres à Saint-Imier (place de la Coop, tunnel Migros), Cormoret (restaurant l'Annexe), Courtelary (Madelaine Traiteur) et Corgémont (Chez Jean Pierre). N'hésitez pas à passer jeter un coup d'œil et profiter de ces trésors pour les yeux.

Vous êtes d'ores et déjà conviés au prochain rendez-vous le samedi 13 novembre pour un Repair-café/vidé dressing à Cormoret. | sel.de.la.suze

BIBLIOTHÈQUE DE COURTELARY

Nouveautés à la bibliothèque: rentrée littéraire

La bibliothèque sera fermée les deux premières semaines des vacances d'automne (du 4 au 17 octobre).

Attention, le certificat Covid est requis dès 16 ans.

Les bibliothécaires se réjouissent de votre visite et vous souhaitent de beaux moments de lecture!

ROMANS POUR ADULTES

La femme au manteau bleu | Thriller | Deon Meyer

Enfant de salaud | Roman | Sorj Chalandon

Le voyage dans l'est | Roman | Christine Angot

Normal people | Roman | Sally Rooney

L'Intouchable nudité | Roman | Rachel Monnat (auteure suisse)

Le jeu de la dame | Roman | Walter Tevis

Vieillesse avec panache | Roman | Jocelyne Robert

Ainsi gèlent les bulles de savon | Roman | Marie Vareille

La dernière lettre de son amant

| Roman | Jojo Moyes

La charmante librairie... [tomes 1 et 2]

| Roman | Jenny Colgan

Premier sang | Roman

| Amélie Nothomb

DOCUMENTAIRES

Le nouveau livre de la pêche

Couture maison durable: 20 projets zéro déchet

Toujours plus: ma méthode ++ ++

| Lena Situations

ROMANS POUR JEUNES ET ADOLESCENTS

I will shine | Roman | Jessica Jung

Outrageusement romantique

| Manu Causse

La chronique de Bridgerton [tomes 1 à 4]

| Julia Quinn

Arsène Lupin: Gentleman cambrioleur

| Maurice Leblanc

BANDES DESSINÉES ET MANGAS

La baleine bibliothèque

Demon slayer | Koyoharu Gotouge

La guerre des clans: le clan du ciel et l'étranger [tomes 1 à 3]

La casa de papel | Adaptation en BD | José Fonollosa

NOUVEAUTÉS DANS LES SÉRIES

Ariol

Frigiel et Fluffy

Les foots maniacs

Titeuf

Fullmetal alchemist | Manga

| Hiromu Arakawa

Les légendaires saga | Manga

| Patrick Sobral

One-Punch Man | Manga

| Yusuke Murata

Lili Crochette et Monsieur Mouche

ALBUMS POUR ENFANTS

Oh! Un monstre!

| [texte de] Valérie Wishar Giuliani

Renarde | [texte de] Isabel Thomas

Le phare | Sophie Blackall

La Pat'Patrouille: Le toboggan géant

| Nickelodeon

Au lit, Petit Lapin! | Jörg Mühle

Pop voyage au pays du dodo

| Binsinski, Sanders



Réclame

CARROSSERIE SUISSE

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL

Eric Pierre
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise

2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
N°tel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Une amicale qui permet des échanges importants

Les maires et présidents de bourgeoisie de l'ancien district de Courtelary réunis à Cormoret

L'Association des maires et présidents de bourgeoisie du district de Courtelary a tenu tout récemment ses assises annuelles à Mont-Crosin, au restaurant du Vert-Bois dont elle aura été la dernière cliente.

A relever que Michel Ruchonnet, Christophe Gagnebin, Elisabeth Beck, Roland Benoit et Corentin Jeanneret étaient présents, invités en tant que membres du CJB. Le président du Grand Conseil, le Tramelot Hervé Gullotti, honorait également l'assemblée de sa présence.

Un lien précieux

Avec Gérard Py, maire de Cormoret et président de cet organe, on rappellera que l'association est désormais une amicale, puisque le district a disparu au profit de la région. Une amicale qui conserve cependant une importance réelle, en tant que plate-forme idéale pour des échanges informels, mais fructueux, entre communes bourgeoises et municipales. Une telle communication mérite d'être choyée, qui permet de mieux connaître les préoccupations des uns et des autres, d'intensifier les collaborations et donc de travailler de concert au bien de la région.

Notre voix doit être entendue

Dans son rapport présidentiel, Gérard Py a mis cet élément en exergue, tout en rappelant quelques événements importants de l'exercice écoulé,



et en particulier le lancement des travaux que dirige la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois, laquelle va faire de l'ancien Hôtel de la Couronne, à Sonceboz, une magnifique porte d'entrée pour notre région.

Le président a par ailleurs exhorté ses pairs à voter et faire voter massivement pour les candidats de notre région, lors des prochaines élections

féderales. Et de souligner que cette représentation est indispensable pour faire entendre notre voix en plus haut lieu.

Plus avant, Gérard Py s'engagerait, auprès des représentants de Bourgeoisies, de la situation du marché du bois dans nos vallées.

Dans le même domaine, l'élue imérienne Elisabeth Beck s'inqiétait pour sa part de l'état des forêts régionales.

Le bois de chauffage privilégié

Les présidents de bourgeoisies Serge Terraz (Saint-Imier), Bernard Bédert (Sonvilier) et Walter Hofer (La Heutte) s'exprimaient sur les questions de bois et de forêt. On apprenait ainsi que la santé de ces dernières n'est pas optimale, mais que les bourgeoisies traitent le bostryche, pour limiter sa propagation, et travaillent acti-

vement à l'implantation de nouvelles espèces, lesquelles demandent cependant passablement de temps pour s'adapter et s'imposer.

Quant à l'exportation du bois, il était souligné que même si elle est parfois plus rentable que la vente en Suisse, les communes bourgeoisies privilégient les installations locales de chauffage à distance pour écouler leur matière première.

A relever que malgré la hausse de la demande, les réserves de bois sont encore importantes dans la région.

Tous ensemble contre le covid

L'élue imérienne Michel Ruchonnet a interpellé l'assemblée sur le sujet de la pandémie, en exhortant les communes à favoriser la vaccination de leur population. Il annonçait qu'une troisième dose de vaccin serait vraisemblablement mise à disposition des personnes à risques d'ici la fin de cette année, et des autres intéressés au début 2022.

Michel Ruchonnet soulignait par ailleurs que le respect de gestes barrière, en particulier le lavage de mains et le port du masque, doit impérativement être poursuivi scrupuleusement. | cm

Bientôt électroniques

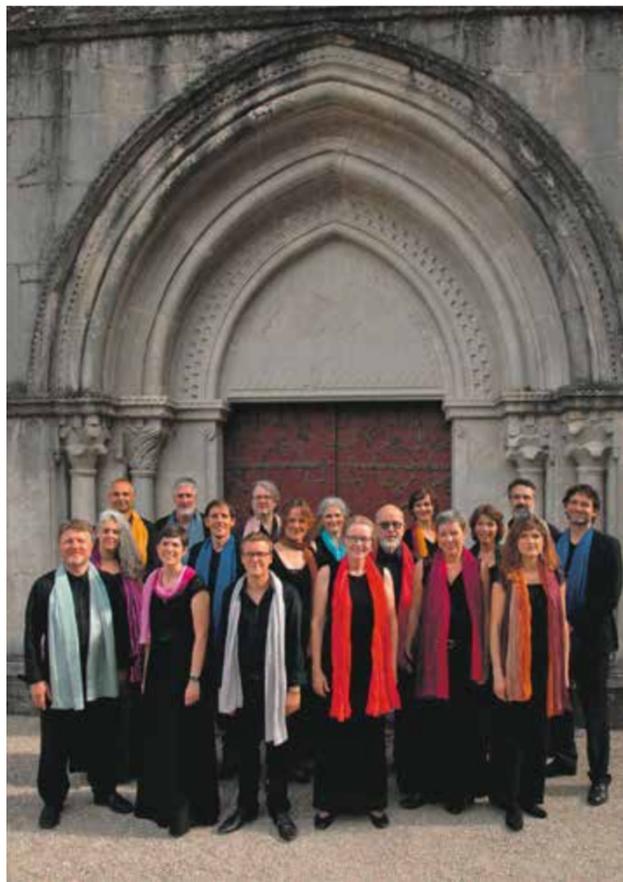
Dans le cadre du crédit avallisé par la dernière assemblée municipale, le Conseil municipal a lancé le remplacement de toutes les serrures mécaniques équipant les bâtiments communaux, par un système électronique moderne.

Les travaux seront achevés d'ici la fin de l'année en cours.

Les personnes qui détiennent encore des clés sont ici averties préalablement, mais elles seront informées personnellement de la suite en temps utile. | cm

ENSEMBLE VOCAL YAROSLAVL

Des chants orthodoxes de l'ancienne Russie et du Caucase



Du Caucase à la steppe russe, des montagnes inaccessibles jusqu'à la morne plaine de toundra et de taïga, le chant orthodoxe s'est déployé dans toute sa variété dans ce paysage infini. Les premiers chants orthodoxes remontent au 11^e siècle: ils sont attestés à Kiev, à Novgorod, à Vladimir et dans le Caucase. Les pièces sont sobres, solen-

nelles, puissantes, habitées, mystiques. Elles sont composées essentiellement par des moines. Certaines œuvres ont traversé les époques et sont encore interprétées aujourd'hui en monastère, en paroisse ou parfois en concert. Elles nous font entendre les vieilles histoires de l'Est, les églises en bois ou en pierre, le temps des

tsars, le temps des splendeurs et des misères anciennes.

Constitué de douze femmes et douze hommes, l'ensemble vocal Yaroslavl vous invite à redécouvrir cette histoire musicale sacrée. Deux chœurs – un chœur de femmes, un chœur d'hommes – chanteront tour à tour quelques-unes des pièces les plus anciennes et les plus belles de Géorgie et de la Russie des tsars.

Trois types d'œuvres seront présentés

– des pièces à trois voix de Géorgie, considérées comme parmi les premières de l'histoire occidentale: *Hymne des chérubins* et *Saint Dieu* de la région de Svaneti ou encore un *Devant ta croix* de la région Kartli-Kathétie;

– des pièces puissantes et énergiques à l'unisson (znamenny), accompagnées de profonds bourdons: *Bienheureux l'homme* (variante Ostrog), *Louez le nom du Seigneur* (monastère de Valaam), *Il est digne en vérité* (tsar Teodor);

– enfin des pièces à trois ou quatre voix de la Russie des premiers tsars. Ces chants polyphoniques dits strotchnoyés sont parfois dissonants et ne ressemblent pas aux polyphonies occidentales. Ils datent d'avant le 18^e siècle et la vague d'occidentalisation de la Sainte Russie par les artistes italiens, invités à la cour de Pierre le Grand et Catherine II de Russie: *Trois fois saint*, *Venez et accourons* ou encore *le tropaire de Pâques*.

Bref, un voyage musical aux sources musicales de l'Orient chrétien, plein de rebondissements et de mystère.

| yg

Samedi 25 septembre à 20h, Basilique Notre-Dame, Neuchâtel
Dimanche 26 septembre à 17h, Grand-Temple, La Chaux-de-Fonds
 Entrée libre, collecte
 Réservation recommandée: choeur.yaroslavl@gmail.com

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Inspirations: Lavoir des petits espoirs

Inspirations, le volet culturel des paroisses réformées et catholiques du vallon de Saint-Imier vous invite à participer à une installation participative, préparée par Rosalie et Pamela Orval. Cette œuvre collective nous invite à transformer nos frustrations d'hier en projets pour l'avenir. Venez entre 10h et 12h, quand vous le souhaitez. Restez, revenez, passez votre chemin... Cha-

cun de nous fera sa propre expérience et pourra mettre sa touche personnelle! Collation offerte sur place.

Samedi 1^{er} octobre, entre 10h et 12h au Couvert de la Cavalerie (Terrain de Châtillon à Saint-Imier). Activité pour petits et grands et gratuite! Informations: Maëlle Bader, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. | mb

le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

Don d'organes: tout donneur est présumé consentant

Tony

SAINT-IMIER

Dérèglement climatique, le monde bascule !

Une soirée à la salle de paroisse Saint-Georges pour faire un survol général avec Dominique Bourg, scientifique, professeur de l'université de Lausanne



Photo: Futura-Sciences

Le dérèglement climatique, la disparition de la biodiversité et la dégradation de la biosphère de manière générale évoluent de plus en plus rapidement. Le dernier rapport du GIEC confirme que les activités humaines en sont la cause. Les dégradations climatiques et environnementales n'arrivent pas seules, elles sont concomitantes aux inégalités sociales; d'un côté un appauvrissement social et institutionnel des sociétés, de l'autre, un consumérisme nourri par une industrie gaspilleuse de ressources. La crise que nous traversons

est globale; elle est à la fois écologique, économique, géopolitique, sanitaire, sociale, spirituelle. Le progrès s'est-il inversé en régression? Le pouvoir des techno-industries qui façonne les modes de vie, transforme le monde et inter-fère dans l'environnement à sa guise sans consultation démocratique est-il toujours acceptable? L'idéal individualiste et de surcroît anthropocentrique n'est-il pas en train de s'effondrer?

L'ampleur de la crise fait douter de notre capacité à la surmonter. Nos esprits se laissent

fragmenter au gré de chaque jour qui apporte d'autres désastres: feu, inondation, tremblement de terre, guerre et autres séismes environnementaux ou sociaux. Si l'autodestruction n'est pas notre destin il est donc nécessaire de favoriser la réflexion individuelle et collective, de s'engager dans des activités citoyennes de toutes sortes pour faire émerger des réponses et des alternatives que les institutions existantes ne se montrent plus à même d'anticiper. Ne sommes-nous pas en droit d'attendre un progrès démocratique, d'un

retour à la paix plutôt que la fuite en avant des technosciences? C'est dans cette optique que notre mouvement *Citoyennes-citoyens du Vallon pour le Renouveau*, ouvert à toutes et tous, vous invite cordialement à la réflexion.

Contact: groupe-renouveau-vallon@protomail.ch ou par téléphone au 032 751 26 61. | ps

Mercredi 29 septembre à 19h30
Salle de paroisse Saint-Georges,
Rue Agassiz 19, Saint-imier
Entrée libre
Port du masque obligatoire

ASSOCIATION MUSIQUE À LA COLLÉGIALE

Les suites pour violoncelle seul de Bach, 1^{re} partie

Marc Durollet – violoncelle baroque



L'AMC se lance un défi très particulier: proposer au public, sur trois ans, l'intégrale des suites pour violoncelle seul et des sonates et partitas pour violon seul de Johann Sebastian Bach sur instruments d'époque. Cette musique d'une extraordinaire richesse force les instruments, habituellement accompagnés ou accompagnateurs, à explorer seuls toutes les dimensions d'une partition: contrepoint, basse, harmonie et mélodie.

Dans l'acoustique envoûtante de la Collégiale de Saint-Imier, le musicien breton Marc Durollet ouvrira ce cycle en interprétant les deux premières suites pour violoncelle. Spécialisé en interprétation historique, formé auprès des plus grands

maîtres, il est notamment actif comme directeur artistique de l'ensemble Hexacorde. Son approche très personnelle de la musique de Bach est toujours reçue avec enthousiasme par les publics de la région.

Conformément aux nouvelles consignes sanitaires, la personne à l'accueil vérifiera les certificats Covid. Nous vous remercions pour votre aide et votre compréhension.

Prochain concert organisé par l'AMC: dans le cadre des Concerts de midi, dimanche 24 octobre à 12h15, Antonio Garcia, récital d'orgue solo. | amc

Entrée libre, collecte
Dimanche 26 septembre, 12h15
Collégiale, Saint-Imier

LIBRAIRIE ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Séance de dédicaces et animations

Samedi 25 septembre dès 17 heures, ne manquez pas l'occasion de rencontrer des auteurs à l'humour légendaire

Les Enfers
Patrick Dujany



Un groupe de métal franc-montagnard. Un deal avec Satan. Chaque concert laisse un mort. Humour noir pour black metal?

Duja, fièrement né dans le Jura, fer de lance de la littérature stroboscopique, animateur radio à la voix un peu cassée (Bille en tête), musicien underground, signe son deuxième roman, après *Les Ecorcheresses* paru en 2014.

Extrait: «On en est très loin. Très loin des Franches-Montagnes, la terre d'origine de Burning Plane, dont la tournée norvégienne passait par Stavanger et Bergen. 666 fois hélas pour le groupe jurassien, la route a dévié de la ligne droite empruntée par Séb, un chouïa trop défoncé ce coup-ci pour espérer un quelconque miracle asphaltique réalisé par le sursollicité Saint-Christophe. Aux alentours des forêts d'Odda, pas loin du Parc National Folgefonna où le quatuor désirait dégommer des trolls et gang-banquer des fées, le vieux bus VW s'est retrouvé sur le dos dans un fossé touffu de granit.»

Prix: 15 francs

Les choses gonflables
Miguel Angel Morales



Le cirque de la vie implique toujours des jugements de valeur: t'es Plouc ou t'es Beau? Ou, pire, t'es un peu des deux?

Miguel Angel est un Espagnol typique du Jura. Il vit aux Barrières et a fondé Plonk et Replonk bien qu'il ait été distrait par un larsen. Il signe son premier roman, mais il n'est pas impossible

qu'il en ait écrit d'autres dans sa tête.

Extrait: «Les Ploucs traversent la vie comme ils peuvent. Les Beaux ne font rien d'autre, mais ils portent le menton plus haut. Dans la cacophonie générale, il faut jouer sa propre partition. Je ne suis pas un virtuose, mais je m'applique. J'ai ma place dans la fosse d'orchestre, c'est ce que peu comprennent. Un Plouc émérite, c'est rare. J'ai le cul entre deux chaises. Comme je suis plutôt costaud, les deux chaises se doivent d'être robustes. J'en possède un bon stock. Côté chaises, je suis paré. Je ne serai jamais pris au dépourvu.»

Prix: 15 francs

Les soupirs du soir
Jean-Michel Borcard



Une bande de paumés. Des histoires rocamboliques et minables (ou grandioses?). Rire de la vie c'est quand même rire. Jean-Michel, brillant rouquin vivant à Bulle, aurait pu mener une belle carrière universitaire si l'amour du cannabis ne l'avait pas étreint dès l'enfance. Il travaille dans une scierie et signe son deuxième roman après *L'asile du Baron* paru en 2018.

Extrait: «Cette histoire avait de toute façon mal commencé. L'idée de vivre dans un bus avait surgi lors d'une pétulance de malade bipolaire au sommet de la vague, dans cet état où les envies deviennent des obsessions. J'avais ressenti le besoin impérieux de voyager autour du monde – tout comme d'édifier une nouvelle religion, de prendre les drogues les plus puissantes, et même d'aller sur la lune, je crois. J'étais parti comme une fusée avant de m'épuiser et de redescendre: phase down. L'exaltation avait fini par disparaître. Alors j'étais retourné vivre à Bulle, chez le baron – j'y avais déjà vécu avant de m'acheter un camping-car.»

Prix: 15 francs

| espace noir

Librairie Espace Noir
Rue Francillon 29, Saint-Imier
Samedi 25 septembre,
dès 17 heures

ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-IMIER

Sprint final !

Nous y sommes! Toute l'école secondaire de Saint-Imier se réjouit de vivre et de partager des moments exceptionnels samedi prochain, 25 septembre. Il n'est pas exagéré de parler ainsi, car cela fait très peu de temps que nous pouvons vous assurer que la Fête de la solidarité aura bien lieu!

Nous l'avions annoncé fièrement depuis près de deux ans, et de report en report, l'espoir de vous présenter toutes les activités élaborées en collaboration avec la FICD s'amenuisait.

Malgré tout, nous avons tenu le cap et nous vous invitons à venir découvrir la richesse des diverses explorations faites en classe.

Rappelons que la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD) soutient activement de nombreuses associations prêtes à s'investir dans des projets très variés. La sensibilisation des élèves à différentes problématiques, comme le commerce équitable, fait partie de ses objectifs fondamentaux.

Les contacts établis avec l'école ont permis aux élèves et aux enseignants de s'imprégner directement de ce que vivent les associations et de comprendre ce que signifie l'aide au développement. Gérer un projet n'est pas une mince affaire, mais donner un coup de pouce à l'un d'entre eux constitue une étape à sa réalisation: les élèves ont pu choisir un projet à soutenir et seront heureux de révéler l'heureux bénéficiaire lors de la fête.

En plus d'avoir la possibilité de vous restaurer, vous pourrez passer d'une animation à



une autre selon vos envies, et ce n'est pas le choix qui manquera!

L'école va se transformer en *souk* où les associations de la région seront présentes. Vous pourrez découvrir la richesse de la culture marocaine et de ses saveurs, admirer diverses expositions de photographies, de dessins ou d'affiches, voyager au Zanskar, vous perdre dans un *escape game*, vous initier à l'*awalé*, vous mettre au défi de différents jeux d'adresse, ou écouter

le concert qu'une élève avait organisé pour promouvoir les échanges culturels.

En plus des animations musicales créées par les élèves, n'oublions pas de citer les concerts du duo Midano qui nous fera voyager au gré de son répertoire varié et convivial, et du groupe Amidesco qui charmera vos oreilles lorsque vous profiterez des mets spécialement conçus pour l'occasion. Voilà un petit aperçu de ce qui vous attend!

Sachez encore que les élèves

auront la chance d'assister en soirée à un concert privé de Phanee de Pool, artiste bien connue dont le talent n'est plus à démontrer.

Pour la sécurité et le confort de tous, le certificat Covid est obligatoire pour venir nous rendre visite.

Soyez les bienvenus et que la fête soit belle!

| pb

Ecole secondaire Saint-Imier
Samedi 25 septembre, dès 10h

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Une histoire de flair et de nez



Le Nez, une pièce grotesque jouée par LACSAP Transcénique Compagnie, photo: LACSAP Transcénique Compagnie

Le premier spectacle de LACSAP Transcénique Compagnie s'appuie sur la nouvelle Le Nez de Nikolai Gogol. La fable burlesque et absurde de l'écrivain russe se prête à merveille à un spectacle mêlant comédie, jeu de masques, musique originale et gestuelle chorégraphiée, pour livrer une satire déjantée d'une société de fonctionnaires et d'arri- vistes de tous poils.

Un beau jour, le nez du major Kovaliov a disparu. Ne pouvant imaginer son existence sans lui, il part à sa recherche. Cette quête l'amène à rencontrer différents personnages saugrenus et à vivre des aventures fort étranges... jusqu'à découvrir que son nez s'est trouvé un rôle à part entière en tant que conseiller d'Etat!

Le choix de mêler théâtre et jazz permet de faire ressortir les aspects grotesques de l'univers gogolien et de

les mettre en perspective avec notre société. Ecrite au XIX^e siècle, cette farce est d'une brûlante actualité. En parlant de la disparition absurde du nez du major Kovaliov, elle interroge subtilement notre image de nous-mêmes et notre rapport à l'apparence, entre autres travers toujours répandus.

Si vous avez du flair... venez humer *Le Nez*!

Ce spectacle est présenté dans le cadre du festival transfrontalier Conte & Compagnies.

Le CCL se conforme aux prescriptions sanitaires édictées par les autorités. Actuellement, le certificat Covid sera demandé pour l'ensemble de nos activités à l'intérieur. | cc/

CCL Saint-Imier
Théâtre
Vendredi 1^{er} octobre, 20h 30
25 / 18 / 12 francs

Réclame

AVEC L'ATELIER **CYBERTHÉ** VOUS ALLEZ DEVENIR **UNE SUPERHÉROÏNE DE L'INFORMATIQUE**

ESPACE JEUNESSE D'ERQUEL SAINT-IMIER
DÈS LE 27 OCTOBRE

65+

MYSTÉRIEUX

Votre don en bonnes mains. Avec le label de qualité Zewo, vous avez la certitude que votre don est utilisé avec sérieux et transparence.

ZEWO
CERTIFIÉ

SAINT-IMIER

Mettre en lumière des femmes de notre région : contribuer à Wikipedia

Canton de Berne – Mémoires d'Ici – Wikimedia CH

Mémoires d'Ici, le Centre de recherche et de documentation du Jura bernois, s'associe au Réseau égalité Berne francophone et à l'association Wikimedia CH pour mettre sur pied un atelier Wikipedia.

L'atelier offre une introduction à la contribution à Wikipedia et aux projets Wikimedia pour enrichir l'encyclopédie en ligne de contenus concernant les femmes, en particulier du Jura bernois. Il est proposé dans le cadre du 50^e anniversaire du suffrage universel en Suisse.

Son but est d'améliorer le contenu de Wikipedia par l'ajout d'informations sur les femmes ayant joué un rôle déterminant dans notre région. Il vise également à combler la représentation inégale entre hommes et femmes sur l'encyclopédie en ligne.

Les participants auront l'occasion de découvrir les règles et le fonctionnement collaboratif du cinquième site le plus consulté de Suisse dont elles/ils pourront à leur tour devenir contributeurs. De nouvelles pages seront créées, d'autres, déjà existantes, mais lacunaires, complétées.

Mémoires d'Ici a sélectionné quelques femmes du Jura bernois qui serviront de base au travail réalisé dans l'atelier. De la documentation à leur sujet sera disponible: Denise Bindschedler-Robert, Elise Benoît-Huguelet, Jeanne Bueche, Lydie Amie Farron, Betty Fiechter, Clarisse Francillon, Isabelle de Géliou, Marguerite Gobat, Alice Heinzelmänn, Marguerite-Yerta Maléra, Simone Oppliger, Antoinette Quinche, Claudine Roulet.

| m-ici

Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme du canton de Berne
Réseau égalité Berne francophone
www.be.ch/reseauegalite

Le Réseau égalité Berne francophone est une commission extraparlamentaire permanente du canton de Berne. Elle assiste le Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme (BEFH) et fait le lien avec diverses organisations et institutions qui s'investissent pour l'égalité des sexes dans le Jura bernois et dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

Mémoires d'Ici
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois
www.m-ici.ch/

Mémoires d'Ici collecte, conserve et met en valeur le patrimoine historique et culturel privé de notre région. Le Centre de recherche et de documentation du Jura bernois poursuit de nombreux projets de transmission du patrimoine collecté en veillant à le communiquer à un large public.

Wikimedia CH
Association de soutien aux projets Wikimedia
wikimedia.ch/fr/

Fondée en 2006, Wikimedia CH a pour but de promouvoir la libre diffusion des connaissances. L'objectif est de soutenir et de promouvoir les projets Wikimedia, tels que l'encyclopédie Wikipedia en ligne, la base de données multimédia Wikimedia Commons, la version hors ligne de Wikipedia Kiwix et de nombreux autres projets open source.

L'atelier est ouvert à toute personne intéressée

Sans prérequis, le nombre de places est limité. Il est nécessaire de prendre son propre ordinateur portable.

Quand: samedi 2 octobre de 13h30 à 17h30
Où: dans les locaux de Mémoires d'Ici, rue du Midi 6 à Saint-Imier
Intervenante: Flor Méchain, Wikimedia CH

Programme détaillé

- Introduction à la contribution sur Wikipedia et Wikidata
- Choix des sujets, contributions en s'appuyant sur la documentation mise à disposition par Mémoires d'Ici
- Contributions sur Wikipedia et Wikidata, avec le soutien de l'animatrice de l'atelier
- Evaluation du travail réalisé

Inscription obligatoire par courriel à contact@m-ici.ch ou par téléphone au 032 941 55 55
Délai d'inscription: 29 septembre, plus d'info sur www.m-ici.ch

ÉGLISE ACTION BIBLIQUE

Week-end

De brique en brique
les 23-24 octobre
à Saint-Imier

Pour un projet spécial, communication spéciale!



En effet, nombre de manifestations ont dû être repoussées voir annulées jusqu'ici en raison de la situation sanitaire.

Mais, quel plaisir, aujourd'hui, de pouvoir offrir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles un week-end unique de construction au milieu de milliers de briques.

Pour cela, l'Église Action Biblique invite les familles du Vallon à nous rejoindre les 23-24 octobre prochain à la salle Saint-Georges de Saint-Imier.

Le samedi sera réservé aux enfants et aux jeunes de 5 à 13 ans. Rendez-vous de 10h à 17h pour un programme varié.

Tout au long de la journée, les constructeurs en herbe devront mettre en commun leurs idées, réfléchir à leur mise en œuvre, suivre des plans pour mener à bien leur projet: bâtir une ville entière à l'aide de Lego!

Persévérance, entraide, bonne humeur feront la réussite de l'événement!

Des jeux, sketches et histoires alterneront avec les temps de construction.

Ce sera l'occasion de réfléchir à la façon dont nous construisons nos propres vies et de se demander s'il existe un plan qui peut nous y aider. Et si Dieu en était l'architecte?

Le dimanche, à 10h30, les familles sont attendues pour vivre un culte particulier, agrémenté de plusieurs surprises préparées la veille. La matinée se terminera par la découverte et l'inauguration de la ville construite par les enfants, autour d'un apéritif dînatoire offert.

Selon les nouvelles directives fédérales, présentation à l'entrée d'un certificat Covid valable et d'une pièce d'identité (dès 16 ans). | emmanuelle weber

Inscription en ligne:
bit.ly/2700FZm
Gratuit. Places limitées.
Renseignements:
Emmanuelle Weber,
079 585 67 08

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Vendredi 1^{er} octobre, foire d'automne

A Saint-Imier, le premier vendredi du mois d'octobre coïncide traditionnellement avec la tenue de la foire d'automne. Ce sera encore une fois le cas le 1^{er} octobre prochain. Une cinquantaine de forains sont attendus pour l'occasion.

Leurs stands agrémenteront la grand-rue entre les places du Marché et du 16-Mars. Ils viendront s'ajouter aux devantures des commerces locaux.

En raison de la fermeture temporaire de la rue du Vallon pour cause de travaux, la circulation automobile sera déviée en trafic bidirectionnel par les rues du Midi et des Jonchères. Il faut s'attendre à des perturbations importantes. Les automobilistes sont remerciés par avance de l'attention et de la patience dont ils feront preuve. | cm



eDéménagementCH: annoncer son déménagement sans se déplacer

A Saint-Imier, il est désormais possible d'annoncer son changement de domicile en passant par le guichet virtuel de la Municipalité. La plateforme eDéménagementCH est en train d'être installée progressivement dans l'ensemble du pays.

Actuellement, 92 communes du canton de Berne proposent la déclaration électronique de déménagement, dont Saint-Imier qui fait office de pionnier dans la partie francophone. Dans le canton du Jura, elles sont au nombre de huit, dont Delémont et Porrentruy. D'autres communes viendront progressivement s'ajouter à la liste au cours des prochains mois.

eDéménagementCH permet aux particuliers domiciliés en Suisse d'effectuer l'enregistrement obligatoire de leur déménagement. Selon la loi, l'obligation d'enregistrement est de 14 jours à compter de la date du changement d'adresse. L'utilisation de la plateforme est facultative. Elle n'entraîne pas plus de frais que le passage en chair et en os au guichet du Contrôle des habitants.

Pratique pour les déménagements intra-muros

La solution numérique est en cours de développement. Le service n'est par conséquent pas encore proposé par tous les cantons et toutes les communes. Mais c'est une solution fort pratique qui peut actuellement être utilisée pour annoncer un déménagement à l'intérieur même de la localité de Saint-Imier.

Pour la personne qui quitte Saint-Imier, il est possible de signaler son départ en utilisant eDéménagementCH. Si sa nouvelle commune de résidence utilise elle aussi la plateforme – le système le reconnaît automatiquement – l'inscription peut également s'effectuer en ligne. Si, par contre, elle n'est pas encore affiliée à eDémé-

nagement CH, l'inscription doit être effectuée conformément aux instructions de la nouvelle commune de domicile.

Pour commencer, il faut se rendre sur le site internet de la Municipalité de Saint-Imier, www.saint-imier.ch, puis actionner le guichet virtuel et cliquer sur eDéménagementCH. Les étapes suivantes sont expliquées dans le détail. L'inscription peut commencer... | cm

Bureau de vote à Agassiz 16

En raison des travaux de rénovation en cours à l'école primaire, le bureau de vote situé habituellement à la rue Agassiz 14 sera déplacé dans le bâtiment scolaire principal, rue Agassiz 16, lors des votations de cette fin de semaine.

L'accès au local de vote se fera depuis l'Esplanade des Collèges. L'entrée sera signalée par un panneau.

Les horaires du bureau de vote restent inchangés, soit le vendredi 24 septembre de 17h à 19h et le dimanche 26 septembre de 10h à 12h. Le port du masque est obligatoire à l'intérieur du bureau de vote. | cm

Nonagénaire

Le 17 septembre dernier, la conseillère municipale Jessica Froidevaux et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la rue des Jonchères 55 pour célébrer le 90^e anniversaire de Carmen Bourquin. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | cm

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
ARRONDISSEMENT D'INGÉNIEUR EN CHEF III

230.20239 / Nouvelle construction – Protection contre le bruit: Saint-Imier, route de Tramelan

Routes cantonales N° 248.2: Saint-Imier – col du Mont Crosin – Mont Tramelan
N° 1328: Saint-Imier – Les Pontins
Commune: Saint-Imier

En application de l'Ordonnance sur la Protection contre le Bruit (OPB), le canton de Berne, en tant que propriétaire des routes cantonales, est tenu d'assainir ces dernières en cas de dépassement des valeurs limites d'immission, c'est-à-dire en cas de nuisances trop importantes causées par le trafic routier.

Afin de déterminer ces nuisances sonores, un projet d'assainissement des routes cantonales N° 248.2 (route de Tramelan) et N° 1328 (rue de la Suze, rue de la Gare, rue du

Vallon, rue de Châtillon) traversant la localité de Saint-Imier a été établi et approuvé en janvier 2021.

Dans le cadre de ce projet, le bruit a été déterminé au droit de 75 bâtiments pour l'année 2019 et extrapolé à 20 ans, soit pour l'horizon d'assainissement 2039 de manière à considérer l'évolution continue du trafic routier. Il est ressorti de cette extrapolation que les valeurs limites d'immission seront dépassées pour 29 des 75 bâtiments analysés. Cette situation nécessite un assainissement.

Dans un second temps, des mesures respectant les directives de l'OPB ont été évaluées en analysant prioritairement les mesures à la source comme la réduction de la vitesse, puis les mesures dans l'espace de propagation du bruit et pour terminer les mesures sur les bâtiments.

Les conclusions de cette analyse démontrent que la réduction de la vitesse de 50 km/h à 30 km/h est opportune et qu'elle permet de réduire le bruit d'au minimum 1 dBA (empiriquement un doublement du trafic équivaut à une augmentation d'environ 2-3 dBA) pour la quasi-totalité des 75 bâtiments. Cette réduction s'élèvera jusqu'à 2-3 dBA pour les bâtiments situés le plus proche de la route.

Etant donné qu'aucun recours n'a été formulé contre cette mesure de réduction de la

vitesse, faisant suite à sa publication, celle-ci sera mise en place jusqu'à fin octobre 2021 avec la pose d'une nouvelle signalisation.

Ce nouveau régime de vitesse servira également de base aux futurs projets de réaménagement des routes cantonales mentionnées préalablement dont les buts principaux consisteront à modérer le trafic routier et augmenter la sécurité de tous les usagers de la route et notamment celles de la mobilité douce.

Grâce à cette réduction de la vitesse, la qualité de vie ainsi que la sécurité s'en trouveront renforcées et seront bénéfiques pour l'ensemble des riverains et usagers de la route.

| office des ponts et chaussées,
III^e arrondissement
d'ingénieur en chef,
service pour le Jura bernois

CEFF SANTÉ-SOCIAL

Huit nouveaux diplômés



Le ceff Santé-social a remis le 16 septembre dernier huit diplômes ES en soins infirmiers lors d'une petite cérémonie organisée à l'auditoire du ceff.

C'est à Jean-Pierre Brügger, ancien Directeur général du CIFOM et actuel Président du Conseil d'administration du CNP (Centre neuchâtelois de psychiatrie) qu'est revenu l'honneur

de remettre les précieux sésames.

Les heureux lauréats sont: Beatrice Edmir Bonso, Saint-Imier; Sylvie Bony, La Heutte; Andreina Freire Liborio de Brito, Neuchâtel; Ana Gandara Blanco, Tramelan; Coralie Graham, Nods; Aurélie Jaeggi, Cortébert; Dorcas Mabar, Saint-Imier; Abdelhak Marzougui, Nidau. | cr

Conseil de ville de Saint-Imier

Séance ordinaire du jeudi 2 septembre 2021, tenue dès 19h30 dans la Grande salle de la Salle de spectacles

Présidence : Patrick Domon, président
Secrétaire : Tiago Rodrigues, vice-chancelier

Patrick Domon, président : « Mesdames et Messieurs, il est 19h30. J'ai le plaisir d'ouvrir cette séance du Conseil de ville. Monsieur le Maire, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames les conseillères de ville, Messieurs les conseillers de ville, Monsieur le chancelier, Monsieur le vice-chancelier, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Cher public présent ce soir, à toutes et tous, je vous adresse la cordiale bienvenue. Merci d'être là. Avant de commencer, comme à l'accoutumée, je vais faire le point sur les mesures Covid. Le port du masque continue d'être obligatoire dans cette salle. Toutefois, en référence à la Lettre d'information du Directoire des préfectures, de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire et de l'Association des communes bernoises (état au 25 août 2021), il est possible pour les orateurs qui le souhaitent de retirer le masque durant leurs interventions. Pour celles et ceux qui choisiraient de garder le masque lors de leurs prises de parole, je rappelle qu'il est important de parler bien fort et distinctement. A l'attention du public, je vous prie de bien respecter le port du masque et de laisser un siège de libre si vous êtes assis à côté de quelqu'un avec qui vous ne faites pas ménage commun. »

Patrick Domon, président : « Je vous prie d'excuser ce soir l'absence du conseiller municipal Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives. »

Patrick Domon, président : « Je constate qu'il manque un scrutateur au bureau du Conseil de ville, et demande à la fraction socialiste de bien vouloir proposer un remplaçant. »

... La fraction socialiste a désigné Nathalie Fiechter, PS...

... Nathalie Fiechter, PS, prend place à la table du bureau du Conseil de ville...

Patrick Domon, président, demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour.

... Il n'y a pas de modification demandée...

L'ordre du jour se présente de la manière suivante :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2021
3. Communications du président et du maire
4. Rapport final de la commission temporaire « Pour une politique communale orientée développement durable »
5. Motions et interpellations
6. Petites questions
7. Divers et imprévu

1. Appel

Sont présents : Cédric Spielhofer (PLR), Denis Gerber (PLR), Jean-Paul Gerber (PLR), Michel Bastardoz (PLR), Mathias Nikles (PLR), Yann Doutaz (PLR), Samuel da Silva (PLR), Gisèle Tharin (PLR), Christian Tharin (PLR), Patrick Domon (ARC), Michel Meyer (ARC), Swann Thommen (ARC), Ugo Boillat (ARC), Claude Voisin (ARC), Raphaël Perotto (ARC), Morgane Bussian (ARC), Danika Perret (ARC), Morgane Burgenner (ARC), Michèle Comte (ARC), Roger Comte (ARC), Elisabeth Beck (PS), Nathalie Fiechter (PS), Michel Ruchonnet (PS), Marie Ruchonnet (PS), Gerolamo Pepe (PS), Loïc Springfeld (PS) et Joëlle Häller (sans parti).

Sont excusés : Gaëtan Aellen (PLR), Daniel Müller (PLR), Josepha Chiesa (ARC) et Vital Carnal (PS).

Conseil municipal : Patrick Tanner (maire), Jessica Froidevaux, Paula Tanner, Corentin Jeanne-rot, Josika Iles, Marcel Gilomen et Beat Grossenbacher (chancelier municipal).

Excusé : Olivier Zimmermann (vice-maire).

Presse : Natacha Mengoli (RJB), Céline Lo Ricco Châtelain (*Le Quotidien Jurassien*), Blaise Droz (*Le Journal du Jura*) et Anja Muster (*TeleBilingue*).

Public : cinq personnes sont présentes sur la galerie.

Patrick Domon, président : « Je rappelle la répartition du travail des scrutateurs que je remercie d'avance au passage. Le scrutateur à ma droite comptabilisera les voix de la fraction PLR et du bureau, celui à ma gauche les voix de la fraction ARC, du Parti socialiste et de Joëlle Häller, sans parti. »

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2021

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 2021 est approuvé par 26 voix pour, 0 voix contre. Il y a 1 abstention.

Patrick Domon, président : « Je constate que TeleBilingue a de la peine à trouver notre salle de séance. Est-ce qu'un membre de la presse peut aller aider la journaliste qui se trouvait à l'instinct sur le balcon ? »

... Céline Lo Ricco Châtelain (*Le Quotidien Jurassien*) quitte la séance quelques secondes pour aider la journaliste de *TeleBilingue*...

3. Communications du président et du maire

Patrick Domon, président : « Je ne croule toujours pas sous les

invitations, bien au contraire, c'est toujours le calme plat. Je n'ai à vous rendre compte d'aucune représentation, mais j'ai toutefois une communication à vous faire. Lors de notre séance du mois de juin, le PLR déposait une petite question intitulée *Proposition d'un nouvel emplacement pour le Conseil de ville*. Suite à cela, le Conseil municipal a estimé que le lieu de la tenue des séances du Conseil de ville était l'affaire du Législatif imérien et non la sienne. Il a donc transmis la gestion de cette réflexion au bureau du Conseil de ville. Divers contacts ont déjà été pris et une séance du bureau est prévue dans le courant du mois. J'ai bon espoir que nous pourrions vous rendre compte de nos réflexions et vous soumettre une proposition à l'occasion de notre prochaine séance, en octobre. J'en ai terminé avec mes communications, je passe la parole à M. le maire, Patrick Tanner. »

Patrick Tanner, maire : « J'ai une seule communication à vous partager ce soir. Elle concerne la marquise CFF du quai N° 1. Après une longue procédure et plusieurs échanges et séances avec les différents partenaires dont le Service des monuments historiques du canton de Berne, les Chemins de fer fédéraux ont soumis à l'Office fédéral des transports une demande d'approbation des plans en date du 20 mai 2021. Le 1^{er} juin, l'OFT a ouvert la procédure en la forme simplifiée en invitant le Conseil municipal, le canton de Berne et l'Office fédéral de la culture à se déterminer sur ledit projet. Le 15 juin, l'OFT a transmis aux CFF le résultat de son examen d'exhaustivité et la Municipalité a remis son rapport en date du 16 juin. J'ai ainsi le plaisir de vous informer que nous avons reçu en date du 26 août dernier la décision d'approbation des plans pour le renouvellement et le renforcement de la marquise historique du quai 1 de la gare CFF de Saint-Imier. Cette décision correspond au permis de construire et nous attendons ces prochaines semaines la planification pour la réalisation de l'ouvrage de la part des CFF. La personne en charge du dossier auprès de CFF Infrastructure est actuellement absente jusqu'au 9 septembre. Il n'est ainsi malheureusement pas possible pour le Conseil municipal de vous communiquer ce soir les détails de l'intervention, mais nous avons immédiatement sollicité les CFF pour que les travaux puissent se réaliser avant le prochain hiver. Nous vous tiendrons naturellement informé des prochaines échéances, très probablement à l'occasion du Conseil de ville du mois d'octobre. Je profite d'adresser, au nom du Conseil municipal, nos remerciements à l'Office fédéral des transports qui a traité ce dossier avec beaucoup de diligence. »

4. Rapport final de la commission temporaire « Pour une politique communale orientée développement durable »

Rapport du Conseil municipal :

Suite à la décision du Conseil de ville du 5 septembre 2019, une commission spéciale a été nommée par votre autorité en date du 24 octobre 2019, conformément aux art. 52 et 53 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier (RO).

Par la présente, nous avons l'avantage de vous remettre en annexe le rapport final établi par cette commission.

En cas d'acceptation du rapport final par votre autorité, l'Exécutif communal sera chargé de mettre en œuvre les conclusions et recommandations du rapport selon les trois phases décrites. En outre, vous acceptez la création d'une nouvelle commission temporaire composée de 5 membres ainsi que la libération d'un crédit extraordinaire brut de 20 000 francs pour l'accompagnement de la commune par la société sanu Future Learning SA.

En cas de suite positive, ces différentes étapes seront réalisées en concertation entre l'Exécutif communal et la nouvelle commission temporaire.

L'acceptation ou le refus du rapport final conduira à la dissolution de l'actuelle commission temporaire « Pour une politique communale orientée développement durable ».

Ouverture de la discussion :

Swann Thommen, ARC : « Au nom de la commission temporaire « Pour une politique communale orientée développement durable », je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pu s'impliquer dans cette réflexion et nous donner leurs précieux renseignements et expertises sur le sujet. Je remercie donc tout d'abord les membres de la commission pour leur implication dans cette réflexion et l'esprit positif qu'ils/elles ont pu amener lors de nos séances. Je remercie également tous les collaborateurs communaux, ainsi que les chefs et cheffes de département de nous avoir donné de leur précieux temps pour mener cette réflexion. Aujourd'hui, il vous est demandé d'accepter ou pas ce rapport et l'investissement de 20 000 francs pour la mise en place d'un accompagnement de la commune par le sanu Future Learning SA, basé à Bienne, et la mise en place d'une série de propositions d'actions à mener au sein de notre commune en plusieurs phases. Nous sommes conscients que la question du développement durable au sein de notre commune est un vaste chantier et que nous avons pu constater que beaucoup d'efforts sont déjà à l'œuvre au sein des différents départements. Mais, nous restons convaincus qu'il est important d'intégrer cette dimension durable encore plus dans la logique de notre développement communal. Il est à noter également que nos prochaines votations cantonales portent sur cette thématique et que la modification de la Constitution cantonale est un pas pour le climat. Il va s'en dire que notre commission n'est pas une experte en la matière et c'est également pour cette raison que nous avons cru bon d'impliquer un prestataire externe pour aider notre commune à se doter de nouveaux outils pour entamer cette transition et ainsi s'insérer dans le programme de l'OEE afin de bénéficier des soutiens en matière de stratégies politiques et financières du Canton de Berne. Notre commission aimerait donc pouvoir se renouveler, afin de pouvoir suivre cette démarche et poursuivre avec les différentes personnes de la commune cette réflexion au sein du groupe de travail dirigé par le sanu. Nous restons bien évidemment à votre disposition pour toute question relative à ce rapport et ses implications. En espérant de tout cœur que le Conseil de ville puisse s'exprimer positivement sur ce rapport, et au nom de la commission « Pour une politique communale orientée

développement durable », nous vous remercions pour l'attention portée à ce projet. Je terminerai simplement par cette citation de Pierre Rabhi, philosophe : « La conscience est probablement ce lieu intime où chaque être humain peut en toute liberté prendre la mesure de sa responsabilité à l'égard de la vie. »

Gisèle Tharin, PLR : « La fraction libérale-radical a pris bonne connaissance du rapport final de la commission temporaire « Pour une politique communale orientée développement durable » et se réjouit du travail effectué par la commission. En effet, il nous est présenté un rapport complet et rempli d'un panel de propositions pour le développement durable. De plus, ce rapport va dans le sens de notre résolution déposée le 20 juin 2018 en même temps que la motion de la fraction ARC. Nous sommes favorables à la libération d'un crédit extraordinaire de 20 000 francs qui pourrait être pris en charge à hauteur de 50 % par le canton, destiné à l'accompagnement de la commune par la société sanu Future Learning SA, mais également à la création d'une nouvelle commission temporaire de 5 membres qui pourrait être rattachée à l'Exécutif. Toutefois, au vu des coûts engagés, nous exigeons que les résultats apparaissent dans le rapport de fonctionnement de la commune. La fraction libérale-radical remercie les membres de la commission temporaire pour le travail effectué. »

Nathalie Fiechter, PS : « C'est avec grand intérêt que la fraction socialiste a pris connaissance du rapport de la commission temporaire « Pour une politique communale orientée développement durable ». Elle en a apprécié le contenu, de grande qualité, et remercie les membres de la commission de leur travail fouillé et rigoureux. Le développement durable est l'idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Aujourd'hui plus que jamais, ce sujet est d'actualité et nous ne pouvons qu'approuver que notre commune s'engage sur cette voie. Si son exemple pouvait inciter les communes de la région à entreprendre des démarches allant dans le même sens, nous en serions d'autant plus satisfaits. Dans le même ordre d'idées et face à l'urgence climatique, la fraction socialiste suggère à la commission qui pourrait être créée ce soir d'étudier la possibilité d'obtenir le label Cité de l'énergie. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au site www.citedelenergie.ch. Il pourrait aussi être judicieux que la commission s'intéresse à la conception régionale climat du Jura bernois, que l'association Jura bernois.Bienne est en train d'élaborer. Ce projet vise à établir un état des lieux de la mobilité durable et de la biodiversité dans le milieu bâti de l'ensemble des communes du Jura bernois. La thématique de l'énergie est également traitée dans les communes ne disposant pas d'un plan directeur communal de l'énergie. Est-ce que c'est le cas à Saint-Imier ? »

Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement : « Oui, sachez que nous sommes sur un projet d'élaboration d'un plan directeur énergétique. »

Nathalie Fiechter, PS : « A terme, la conception régionale climat identifiera les principaux potentiels des territoires communaux et proposera des mesures aux

autorités, afin notamment d'atteindre les objectifs climatiques de la Confédération et du canton. En conclusion, c'est à l'unanimité que la fraction socialiste accepte le rapport final de la commission « Pour une politique communale orientée développement durable », de même que la création d'une nouvelle commission temporaire composée de 5 membres, ainsi que la libération d'un crédit extraordinaire brut de 20 000 francs pour l'accompagnement de la commune par la société sanu Future Learning SA. »

Joëlle Häller, sans parti : « J'ai bien étudié le rapport final de la commission temporaire « Pour une politique communale orientée développement durable » et j'accepte de renommer une nouvelle commission temporaire pour poursuivre cette réflexion. »

Au vote, le rapport final de la commission temporaire « Pour une politique communale orientée développement durable » est accepté à l'unanimité.

5. Motions et interpellations

Patrick Domon, président : « Je n'ai pas reçu de motion, nous pouvons passer aux réponses du Conseil municipal concernant les interpellations. »

Patrick Tanner, maire : « L'Exécutif communal s'est penché avec toute l'attention requise sur les questions soulevées par l'interpellation PLR déposée par l'intermédiaire de Gaëtan Aellen. Cette dernière vise à obtenir la garantie du Conseil municipal que la Déclaration d'intention de 2012 pour régler la Question jurassienne soit bien appliquée et que l'avis clair de la population de Saint-Imier soit respecté. Selon votre demande, le Conseil municipal peut vous confirmer que la Question jurassienne est terminée pour Saint-Imier au sens de la Déclaration d'intention portant sur l'organisation de votations populaires dans la République et Canton du Jura et le Jura bernois concernant l'avenir institutionnel de la région du 20 février 2012. En effet, pour rappel et en application de cette déclaration d'intention, la population imérienne s'était prononcée le 24 novembre 2013 à 75,87 % contre la proposition d'engager un processus visant à créer un nouveau canton réunissant les territoires de l'actuel Jura bernois et de l'actuelle République et canton du Jura. Par la suite et contrairement aux communes de Moutier, Belprahon et Sorvilier, la ville de Saint-Imier n'a pas sollicité la possibilité offerte par l'art. 9 de la Déclaration d'intention pour organiser un vote communaliste ayant pour objet le rattachement de Saint-Imier à la République et canton du Jura. Finalement, nous pouvons vous confirmer que l'organisation d'une telle votation ne figure pas à l'agenda politique du Conseil municipal. Toujours selon l'art. 9 de la Déclaration d'intention, un tel vote aurait dû être sollicité dans les deux ans qui suivaient la votation du 24 novembre 2013, soit jusqu'au 24 novembre 2015 au plus tard. Nous espérons que les éléments exposés seront de nature à pouvoir vous rassurer et surtout à démontrer que la décision populaire de novembre 2013 est pleinement respectée par l'Exécutif communal. A titre personnel, je regrette vos allégations sans fondement et totalement injustifiées à mon égard.

Je ne peux que vous inciter à lire l'article du Jura Libre paru en septembre 2017 auquel vous faites allusion dans votre interpellation. J'en tiens volontiers une copie à disposition de Gaëtan Aellen, PLR, à l'issue de ce Conseil de ville. Je suis persuadé que cette interview devrait pouvoir dissiper toutes vos craintes et vous rassurer sur les intentions que vous souhaitez m'attribuer à tort.»

Jessica Froidevaux, cheffe du Département urbanisme et mobilité: «En réponse à l'interpellation de Denis Gerber, PLR, du 17 juin 2021, je peux apporter la réponse suivante. Nous remercions le groupe PLR de son interpellation. Nous tenons d'emblée à faire retomber la pression et à rassurer tout le monde; les aménagements prévus, qu'il s'agisse des places de stationnement ou de la création d'une zone 30 km/h, ont fait l'objet d'une validation de la Commission urbanisme et mobilité et du Conseil municipal. Le marquage des places a été fait dans le but premier de régler les problèmes récurrents de stationnement sur les trottoirs et ainsi améliorer la sécurité des piétons, plus particulièrement celle des enfants. Il ne s'agit en aucun cas de places privatives ou permanentes; elles sont à disposition de tous les usagers de la route, qu'ils soient riverains ou employés des institutions proches, qu'ils viennent de Saint-Imier ou qu'ils soient pendulaires. Il n'est d'ailleurs pas permis par la LCR de stationner des voitures ad aeternam. Nous confirmons que le marquage de cases de stationnement en zone blanche ne requiert selon nous ni décision formelle ni publication (art. 107, al. 3 et 4 OSR) si le stationnement n'est pas indiqué exclusivement par une marque (art. 107, al. 3, lit. a OSR). La signalisation n'a pas été posée immédiatement, effectivement, car un projet de zone 30 km/h dans le secteur est à l'étude. La signalisation des cases de stationnement pourrait alors prendre place sur le même totem que la signalisation pour la zone 30 km/h. Méthode qui nous permet d'économiser les deniers publics et de ne pas acheter des panneaux à plusieurs reprises. Afin de lever toute ambiguïté, nous avons pris l'option de publier ces nouvelles règles de stationnement avant la mise en zone 30 km/h du secteur. Si les passages pour piétons ont été supprimés, cela ne tient en aucun cas à l'intervention d'un riverain, mais à deux choses:

1. La fréquentation: selon la norme, les passages piétons ne peuvent être mis en œuvre que s'il existe une demande en traversée régulière.
2. La mise en œuvre prévisible d'une zone 30 km/h dans le secteur Fourchaux: dans ces zones, l'aménagement de passages pour piétons n'est en principe pas admis sauf si des besoins spécifiques l'exigent, notamment aux abords directs des écoles et des homes.

En ce qui concerne les contrôles effectués sur ces places, ils sont faits sur le même modèle que toutes les zones blanches de la Cité. Les mesures hivernales devront être respectées. Nous souhaitons aussi vous informer que d'une façon plus générale, nous étudions actuellement l'opportunité de mettre en place une politique de stationnement raisonnée. Nous sommes sur le point de confier un mandat pour une étude plus globale sur la circulation à Saint-Imier. Le Conseil de ville sera bien entendu informé en temps voulu de l'évolution de ces démarches. Nous espérons ainsi avoir répondu à votre interpellation.»



Denis Gerber, PLR: «Merci Jessica Froidevaux, cheffe du Département urbanisme et mobilité, pour l'information reçue.»

Patrick Domon, président: «Il ne semble pas y avoir d'autre réponse aux interpellations, nous pouvons donc passer aux nouvelles interpellations. J'en ai reçu 4.»

Morgane Bussian, ARC: «Il y a quelques années, un ancien élève fréquentant l'Ecole secondaire de Saint-Imier a émis le vœu de suivre un semestre de sa scolarité obligatoire dans une école alémanique du canton. Mais pour des raisons d'écologie, la commune de Saint-Imier avait refusé d'entrer en matière sur cette demande. Refusant de baisser les bras, la famille avait alors entrepris des démarches administratives et personnelles assez lourdes. Vous avouerez qu'une telle situation peut en rebouter plus d'un, aussi motivé qu'il soit. Dès lors, il serait temps d'entamer des démarches pour que de tels obstacles soient levés au sein d'un canton bilingue, qui devrait précisément profiter de cet atout pour favoriser de tels échanges dans un sens comme dans l'autre. C'est pourquoi nous demandons au Conseil municipal d'approcher les instances dirigeantes cantonales pour qu'il soit possible d'offrir l'opportunité aux élèves de Saint-Imier, qui le souhaiteraient, de suivre un semestre dans une école alémanique sans que la commune ne doive en assumer l'écologie. Nous demandons également qu'une enquête soit menée auprès des parents d'élèves, fréquentant l'Ecole secondaire actuellement, d'un éventuel intérêt pour un tel échange. Seraient-ils prêts, le cas échéant, à accueillir un élève alémanique pendant quelques mois? L'ESSI pourrait ainsi se profiler comme pionnière en la matière.»

Corentin Jeanneret, chef du Département éducation et culture: «Voici les éléments que je peux apporter pour répondre à l'interpellation déposée par la fraction ARC à propos des semestres d'école obligatoire dans la partie germanophone du canton de Berne. La ligne du Conseil municipal en la matière est constante et claire: l'entrée en matière pour de telles demandes est refusée. Ce refus s'explique d'une part par la volonté de l'Exécutif de ne pas créer de précédent qui obligerait notre Conseil à entrer en matière systématiquement et, d'autre part, afin de maîtriser

les coûts. En effet, si le Conseil municipal entre en matière pour une telle demande, les frais d'écologies sont à sa charge et cela représente un surcoût non négligeable par élève d'environ une dizaine de milliers de francs. Cela dit, le Département de l'éducation et de la culture n'est évidemment pas opposé au bilinguisme et aux échanges linguistiques. Ces derniers doivent même être encouragés dans notre grand canton bilingue pour tisser un pont par-delà le Röstigraben. Dans le cadre de la scolarité obligatoire, des échanges ont lieu par classe et à l'initiative de certains membres du Corps enseignant. Cela ne remplace pas un semestre complet en immersion, mais constitue déjà un bon début. Les élèves ont également la possibilité de rejoindre, dès la 10H, le Gymnase de Bienne afin de suivre le modèle alémanique de la Quarta. Cet enseignement bilingue et de qualité peut aussi pallier ce manque que vous relevez. En outre, il existe une Convention scolaire régionale concernant l'accueil réciproque d'élèves et le versement de contributions (Cf. RSB 439.14), ratifiée par les dix cantons de la Suisse du Nord-Ouest. Cette convention permet aux élèves bernois intéressés et ayant achevé leur scolarité obligatoire d'effectuer un séjour linguistique dans le cadre d'une douzième année dans un établissement public de la scolarité obligatoire du canton de Soleure. Durant cette année, les élèves sont généralement accueillis par une famille soleuroise et les coûts sont supportés à 65% par la commune de domicile de l'élève, la Direction de l'instruction publique prenant en charge également une partie. Le Conseil municipal va s'approcher du canton afin de voir quelles solutions peuvent être mises en place afin de venir encore étoffer l'offre que je viens de vous présenter. De plus, la direction de l'Ecole secondaire sera saisie du dossier afin de mettre en place un sondage auprès des élèves dans le but d'avoir une idée du potentiel d'une telle démarche, toujours selon votre demande.»

Morgane Bussian, ARC: «Merci Corentin Jeanneret, chef du Département éducation et culture, pour les informations, et pour les démarches qui seront entreprises.»

Danika Perret, ARC: «Interpellation intitulée: Piscine intérieure. Je souhaite m'exprimer au sujet des communications effectuées hier concernant la qualité de l'air de la piscine intérieure. Ma fille

était au bassin mercredi dernier et a montré une capacité respiratoire affaiblie durant la soirée ainsi que des démangeaisons au fond de gorge. Ces symptômes se sont atténués dès le lendemain, pour disparaître totalement durant le week-end. La monitrice de ma fille durant cet après-midi a, quant à elle, dû recourir à un traitement de cortisone afin d'atténuer ses symptômes. Je ne doute pas que des analyses sont faites régulièrement concernant la qualité de l'air et de l'environnement du bassin intérieur. En revanche, j'invite à prendre en compte les témoignages des utilisateurs et d'approfondir les investigations. Est-ce que ces analyses sont effectuées uniquement lorsque le bassin est vide ou est-ce que certains prélèvements ont également lieu durant les moments d'utilisation du bassin? Je souhaiterais que le service effectue de nouvelles analyses en collaboration avec les principaux utilisateurs de l'infrastructure et publie les résultats afin de rassurer les nageurs des fausses rumeurs. Merci pour votre écoute.»

Patrick Tanner, maire: «Merci pour l'interpellation. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, étant absent ce soir, nous prenons note et allons en discuter au sein du Conseil municipal. Ce que je peux déjà vous dire, en lien aussi avec le communiqué de presse paru hier sauf erreur, c'est que les mesures réalisées ont montré qu'à aucun moment la population a pu être exposée à un danger. Je comprends vos craintes, et je pense que nous pouvons, au nom de la transparence, vous apporter les réponses que vous souhaitez.»

Danika Perret, ARC: «Merci.»

Cédric Spielhofer, PLR: «Interpellation intitulée: Bornes de recharge pour vélos électriques. L'électromobilité n'est pas une mode, c'est un véritable fait de société. La crise sanitaire du Covid-19 vient confirmer cette tendance, en particulier dans le domaine des vélos électriques. Les ventes des vélos électriques, qu'ils soient de ville ou VTT, progressent régulièrement depuis 3 ans. Il n'y a pas à Saint-Imier et dans les environs, en particulier à Mont-Soleil et aux Pontins, de bornes de recharge pour les e-bikers. Ces derniers doivent souvent emporter leur chargeur domestique avec eux. Un accessoire encombrant. Dans ce contexte, les bornes de recharge publiques s'avèrent très précieuses pour faire le



plein d'énergie. Dans le canton du Valais, plusieurs communes offrent cette prestation gratuitement aux e-bikers. Le PLR demande au Conseil municipal d'étudier rapidement l'installation de plusieurs bornes. Saint-Imier, ville sportive et au pied des massifs de Chasseral et Mont-Soleil, accueille de nombreux adeptes de vélos électriques, un tourisme doux et nécessaire à l'économie locale et régionale.»

Marcel Gilomen, chef du Département économie et tourisme: «Je remercie le PLR pour cette interpellation. Il est vrai que la pandémie a boosté les ventes de vélos électriques et que de plus en plus d'adeptes sillonnent nos chemins. Pour vous fournir une réponse, j'ai pris langue avec Nicolas Vuilleumier, chef du Service urbanisme et mobilité, dans le but d'identifier les lieux les plus propices pour la pose de telles bornes. Etant donné le temps relativement long de la recharge de ces batteries, il est primordial de les installer dans des endroits où l'on passe un peu de temps. Nous avons déjà identifié quelques lieux tels que le Restaurant du Manoir à Mont-Soleil, la Maison Chasseral, la Place du Marché, la piscine, liste non exhaustive qu'il faudra affiner. Patrick Adatte, chef du Service de l'équipement, m'a quant à lui indiqué le nom de plusieurs fabricants. Une entreprise basée dans le canton du Valais propose des bornes qui vont de 3900 francs pour la recharge d'un vélo à près de 8000 francs pour 5 recharges simultanées, prix auquel il faut ajouter les frais d'installation. Il m'a aussi précisé que SACEN SA, dont la Municipalité est actionnaire, pourrait le cas échéant proposer son propre modèle. La Commission économie et tourisme a quant à elle accueilli l'idée avec enthousiasme et va se pencher sur la question. Il faudra déterminer la pertinence,

la faisabilité, et surtout le coût d'un tel projet. J'espère avoir répondu à votre interpellation.»

Cédric Spielhofer, PLR: «Merci Marcel Gilomen, chef du Département économie et tourisme, pour la réponse. Je me réjouis de voir ces bornes de recharge pour nos futurs e-bikers.»

Samuel da Silva, PLR: «Interpellation intitulée: Réhabilitation du Sentier Nature. L'origine de cette interpellation est peut-être déjà un peu lointaine, mais les buts de celle-ci demeurent aujourd'hui encore dans les préoccupations de notre société. Raison pour laquelle il nous paraît pertinent d'en donner le contexte. En effet, au début de l'introduction de la brochure éditée par la Commission de la nature et environnement 1100°, on peut lire: «Dans le cadre des festivités qui ont marqué le 1100° Anniversaire de notre Cité en 1984, un espace avait été réservé à la protection de la nature et à la connaissance de l'environnement. C'est à cette occasion qu'a été aménagé et balisé le Sentier Nature de Saint-Imier, dont le but est de faire connaître une nature encore riche, mais menacée.»

Plus loin, cette introduction se termine par ces quelques phrases: «On a heureusement pris conscience assez tôt du rôle joué par la forêt dans la protection des sols et la régulation des sources. Les forêts décimées ont été reconstituées et sont aujourd'hui un des traits dominants de notre paysage. Si nous les connaissons bien, si nous savons les aimer, nous saurons alors les sauver et les transmettre intactes à nos descendants». Ces passages, rédigés il y a 37 ans pour la sauvegarde de la nature, sont, en 2021, plus que jamais d'actualité. Ainsi, nous demandons au Conseil municipal d'étudier, dans les meilleurs délais, la réhabilitation de ce sentier, et pourquoi pas en impliquant différentes générations imériennes avec l'aide des services publics.»

Marcel Gilomen, chef du Département économie et tourisme: «Je remercie le PLR d'avoir souligné ce point important. Il est vrai qu'à l'heure actuelle la nature est au centre de toutes les préoccupations. Je pense que le Commission économie et tourisme peut se pencher sur ce sentier et voir comment le remettre le mieux possible en valeur.»

Samuel da Silva, PLR: «Merci Marcel Gilomen, chef du Département économie et tourisme. Nous attendons de voir la suite.»

Patrick Domon, président: «Il ne semble pas y avoir d'autres interpellations, nous pouvons passer au point suivant de l'ordre du jour.»

6. Petites questions

Patrick Domon, président: «Je commence par donner la parole au Conseil municipal pour les réponses aux petites questions.»

Jessica Froidevaux : « Je souhaite apporter un complément de réponse à la petite question de Gaëtan Aellen, PLR, du 17 juin 2021, concernant les conteneurs sur les trottoirs. Gaëtan Aellen, PLR, n'étant pas là ce soir, je vais toutefois apporter ce complément. Nous partageons le constat exposé sur la présence de conteneurs sur les trottoirs à différents endroits à Saint-Imier et les désagréments que cela peut parfois occasionner. Il faut toutefois relativiser la gravité de la situation. Le règlement sur les déchets indique qu'il est interdit de jeter, déposer ou d'abandonner des déchets en dehors des installations d'élimination prévues à cet effet. Il permet aussi d'imposer le recours à des conteneurs pour les groupes de bâtiments faisant partie d'un même ensemble, les immeubles locatifs, mais aussi pour l'industrie, l'artisanat et le secteur tertiaire. Les conteneurs vus çà et là dans les rues de Saint-Imier n'ont donc a priori rien d'illégal, d'autant plus qu'ils prennent bien souvent place sur des trottoirs privés. Ces deux aspects sont importants et renvoient directement à la notion d'égalité de traitement. En vertu de ce principe, nous aurions du mal à interdire à un propriétaire d'avoir recours à un conteneur alors que son voisin direct pourrait, lui, y avoir recours. Dans certains cas, il n'est pas possible de ranger les conteneurs à l'intérieur des bâtiments : manque d'espace de stockage, absence d'ascenseur, perron ou seuil infranchissable, règles d'hygiène pour les établissements publics, etc. C'est pourquoi il est difficile d'envisager d'interdire les conteneurs sur la voie publique. En revanche, il est assez clair dans notre esprit que les abords des conteneurs doivent rester propres et ne pas être encombrés par des déchets. Ainsi, si un conteneur est plein, nous pouvons envisager soit :

1. De demander aux propriétaires d'en installer un deuxième si la situation le permet.
2. De demander que les sacs taxés qui ne trouvent plus de place dans le conteneur soient déposés sur le trottoir les jours de tournée, uniquement à partir de 7 h.
3. D'informer les propriétaires qu'il est toujours possible de déposer les sacs taxés à la déchetterie aux heures d'ouverture habituelles.

Nous espérons ainsi avoir répondu à satisfaction aux attentes de Gaëtan Aellen, PLR. »

Gisèle Tharin, PLR : « Au nom de Gaëtan Aellen, PLR, je remercie Jessica Froidevaux, cheffe du Département urbanisme et mobilité, pour ce développement. »

Patrick Domon, président : « Il ne semble pas y avoir d'autre réponse aux petites questions. »

Patrick Domon, président : « Je vais donner la parole concernant les nouvelles petites questions. J'en ai reçu 6. »

Michel Bastardoz, PLR : « Nous parlons de développement durable, d'écologie, réchauffement climatique, etc. Le citoyen qui aimerait faire un geste pour notre planète en se dotant d'une voiture à propulsion électrique s'il est propriétaire d'une maison individuelle ou qu'il possède un garage, pas de souci, il fait installer un équipement pour recharger son véhicule. En revanche, le citoyen qui est locataire dans un immeuble, ou le touriste qui est de passage dans notre Cité a, pour faire le plein d'énergie, le choix entre la patinoire, le sud de l'Esplanade

des Collèges ou les halles de gymnastique. Pour Saint-Imier, Terre d'énergies, est-ce suffisant ? Est-ce que l'achat d'une voiture électrique, et cela pour des raisons pratiques, va devenir le privilège des propriétaires ou des possesseurs de garage ? Ne faudrait-il pas des places de rechargement, par exemple à la Place du Marché, à la Place du 16-Mars, à l'hôpital, à la gare, etc. ? Un exemple : des travaux sont en cours actuellement à la Rue du Vallon. Ne serait-il pas judicieux de prévoir (ce qui n'est pas le cas) déjà maintenant une ou deux cases avec une borne de rechargement pour les utilisateurs de la Salle de spectacles ou les clients du peut-être futur hôtel, sur les places qui sont perpendiculaires au petit jardin public, et ne pas attendre que les travaux soient terminés pour rouvrir la rue dans une année ? La fraction PLR demande au Conseil municipal d'étudier un projet général pour améliorer l'infrastructure permettant d'accueillir plus de voitures électriques sur le territoire de notre commune, dite Terre d'énergies. »

Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement : « Je remercie Michel Bastardoz, PLR, pour cette petite question pertinente. Nous allons nous pencher sur le sujet, afin de vous apporter une réponse, lors d'un prochain Conseil de ville. »

Michel Bastardoz, PLR : « Merci. »

Gisèle Tharin, PLR : « Petite question intitulée : *Cyberattaques*. Les cyberattaques deviennent de plus en plus fréquentes ces derniers mois. En mai dernier, la commune de Rolle en a fait les frais et les données parfois sensibles concernant plus de 5000 de ses habitants sont accessibles sans grande difficulté sur le darknet. La commune de Saint-Imier a-t-elle un plan d'action si un tel phénomène de ce genre devait se produire ? »

Patrick Tanner, maire : « Concernant ce qui est arrivé à Rolle, il semblerait qu'il y ait eu des alertes par les systèmes informatiques, et que ces alertes sont restées dans des boîtes e-mail qui n'ont pas été lues. Je peux vous assurer que notre Service informatique prend toutes les mesures nécessaires pour éviter les intrusions dans nos systèmes. Il a été rappelé à l'ensemble du personnel, pas plus tard que le 27 août dernier, les règles à adopter pour éviter ce type de problème. La plupart du temps, quand il y a une intrusion sur un système informatique, c'est souvent la conséquence d'une erreur humaine, d'une mauvaise manipulation. Cependant, même si les gens sont attentifs et minutieux, les auteurs des cyberattaques ont toujours une longueur d'avance sur les systèmes de protection. La Commission de gestion exerce les attributions d'autorité de surveillance communale en matière de protection des données, mais on ne peut pas lui imputer la responsabilité en cas de problème. Je dirais que le plan d'action dépend aussi du type d'attaque. On l'a vu dans le cas de Rolle, la chose qu'il ne faut pas faire, c'est de ne pas communiquer. Il faut faire preuve de transparence. Le rôle des autorités consiste à agir très vite, informer les personnes qui ont été victimes de l'attaque et dont les données ont été exposées. Maintenant, je dirais que nous faisons tout pour que cela ne puisse pas arriver, mais on ne peut cependant pas garantir que cela n'arrivera jamais. Je vais m'entretenir avec notre Service informatique pour pouvoir vous apporter plus de détails sur notre stratégie en cas d'attaque. »

Gisèle Tharin, PLR : « Merci. J'attends volontiers ce pro-

chain retour du Service informatique. »

Christian Tharin, PLR : « Petite question concernant les travaux pour les nouveaux dépôts des Services techniques. Lors du Conseil de ville du 13 décembre 2018, nous avions préavisé favorablement au Corps électoral la dépense de 1800000 francs concernant l'acquisition et la rénovation des entrepôts de l'ancienne entreprise Zanella en faveur des Services techniques. La population imérienne a accepté ce crédit le 10 février 2019 par 728 voix sur 923 suffrages valables, soit 78,87%. Notre fraction a remarqué qu'un bâtiment a été démolé et depuis lors, plus rien ne s'est passé depuis un certain temps. Nous souhaitons connaître :

- L'état actuel des travaux.
- La raison de l'arrêt du projet.
- Le délai de reprise des travaux.
- La fin prévisible des travaux. »

Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement : « Ne croyez pas que rien n'a été fait. Le projet avance. Après la démolition, des analyses ont été menées. Les plans qui se trouvent dans les mains de l'architecte, M. Fontana, ont fait l'objet de discussions, ils ont été actualisés. Les plans m'ont d'ailleurs été présentés la semaine passée et ils seront soumis à la Commission de l'équipement fin septembre. Maintenant vous pensez bien que mon but est d'avancer au plus vite, afin de pouvoir installer mes collaborateurs dans des bâtiments de qualité et réfléchis. »

Christian Tharin, PLR : « Merci pour ces informations. Je trouve dommage qu'au moment de l'acceptation du projet, il n'y ait pas eu les plans déjà établis. Mais voilà, j'en prends acte, et vous remercie. »

Patrick Domon, président : « J'ai encore une petite question urgente concernant le quai nord de la gare de Saint-Imier. Je donne la parole. »

Christian Tharin, PLR : « En raison de la communication de M. le maire qui a été faite tout à l'heure, nous retirons, logiquement, cette petite question urgente. Bien entendu, nous attendons avec plaisir un complément d'information lors de la prochaine séance, comme promis par M. le maire. »

Swann Thommen, ARC : « La fraction ARC se permet de vous demander de nous éclairer sur le futur de notre piscine extérieure. En effet, les habitants du Vallon n'ont encore reçu aucune nouvelle concernant sa possible réouverture en été 2022, et si cette option est réaliste aux yeux du Département bâtiments et infrastructures sportives. En vous remerciant pour vos éclaircissements. »

Patrick Tanner, maire : « En l'absence du responsable du département, je vais prendre note de votre petite question. Nous vous apporterons une réponse lors d'une prochaine séance. Ce que je peux vous dire, c'est que la situation est complexe du point de vue politique, dans le sens où la fermeture qui a été ordonnée par le Conseil municipal concerne principalement le problème avec le système de chloration. C'est ce qui a occasionné la fermeture immédiate de la piscine extérieure. Maintenant, suite à l'audit réalisé à la demande du Service bâtiments et infrastructures sportives, il a été constaté que l'état général de la piscine extérieure laisse apparaître la nécessité de travaux plus conséquents. Nous sommes en train de déterminer

le coût et la stratégie à adopter pour pouvoir ouvrir la piscine extérieure lors de la prochaine saison. Le Service bâtiments et infrastructures sportives travaille là-dessus. »

Swann Thommen, ARC : « Merci. »

Michel Ruchonnet, PS : « Petite question intitulée : *Pandémie et Commune*. La quatrième vague de Covid-19 est en route et ce virus nous oblige à rebondir et à nous adapter sans cesse. Nous vous avons déjà posé officiellement des questions à ce sujet avec malheureusement des réponses peu satisfaisantes. Avec ma commission du CJB, nous avons rencontré Pierre-Alain Schnegg il y a exactement 2 semaines et nous avons fait le point sur les chiffres actuels. Le Jura bernois est le plus mauvais élève avec seulement 54,3% de vaccinés (en comptant ceux qui ont reçu 2 doses, mais également ceux qui n'ont reçu que 1 dose) et la tête du classement est occupée par le Seeland avec 71%. L'objectif à atteindre se situe entre 80 et 90% de gens vaccinés et il y a encore un bel effort à faire. Actuellement, seule la vaccination permet d'espérer, d'assurer l'arrêt de la circulation du virus. Vous aviez mentionné qu'il existait au niveau communal une Task Force Covid, mais que celle-ci avait été mise en veilleuse. Nous revenons donc à la charge en vous demandant si ce groupe de travail est de nouveau actif et quels sont les idées ou du moins les projets pour notre commune. Je vous informe déjà d'un changement de paradigme. Jusque-là les gens allaient vers le vaccin, mais nous allons promouvoir la vaccination qui va à la rencontre des populations. Je vous rappelle que les communes ont un rôle à jouer tel qu'il leur a été rappelé en janvier dernier par l'autorité cantonale. En résumé, qu'allez-vous faire pour notre commune dans cette situation qui reste préoccupante ? »

Patrick Tanner, maire : « Vous avez raison, la situation est tendue avec la progression de la 4^e vague. Nous aimerions tous revenir à la normale le plus rapidement possible. Nous avons les chiffres de la Confédération. Virginie Masserey, cheffe de la section « Contrôle de l'infection et programme de vaccination » à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), annonçait que le taux de vaccination se situait à 52% pour les personnes ayant reçu 2 doses, et à 57% pour ceux n'ayant encore reçu qu'une seule dose. Mais, ces chiffres peuvent varier, car ne sont pas pris dans la statistique les personnes ne nécessitant pas de deuxième dose, car ayant eu le Covid dernière fois. La Task Force Covid de la commune n'a pas été réactivée, car la situation est actuellement gérée par le Conseil municipal avec l'appui de la Chancellerie municipale. Nous avons pris toutes les mesures possibles avec le Département de M. Schnegg. Nous avons participé à la vaccination à la rencontre de la population en faisant venir le camion de la vaccination à Saint-Imier. Nous allons continuer d'accéder aux demandes du canton dans la mesure du possible. Ensuite, nous ne sommes pas médecins. Nous n'avons pas les compétences pour injecter le vaccin. Les initiatives doivent venir du milieu médical et du canton qui est en charge de la stratégie. Je peux vous assurer que nous collaborons au maximum pour rendre la vaccination accessible à la population. Après, on ne peut pas forcer les gens, c'est une décision personnelle. On ne peut pas contraindre les gens à se faire vacciner. La stratégie adoptée par le canton varie également en fonction du taux d'hospitalisation et le remplissage des hôpitaux. La Confé-

dération peut faire changer le comportement des citoyens en appliquant des mesures fortes. La Municipalité de Saint-Imier ne peut quant à elle pas décréter de telles mesures. Voilà ce que vous pouvez dire. »

Michel Ruchonnet, PS : « Je crois qu'on ne se comprend pas. Le but ce n'est pas de se substituer au canton ou à la Confédération. L'idée de M. Schnegg est claire. Les communes doivent s'engager. Mais pas pour édicter des lois. Par exemple, être visibles. Un flyer aux habitants. Être à disposition des habitants pour discuter s'ils ont des questions. Faire quelque chose de « festif ». On ne demande pas de prendre des mesures. On ne se comprend pas. Vous voyez ce que je veux dire ? »

Patrick Tanner, maire : « Je comprends bien. Mais, on a aussi une Commission de la santé, et nous n'avons reçu aucune proposition concrète allant dans ce sens-là. Nous examinons volontiers les idées. Mais, je tiens encore à répéter qu'au niveau de l'Exécutif nous ne sommes pas qualifiés pour apporter des réponses aux gens sur la vaccination. »

Michel Ruchonnet, PS : « On tourne en boucle. Il faut que l'on discute dehors pour que l'on se comprenne bien. J'aimerais juste encore défendre votre municipale Paula Tanner, en charge du Département action sociale, et qui est de votre parti. Elle vous a fait des propositions de la Commission de la santé. Vous n'avez accepté aucune proposition. Nous avons aussi proposé d'intégrer ce groupe avec M. le pharmacien Hugo Figueiredo, ou moi en tant que médecin. Vous avez jugé que ce n'était pas nécessaire. J'ai bien assez de travail, mais les propositions avaient été faites. Quand vous dites que la Commission de la santé n'a rien proposé, c'est faux. Ne dites pas que la Commission de la santé n'a rien fait. Vous remarquerez que je défends votre ARC. »

Patrick Tanner, président : « Je ne mettais pas du tout en cause ma collègue Paula Tanner, cheffe du Département action sociale. »

Michel Ruchonnet, PS : « J'attends, nous attendons quelque chose d'autre pour accélérer. C'est la seule manière. »

Christian Tharin, PLR : « Je me permets une nouvelle petite question suite à la réponse de M. le maire concernant la cybercriminalité. J'ai bien entendu que l'Exécutif prendra les mesures nécessaires si quelque chose devait arriver. J'ai aussi entendu que la Commission de gestion était responsable de la protection des données, mais que la responsabilité

ne peut pas lui être imputée si quelque chose devait arriver, ce qui est une très bonne chose. Par contre, est-ce qu'il y a quelqu'un qui est la personne de contact pour la Commission de gestion en matière de protection des données ? Et deuxième élément, vous avez fait mention d'une information au personnel. La Commission de gestion serait intéressée de savoir ce qui s'est dit pour gérer la protection des données. »

Patrick Tanner, maire : « La personne de contact au niveau informatique est le responsable informatique, Fabien Lavanchy, qui est sous la responsabilité du chancelier. C'est lui qui informe le personnel communal dès que des situations nouvelles apparaissent. C'est volontiers que nous lui demanderons de vous faire suivre les recommandations qu'il a transmises en interne. »

Christian Tharin, PLR : « Merci M. le maire. C'est avec plaisir que la Commission de gestion prendra acte des informations de Fabien Lavanchy, responsable informatique. »

Patrick Domon, président : « Il ne semble pas y avoir d'autre petite question, nous pouvons passer au point suivant de l'ordre du jour. »

7. Divers et imprévu

Patrick Domon, président : « Y a-t-il des divers et imprévu ? »

Christian Tharin, PLR : « Je ne vais pas faire très long. J'aimerais juste, simplement, remercier quelqu'un qui est là à toutes les séances, qui rédige le procès-verbal du Conseil de ville. Juste remercier une fois de manière officielle M. le vice-chancelier, Tiago, pour tout ton travail. Merci pour les heures que tu passes à écrire le procès-verbal. Je pense qu'il vaut la peine, une fois de temps à autre, de le remercier chaleureusement. Je vous prie de l'applaudir. »

... Applaudissements...

... Tiago Rodrigues, vice-chancelier, présente ses remerciements par un hochement de tête...

Patrick Domon, président : « Je vous remercie Christian Tharin, PLR. »

Patrick Domon, président : « Y a-t-il encore des divers et imprévu ? »

Patrick Domon, président : « Cela ne semble pas être le cas. Je vous remercie, et je lève la séance. »

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h32.



Au nom du Conseil de ville

Présidence : Patrick Domon, président

Secrétaire : Tiago Rodrigues, vice-chancelier

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Sahel, entre inquiétudes justifiées et fantasmes

La conférence de Loïc Brüning et du professeur Etienne Piguet de l'université de Neuchâtel aura pour thème les changements climatiques au Sahel. Ces changements impliquent des mouvements de population qui pourraient avoir des conséquences même en Europe. La conférence aura lieu à Tramelan, village où Loïc Brüning a fait ses classes.



A l'horizon de quelques décennies, les changements climatiques pourraient mettre en péril de nombreuses populations et les pousser à l'exil. Le Sahel est souvent considéré comme particulièrement menacé et est déjà exposé à

des changements environnementaux. Des millions de réfugiés du climat vont-ils tenter de gagner l'Europe? Dans cet exposé, les intervenants feront la part des choses entre inquiétudes justifiées et fantasmes. Dans une première partie, ils

présenteront un état des lieux des perspectives climatiques au Sahel et des risques de déplacements de populations en se basant sur la littérature scientifique récente. Dans un deuxième temps, les conférenciers prendront la mesure

des enjeux de déplacements, en lien avec l'érosion côtière, déjà bien réels de la région de Saint-Louis du Sénégal où l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel mène des recherches avec des partenaires locaux.

Loïc Brüning

Après un master en sciences de la population et du développement à l'Université de Liège en Belgique, Loïc Brüning est aujourd'hui assistant et doctorant à l'Université de Neuchâtel à l'Institut de géographie. Loïc a toujours eu un fort intérêt pour l'Afrique de l'Ouest, ce qui s'est confirmé après différents voyages dans la région. Actuellement, Loïc travaille sur la relation entre les changements environnementaux et la migration. Plus précisément, sa thèse, encadrée par le Professeur Etienne Piguet, interroge les impacts des migrations sur les capacités d'adaptation dans un contexte d'érosion côtière au nord du Sénégal dans la région de Saint-Louis. A côté de ses activités de recherches, Loïc s'investit aussi dans l'association Gbonele un toit pour toi qui travaille pour mettre en place un centre d'accueil pour les élèves en Côte d'Ivoire.

Etienne Piguet

Etienne Piguet est professeur de géographie des mobilités à l'Université de Neuchâtel. Ses recherches portent sur la Suisse, l'Europe et l'Afrique de l'Ouest avec un intérêt particulier pour les flux et les politiques migratoires, la question des réfugiés et de la discrimination. Récemment, il s'est penché sur les liens entre changement climatique et migrations dans le cadre du GIEC/IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change). Etienne Piguet préside

la Commission de géographie de la population de l'Union Géographique Internationale. Il est vice-président de la Commission fédérale suisse des migrations et tient le blog *politique migratoire* sur le site du quotidien suisse Le Temps. Il vient de publier *Asile et réfugiés, repenser la protection* dans la collection Le Savoir Suisse. | cip

Changements climatiques au Sahel
Jeudi 30 septembre
CIP Tramelan, 19 h 30
Entrée libre, collecte

Des œuvres qui s'inspirent de la nature

L'artiste tramelot Jean Pierre Béguelin propose une nouvelle exposition au CIP dans son village natal dès le 1^{er} octobre. Les œuvres du peintre se reconnaissent par le jeu du relief avec la matière et les nuances subtiles des couleurs. C'est un plaisir certain de découvrir les nouvelles œuvres tous les 3 à 4 ans accrochées aux cimaises du CIP.



L'artiste n'hésite pas à s'approprier différents supports pour créer des peintures abstraites avec son imagination débordante, en utilisant des formats carrés ou allongés avec la force et le mouvement qui les animent. La créativité de l'artiste l'amène à une grande liberté, à tel point que les toiles deviennent des plaques d'acier qui s'oxydent et évoluent au fil du temps. L'œuvre de Jean Pierre Béguelin bouge, elle est vivante et riche en sensations.

Dans une abstraction maîtrisée, l'artiste mêle les matériaux, travaille le relief et met en lumière sa muse principale: la nature. Là où ses yeux se posent, où son esprit est charmé, le peintre capture l'instant dans son esprit. Puis il retranscrit ses ressentis, ses visions et sa propre interprétation de ces coups de cœur spontanés. Il partage ainsi le sentiment du moment à coup de spatule. L'œuvre se compose ainsi de manière dynamique et les textures apparaissent. Ces jeux de matières, ces

nuances viennent ensuite caresser les yeux de l'observateur qui s'approprie les toiles sensorielles en douceur.

Membre actif de la SPSJ (Société des peintres et sculpteurs jurassiens) depuis 1997, Jean Pierre Béguelin a à son actif plus de 40 expositions personnelles: Tramelan, Courtelary, Delémont, Soyaères, Saignelégier, Neuchâtel, Martigny, Sierre, Montreux, Saint-Aubin FR, Genève, Berne, Bienne, Dotzigen entre autres, et plus de 30 expositions collectives (la dernière à La Galerie de la Treille à Sion).

Dans le cadre de cette exposition, beaucoup de créations récentes et inédites seront à découvrir. | cip

Vendredi 1^{er} octobre
au samedi 6 novembre
Exposition de peinture,
Jean Pierre Béguelin
Ouverture: du lundi
au vendredi de 8 h à 20 h,
samedi et dimanche
de 15 h à 18 h
Vernissage: vendredi
1^{er} octobre à 19 h

EN SALLES

AU ROYAL À TAVANNES

POURRIS GÂTÉS

VENDREDI 24 SEPTEMBRE, 20 H
SAMEDI 25 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 26 SEPTEMBRE, 17 H

de Nicolas Cuche, avec Gérard Jugnot, Camille Lou. Paresseux, capricieux, fêtards et pourris gâtés, les trois enfants d'un riche homme d'affaires ne font rien de leur vie, à part dépenser l'argent de leur père. Lassé par leur comportement, celui-ci décide de leur donner une bonne leçon en leur faisant croire qu'ils sont totalement ruinés. En français. 10 ans. Durée 1 h 24.

TIDES

SAMEDI 25 SEPTEMBRE, 17 H
MARDI 28 SEPTEMBRE, 20 H

de Ti Fehlbaum, avec Nora Arnezeder, Sarah-Sofie Boussnina. Lorsque la terre est devenue inhabitable pour les humains, l'élite dirigeante s'est installée sur la planète Kepler 209. Mais son atmosphère rend les nouveaux habitants stériles. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 44.

REMINISCENCE

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE, 20 H

de Lisa Joy, avec Hugh Jackman, Rebecca Ferguson. Nick Bannister, détective médiumnique établi à Miami, explore les méandres du passé pour permettre à ses clients de retrouver des souvenirs perdus. Sa vie bascule

lorsqu'il accepte de s'occuper de l'affaire d'une certaine Mae, très simple au départ, mais qui tourne rapidement à l'obsession. En français. 14 ans. Durée 1 h 56.

SUPERNOVA

LUNDI 27 SEPTEMBRE, 20 H

de Harry Macqueen, avec Sanley Tucci, Colin Firth. Sam et Tusker, partenaires de vie depuis vingt ans, parcourent l'Angleterre dans leur camping-car et visitent des amis, de la famille et des lieux de leur passé. La vie du couple a complètement changé il y a deux ans lorsque Tusker a été diagnostiqué de démence précoce. En français. 14 ans. Durée 1 h 34.

TOUT S'EST BIEN PASSÉ

MERCREDI 29 SEPTEMBRE, 20 H

de François Ozon, avec Sophie Marceau, André Dussollier. A 85 ans, le père d'Emmanuèle est hospitalisé après un accident vasculaire cérébral. Quand il se réveille, partiellement paralysé et dépendant, il demande à sa fille adorée de l'aider à mourir. Emmanuèle et sa sœur sont sous le choc; elles font tout pour redonner goût à la vie à leur père. En français. Durée 2 h 43.

MOURIR PEUT ATTENDRE

JEUDI 30 SEPTEMBRE, 20 H

voir ci-contre.

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

LA NUIT DES ROIS

VENDREDI 24 SEPTEMBRE, 18 H
DIMANCHE 26 SEPTEMBRE, 20 H

de Philippe Lacôte, avec Bakary Koné, Steve Tientcheu. Abidjan, ville la plus peuplée de la Côte d'Ivoire. Zama, un garçon des rues, est envoyé à *La Maca*, une prison au milieu de la forêt dirigée par ses détenus. En français. 16 ans. Durée 1 h 33.

FLAG DAY

VENDREDI 24 SEPTEMBRE, 20 H 30
SAMEDI 25 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 26 SEPTEMBRE, 17 H

de Sean Penn, avec Sean Penn, Dylan Penn, Josh Brolin. John Vogel était un personnage hors norme. Enfant, sa fille Jennifer s'émerveillait de son magnétisme et de sa capacité à faire de la vie une grande aventure. Il lui a beaucoup appris sur l'amour et la joie, mais elle va découvrir sa vie secrète de braqueur de banques et faussaire. En français. Durée 1 h 48.

LE GRAND MÉCHANT RENARD ET AUTRES CONTES

SAMEDI 25 SEPTEMBRE, 15 H
DIMANCHE 26 SEPTEMBRE, 10 H

de Patrick Imbert et Benjamin Renner. Ceux qui pensent que la campagne est un lieu calme et paisible se trompent, on y trouve des animaux particulièrement agités, un Renard qui se prend pour une Poule, un Lapin qui fait la Cigogne et un Canard qui veut remplacer le Père Noël. En français. Pour tous. Durée 1 h 19.

UN TRIOMPHE

SAMEDI 25 SEPTEMBRE, 18 H
LUNDI 27 SEPTEMBRE, 20 H
MERCREDI 29 SEPTEMBRE, 20 H

de Emmanuel Courcol, avec Kad Merad, David Ayala. Etienne, un comédien passionné, n'arrive pas à joindre les deux bouts. Comme les propositions de rôles ne se bousculent pas au portillon, il accepte d'animer un atelier de théâtre en prison. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1 h 46.



LES AVENTURES DE PIL

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE, 14 H

reprise.

CINQ NOUVELLES DU CERVEAU

MARDI 28 SEPTEMBRE, 20 H

de Jean-Stéphane Bron. Poursuivons-nous répliquer le cerveau humain sur ordinateur? Le connecter à des machines? Envoyer des robots coloniser l'univers? En ce début de 21^e siècle, la science-fiction est entrée dans les laboratoires. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1 h 40.

IN THE MOOD FOR LOVE

VERSION RESTAURÉE
MERCREDI 29 SEPTEMBRE, 18 H

de Kar-Wai Wong, avec Maggie Tony Chiu-Wai Leung, Hong Kong, 1962. M. et M^{me} Chow emménagent dans leur nouvel appartement le même jour que leurs voisins, M. et M^{me} Chan. Sans comprendre comment cela a commencé, Chow Mo-wan et Chan Li-zhen apprennent que leurs époux respectifs ont une liaison. En VO s.-t. 14 ans. Durée 1 h 38.

MOURIR PEUT ATTENDRE

JEUDI 30 SEPTEMBRE, 20 H

de Cary Joji Fukinaga, avec Daniel Craig, Léa Seydoux. Bond a quitté les services secrets et coule des jours heureux en Jamaïque. Mais sa tranquillité est de courte durée, car son vieil ami Felix Leiter de la CIA débarque pour solliciter son aide: il s'agit de sauver un scientifique qui vient d'être kidnappé. En français. Durée 2 h 43.

TRAMELAN

Les champignons à l'honneur

Ce week-end, la société mycologique organise sa traditionnelle exposition de champignons à la salle de la Marelle, de 12 h à 22 h (samedi) et de 10 h à 17 h (dimanche). Croûtes aux champignons, soupe de courge et desserts seront servis. Concours de morilles et animation pour les enfants. Possibilité de faire contrôler ses récoltes durant toute l'exposition. Deux sorties dans le terrain auront lieu sous la conduite d'un expert, samedi à 14 h et dimanche à 9 h 30. | *société mycologique de tramelan et environs*

RENCONTRES ŒCUMÉNIQUES DES AÎNÉS

Enfin c'est la reprise!

Rappel: nous vous attendons mercredi prochain 29 septembre à 14h30 à la maison de paroisse catholique, Grand-Rue 110 à Tramelan. Venez découvrir, par l'entremise de photos, de récits, etc., la beauté des paysages et la richesse historique des Cévennes. Les présences sont libres, et ce n'est pas parce que vous venez une fois que vous serez tenus de revenir à chaque

fois! Ces moments de convivialité et de partage sont mis spécialement sur pieds pour vous et se terminent toujours en toute convivialité avec une collation. Entendu, cette rencontre se déroulera dans le respect des directives sanitaires en vigueur. Vous souhaitez des renseignements, vous avez besoin d'un taxi, appelez la responsable Thérèse Schimid, 032 487 53 16. | *Iva*

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Un mur de paille pour ouvrir les yeux



Tout comme plusieurs autres des 13 installations, le *Mur de paille* fait référence au rôle de l'agriculture tout en évoquant de nombreux thèmes connexes. La culture de la paille issue du blé, de l'orge ou de l'avoine est contrainte par le climat et l'altitude. Dans le Val-de-Ruz, elle ne peut pas être produite au-dessus de 1000 m. Elle est source de liens, par son commerce, entre agriculteurs de montagne et de plaine. Qu'elle serve de litière, d'alimentation, plus rarement de protection du sol ou de ressource énergétique comme bio-combustible ou encore de matériau de construction, la paille est multi-fonctionnelle. Le mur est ainsi une évocation plurielle du rôle de l'agriculture dans l'évolution des paysages et des liens de l'agriculture avec d'autres domaines d'activités.

| parc régional chasseral

www.artenvue.ch

La dernière création de l'artiste Emmanuel DuPasquier, dit Paxon, intitulée *Passe-Paille*, a été installée en juillet dernier au parking de La Vue-des-Alpes. Cette 13^e et dernière œuvre monumentale constitue l'une des pièces maîtresses de l'exposition Art-en-Vue: Dialogue avec le paysage, qui propose cette année deux parcours faciles d'accès mêlant une douzaine d'installations artistiques et la découverte de l'œuvre littéraire de l'écrivain vaudruzien Jean-Paul Zimmerman. L'exposition est à voir en parcours

libre et en tout temps jusqu'au 31 octobre.

Construit en paille issue des cultures de la région, le *Mur de Paille* est la dernière pièce maîtresse de l'exposition Art-en-Vue: Dialogue avec le paysage. En obstruant volontairement le panorama sur les Alpes, il amène les visiteurs à recentrer leur regard sur les paysages autour d'eux afin d'en découvrir leurs particularités. Le mur interroge également quant à l'avenir du site de La Vue-des-Alpes en proposant, le temps d'une saison, une vision artistique du site.

Un mur, mais de multiples collaborations

Comme pour les autres installations monumentales composant cette exposition unique visible jusqu'à fin octobre, ce mur de paille est le fruit de nombreuses collaborations. La paille a été mise à disposition par Bio Neuchâtel. L'œuvre est le résultat d'un travail collaboratif entre les deux artistes impliqués pour cette édition d'Art-en-Vue (Emmanuel Du Pasquier, dit Paxon, et Ruben Pensa), l'entreprise d'ingénierie Iron cube et a bénéficié de la précieuse aide de Philippe Reichenbach, agriculteur de la région, pour sa mise en place. | *parc régional chasseral*

AGENDA

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

- Fête des voisins, Saint-Imier, dès 18h

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

- Festival international de la BD Tramlabulle, CIP, Tramelan
- Cubi Poter et le sortilège du poulailler, spectacle de marionnettes de personnages BD, CIP, Tramelan, 16h30
- Concert avec Serosly Serious et Walldown, CIP, Tramelan, 21h
- Soirée brésilienne de l'EMJB, salle de spectacles, Saint-Imier, 19h30
- Marché d'automne le Pré-aux-Boeufs, Sonvilier
- C-o-n-t-a-c-t, théâtre de rue, CCL, Saint-Imier, 14h et 16h
- Inspiration, volet culturel des paroisses, rendez-vous 17h devant la Collégiale, Saint-Imier
- Fête de la solidarité, école secondaire, Saint-Imier, dès 10h
- Dédicaces et animations, Espace Noir, Saint-Imier, dès 17h
- Atelier culture urbaine, Art-Terre Connexion, Courtelary, dès 10h

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

- Festival international de la BD Tramlabulle, CIP, Tramelan
- Concert des jeunes accordéonistes, CIP, Tramelan, 11h
- Cubi Poter et le sortilège du poulailler, spectacle de marionnettes de personnages BD, CIP, Tramelan, 16h30
- Roméo et Juliette (et Cubitus), spectacle de marionnettes, CIP, Tramelan, 16h30
- Concert de l'AMC, Marc Durolet, collégiale, Saint-Imier, 12h15

MARDI 28 SEPTEMBRE

- Marche découverte de la commission 3^e âge Bas-Vallon,

dès 13h (voir communiqué Bas-vallon)

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

- Réflexion autour du dérèglement climatique, groupe Renouveau vallon, salle de paroisse Saint-Georges, Saint-Imier, 19h30

JEUDI 30 SEPTEMBRE

- Changements climatiques au Sahel: vers des déplacements massifs de population? Conférence d'Etienne Piguët, CIP, Tramelan, 19h30

VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE

- Salon du Survivalisme, centre communal, Péry, 13h à 21h
- Vernissage de l'exposition de peinture de Jean-Pierre Béguelin, CIP, Tramelan, 19h
- Le Nez, CCL, Saint-Imier, 20h30
- Foire d'automne, Saint-Imier
- Inspirations, installation participative, Saint-Imier, 10h à 12h

SAMEDI 2 OCTOBRE

- Salon du Survivalisme, centre communal, Péry, 10h à 18h
- Vide-grenier, maison de l'enfance Les Ecureuils, Corgémont, 9h à 12h

DIMANCHE 3 OCTOBRE

- Salon du Survivalisme, centre communal, Péry, 10h à 17h

EXPOSITIONS

- Microtech, exposition de photos de Daniel Mueller, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 24 octobre
- Exposition de peinture de Jean-Pierre Béguelin, CIP, Tramelan, du 1^{er} octobre au 6 novembre

Améliorer la gestion des écoles

L'action des directions d'école est en passe de s'imposer comme la variable qui a le plus d'impact sur les résultats des élèves, à quasi-égalité avec le travail des enseignants, mais avec l'avantage de déployer ses effets sur tous les élèves de l'établissement et non pas sur une seule classe. L'amélioration des écoles passerait ainsi tout autant par l'efficacité des cadres scolaires que par celle des enseignants.

Dans ce contexte, Jean-Marc Huguenin, chargé d'enseignement à l'Université de Genève et habitant des Reussilles, et Frédéric Yvon, professeur à l'Université de Montréal, ont coordonné un ouvrage portant sur l'amélioration des institutions de formation, publié chez L'Harmattan. Cet ouvrage présente l'originalité d'être co-écrit avec des cadres scolaires romands. Les différents chapitres qui le composent sont illustrés par des cas réels et concrets. Différentes thématiques sont abordées, comme les systèmes de gestion de la qualité, l'école inclusive, la dématérialisation des processus ou encore la communication.



Crédit image: Adrian Enderlin

Deux cadres scolaires de la région ont contribué à cet ouvrage: Aude Stampbach Aebischer tout d'abord, directrice adjointe du Centre pédagogique Les Billodes au Locle, et Cédric Bassin ensuite, directeur général du ceff. Aude Stampbach Aebischer présente un modèle pour favoriser la collaboration entre enseignants à l'intérieur d'un cycle de formation dans une école de la scolarité obligatoire. Cédric Bassin, quant à lui, propose un système de pilotage orienté vers l'amélioration continue. Il s'appuie notamment sur un ensemble d'indicateurs qui lui

apportent des informations sur les différents domaines de la gestion, comme les résultats des apprenants ou le climat d'établissement.

L'ouvrage *Améliorer la gestion des institutions de formation* partage donc des recettes qui marchent, éprouvées par les cadres scolaires eux-mêmes dans l'exercice de leur fonction. Il contribue ainsi à diffuser des pratiques de gestion exemplaires pour favoriser la réussite des élèves.

Améliorer la gestion des institutions de formation
Edition L'Harmattan
ISBN: 978-2-343-23053-5

RECETTE D'ICI

Glace fior di latte

5dl 10' 6h

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

INGRÉDIENTS

- 3dl lait
- 2dl crème à 35% (non battue)
- 120g sucre
- 1sachet sucre vanillé

PRÉPARATION

1. Mélanger jusqu'à ce que le sucre fonde.
2. Verser en sorbetière et laisser prendre.

Rubrique offerte par

Nous avons le vin qu'il faut pour accompagner votre recette

CHIESA VINS
1905

Dr-Schwab 6 • 2610 St-Imier • 032 941 23 55
www.chiesavins.ch • info@chiesavins.ch



Photo: chocolateandclouds

Réclame



Versez maintenant!
cec.clientis.ch

PRIVOR compte prévoyance pilier 3a

Toute l'année: taux préférentiel 0.200%

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07

Semaine mouvementée

Une semaine particulière effectivement. Le mardi, l'entraîneur Sacha Calegari annonçait sa démission surprise, pour cause de trop-plein, mais indiquait rester en place jusqu'à la fin du tour pour assurer la transition avec le prochain entraîneur (tout en conservant sa casquette de vice-président, espérons-le sans date de péremption). Le jeudi, l'entraînement était écourté durant le petit match de fin pour cause d'animosité entre un jeune joueur et le reste de son équipe. Le samedi, seuls 14 joueurs étaient disponibles, dont un soldat qui n'a pas pu s'entraîner depuis juin et un joueur absent depuis plusieurs semaines à cause de son travail. Ajoutons à cela quelques blessures et un mariage de la sœur d'un joueur pour devoir réinventer complètement le milieu de terrain, le cœur du jeu.

Comme vous l'imaginez, le résultat n'était autre qu'une défaite face à une équipe qui n'aurait pas eu son mot à dire avec une préparation correcte et notre habituel milieu. Dans le football, il y a parfois des miracles, mais le hasard en fait rarement partie. Merci aux 14 joueurs qui ont répondu présents et qui finalement n'en peuvent pas grand-chose de la situation vécue samedi, plusieurs

ayant fait de leur mieux à de nouvelles positions (comme toujours dans le football de talus, les présents paient pour les absents... c'est aussi eux qui ont le droit à de longs discours moralistes sur les trop nombreuses absences des autres...) Pour en revenir au match, il a été divisé en quatre quarts, grâce aux pauses boissons. Après avoir manqué une immense occasion dès les premières secondes, le FC La Suze 07 encaissait le 0-1 dans le premier quart. Le deuxième quart de match, le seul dominé par le FC La Suze 07, voyait Simon Leuba égaliser d'une belle tête sur un corner de Swen Grandjean. En seconde période, pas de réelles occasions pour La Suze qui était dominée par son adversaire. Il était au final logique que Le FC Iberico Macedonia Bienne remporte les 3 points, même si le but de leur victoire ne tombait qu'à la 89^e. La semaine passée, on sortait d'un grand match pour viser le haut du classement. Désormais, le classement passe au second plan et l'avenir de cette équipe est une équation à plusieurs inconnues. Le vent tourne vite parfois. |jg

La Suze 07 – Iberico Macedonia Bienne _____ 1-2

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Manque de réussite

Après le premier point récolté contre Saint-Imier, l'équipe n'a pas pu enchaîner contre Courrendlin et le match s'est soldé par une défaite 2-4. En première période, les Potets ont mené par 2 fois au score, mais l'adversaire a égalisé rapidement et la mi-temps est atteinte sur le score de 2-2. Après le thé, Courrendlin prend l'avantage pour

la première fois puis l'on est proche de l'égalisation, mais le poteau sauve l'adversaire et dans l'enchaînement, celui-ci marque un 4^e but qui scellera le score final. | dr

Sen. Sonvilier – Courrendlin _____ 2-4

Vendredi 24 septembre
Sen. 19h30, Moutier:
Belprahon – Sonvilier

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Face à Boudry, Saint-Imier soigne son capital buts

Les Boudryens ont rapidement ouvert la marque (7^e) dans cette rencontre où Saint-Imier avait endossé le rôle de favoris. Boudry, avec deux petits points, n'avait pas forcément les faveurs de la cote. Ce but un peu inattendu a eu le don de réveiller les visiteurs, un réveil qui allait se traduire par une égalisation deux minutes plus tard. Ensuite les gars d'Alain Villard emballèrent la rencontre pour ne plus rien céder aux hommes de leurs anciens coéquipiers, Daniel Bühler entraîneur et Tom Gérard gardien des Neuchâtelois. Sans être géniaux, les Imériens ont fait le job et ont soigné leur capital buts. Pour son actif personnel, Sidney Pellaton a trouvé le chemin des filets à quatre reprises. Il n'en reste pas moins que Saint-Imier a joué un ton en dessous du niveau qu'on lui connaît. Le principal a été préservé, une autre issue aurait été un grave échec. Les buts pour Saint-Imier ont été marqués par Sidney Pellaton (4x), David Tschan, Mateo Navarro, Meriton Halimi.

Les réservistes prennent rapidement la mesure de Marin II

Décidément les équipes du FC Saint-Imier ne conviennent pas à Marin II. Quelques semaines après avoir été historiquement giflés par la première en coupe (20-1), ils ont encore été battus, certes moins sèchement, par la seconde garniture. Et la rencontre a vite été pliée puisqu'à un peu moins de la demi-heure, Saint-Imier avait déjà trois longueurs d'avance. Le jeu s'est équilibré par la suite, mais sans que la mainmise sur le succès ne fût remise en cause. Même si Marin est parvenu à réduire la marque peu avant le thé, les Imériens ont contrôlé la situation. Les buts pour Saint-Imier ont été marqués par Samir Drndar (2x), Joao Doutaz et Karim Bachain.



Hugo Doutaz et les siens ont finalement privé de ballon les Boudryens

Un succès sans trop de peine pour les Seniors

Sur le stade intercommunal de Bévillard, les anciennes gloires du FC Saint-Imier se sont plus ou moins fait plaisir. Les hommes de Michael Vuerich ont pris l'avantage avant la demi-heure de jeu par Jean-François Schärz. Puis Marc Houriet a fait le reste du job en sciant à deux reprises. Du coup, le portier Fabio Dogana a pu savourer un blanchissage comme aux plus belles années de sa carrière. Mais bien évidemment, cela reste une victoire d'équipe pour les Seniors qui sont sur la deuxième marche d'un podium provisoire. | gde

Sen. Bévillard-Malleray – St-Imier _____ 0-3
2^e I. Boudry – Saint-Imier _____ 1-7
4^e I. St-Imier II Sonvilier – Marin II _____ 4-1

Samedi 25 septembre
4^e I. 17h30, Fontainemelon:
Val-de-Ruz III – Saint-Imier II Sonvilier

Dimanche 26 septembre
2^e I. 15h: Saint-Imier – Audax-Friul

Mercredi 29 septembre
20h15: Val-de-Ruz I (3^e I.)
– Saint-Imier I (2^e I.) (Coupe NE 1/8)

Le Club des 100 en fête

C'est samedi et dimanche 25 et 26 septembre que le Club des 100 du FC Saint-Imier organise un week-end festif.

Le but est de passer un moment de convivialité autour des jaunes et noirs, petits, grands, joueurs, entraîneurs et dirigeants, de les soutenir dans leurs diverses compétitions.

Ce sera également l'occasion de remercier supporters,

annonceurs et sponsors pour leur soutien au football imérien et erguélien. Trois matchs de juniors sont au programme:

Samedi 25 septembre
9h: Team Vallon D2h – Saint-Blaise
11h: Team Vallon D1 – Le Locle
14h30: Team Vallon C1 – Val-de-Ruz

Dimanche 26 septembre
9h: Team Vallon Juniors G animation
15h: 2^e I. Saint-Imier I – Audax

A cette occasion deux tentes seront montées à Fin-des-Fourches pour assurer la restauration chaude, des boissons seront gracieusement offertes. C'est donc l'occasion de faire la fête au football tous ensemble.

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch | gde

FOOTBALL CLUB COURTELARY

La carte soutien du 90^e toujours d'actualité



Nos juniors F Team Vallon Courtelary ont participé au tournoi animation du FC La Suze à Corgémont

Pour cette saison, ce sont les équipes de juniors G, F, E, D, C, B et A, en partenariat grâce au Team Vallon, une équipe masculine en 4^e ligue et une équipe féminine en 4^e ligue qui font la fierté de notre club.

Comme en 2020, avec la collaboration et le précieux soutien des commerçants de Courtelary-Cormoret, nous vous proposons de nous soutenir et par la même occasion le commerce local et ceci de la manière suivante:

- carte de membre soutien simple: 40 francs;
- dès 60 francs, vous recevez 1 bon d'achat de 10 francs;
- dès 100 francs, vous recevez 1 bon d'achat de 20 francs;

- dès 150 francs, vous recevez 1 bon d'achat de 40 francs;
- dès 200 francs, vous recevez 1 bon d'achat de 50 francs;
- dès 300 francs, vous recevez 1 bon d'achat de 80 francs + 1 carte Vallon gourmet, valeur 100 francs;
- dès 500 francs, vous recevez 1 bon d'achat de 150 francs + 2 cartes Vallon gourmet, valeur 200 francs.

Versement sur le compte

- Clientis Caisse d'Epargne de Courtelary SA
- FC Courtelary
- IBAN: CH95 0624 0016 1000 3580 4
- Mention: Soutien 90^e

D'ores et déjà, nous vous disons merci pour votre soutien. En ce qui concerne les matchs à venir, sachez que la buvette est ouverte et que le certificat Covid est obligatoire à l'intérieur de celle-ci. Nous vous attendons nombreux pour soutenir nos équipes. | jmt

JE TV Courtelary – Moutier _____ 6-1
JD Team Orval Recon. – TV Courte. _____ 4-8
4^e I. Aurore Bienne – Courtelary _____ 3-1

Dimanche 26 septembre
4^e I. 11h: US Villeret – Marin
4^e I. 14h: Courtelary – Boujean 34

UNION SPORTIVE VILLERET

Une première défaite

L'US Villeret a connu la première défaite de sa saison vendredi dernier à Floria. En effet, il aura fallu seulement 5 minutes aux locaux pour prendre l'avantage à la suite d'une perte de balle à mi-terrain. Villeret parvenait ensuite à mieux jouer sans pour autant se créer d'occasions franches. L'arbitre siffla la mi-temps sur le score de 1-0. Meilleurs sur le terrain, les Neuchâtelois continuèrent à presser leur adversaire et le 2-0 tomba à l'heure de jeu. On voyait mal comment Villeret pouvait revenir dans le match tant il était difficile de garder le ballon dans le camp adverse. Pire, le score passa à 3-0 sur une contre-attaque

rapidement jouée alors qu'il restait une dizaine de minutes dans le match. Dans les ultimes instants, Théo Zenger s'arracha pour pousser le ballon au fond des filets et ainsi sauver l'honneur dans cette partie difficile pour l'US. Les joueurs du bord de la Suze auront l'occasion de se relancer ce dimanche face au FC Marin II, formation qui occupe actuellement la 6^e place au classement, juste derrière Villeret. Début du match à 11h au terrain de la Praye à Courtelary. | az

Floria – US Villeret _____ 3-1

Dimanche 26 septembre
11h, Courtelary: US Villeret – Marin II

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

Vendredi 24 septembre
D M17 18h45, Marelle:
Tramelan – FSG Courfaivre

D 2^e I. 20h45, Marelle:
Tramelan – Porrentruy

Samedi 25 septembre

D M15 14h, Marelle:
Tramelan – VFM

H 3^e I. 20h, Marelle:
Tramelan – BMV 92

Lundi 27 septembre

H Coupe 20h30, Courroux:
Val Terbi – Tramelan

D M19 19h, ECCG:
Delémont – Tramelan

TENNIS CORTÉBERT-COURTELARY 🎾

Tournois du TCC



Le tournoi interne du TCC s'est déroulé le weekend du 21 et 22 août. Malheureusement, cette année, seuls 6 concurrents s'étaient inscrits. La finale masculine a été remportée par Alex Benoit et celle des dames par Catherine Schär. Un apéro a été organisé à la suite de ces deux matchs en présence des participants et spectateurs.

Le samedi 28 août, les paires amateurs de doubles mixtes du district de Courtelary sont venues s'affronter sur les installations du TCC à Cortébert. Au programme, chaque équipe jouait quatre matchs de groupe puis un match de classement. Les premières équipes de chaque groupe se sont

ensuite affrontées en fin de journée. Le tournoi a finalement été remporté par la paire Greg/Evelyne de Villeret/Mont-Soleil.

Après la remise des prix, les participants ont pu déguster un apéro préparé par Elodie qui a ravi les papilles de tous. La journée s'est terminée autour d'un repas, également préparé par Elodie, tout aussi délicieux que l'apéro. Terrine de crabe et crudité en entrée, Colombo de poulet, légumes et pommes de terre en plat principal et une assiette de desserts digne des plus grands chefs pour conclure le tout. Quelles belles journées et soirée! Encore merci à tous pour votre participation! | ak

COURSE À PIED 🏃

Une 10^e victoire au tour du canton de Fribourg

Mickael Marti de Sonceboz fait un retour à la compétition en fanfare suite aux longues vacances d'été. Il pouvait enfin renouer aux compétitions avec un départ groupé à la seule condition d'avoir le certificat Covid obligatoire (vacciné, Covid guéri ou testé négatif). L'une des premières courses à revenir à la normale fut le tour du canton de Fribourg, course à laquelle il n'a jamais manqué une seule étape depuis la création de celle-ci en 2012 (48 étapes).

Grâce à l'augmentation significative du volume de ses entraînements, Mickael pouvait non seulement espérer gagner la catégorie junior, mais également bien figurer au classement scratch qui regroupe toutes les catégories. La première étape a eu lieu le 18 août à Avry, puis les autres étapes à Posieux (25.8), Treyvaux (1.9) et la 4^e à Payerne (8.9), chaque étape comprenant une distance d'environ 10 km avec 150 m de dénivellation. Mickael a terminé à chaque fois 1^{er} junior avec une avance confortable et se paie le luxe de terminer au 2^e rang toutes catégories sur un total de 126 concurrents ayant participé aux 4 étapes. Dès la 2^e étape, il a pu fièrement porter le maillot jaune qui récompense la 1^{re} place dans sa catégorie d'âge.

Durant cette même période, Mickael a également participé à 2 championnats suisses, soit le 10 km sur route à Lugano où il est récompensé par une encou-

rageante 4^e place en catégorie U20 avec un nouveau record personnel à la clef: 33,27 min, ceci à quelques jours de son 17^e anniversaire. Il termine également 4^e à Winterthur sur 3000 m piste (U18) assez loin de la 3^e place, il n'y a donc aucun regret à avoir, mais cela récompense bien sa polyvalence. Il est important qu'il s'entraîne et conserve de la vitesse bien que les longues distances correspondent mieux à son potentiel.

A Moron dimanche

Ce dimanche 26 septembre, il va participer à la course de la Tour de Moron, qui cette année fait partie du cadre des championnats suisses de course de Montagne 2021. Ses chances de figurer sur le podium de la catégorie U20 sont réelles, c'est pour cette raison qu'il a encore fait une reconnaissance du parcours ce lundi afin de pouvoir ensuite, le jour de la course, connaître les zones de récupération. Il n'y a pas moins de 190 m de dénivélé négatif pour 800 m de dénivélé positif, ceci pour une distance de 11,7 km, le départ aura lieu à 9h30. Il faudra être vraiment fort pour réaliser une course parfaite de moins d'une heure, mais on connaît les ressources mentales de Mickael et sa capacité à se faire mal le moment venu. Une place dans les 3 premiers lui ouvrirait très certainement une place en équipe nationale junior vu que lors des 2 courses qualificatives de cette année, il a terminé 2x 2^e. On lui souhaite donc déjà bonne chance. | son coach



Dès la 2^e étape, le maillot jaune était sur les épaules de Mickael Marti

BOCCIA CLUB CORGÉMONT 🎯

Domenico Di Iullo champion cantonal 2021



Le samedi 18 septembre a eu lieu le Championnat cantonal individuel de boccia, organisé par la Fédération bernoise. Celui-ci s'est déroulé selon les nouvelles règles en vigueur émises par le Conseil Fédéral pour lutter contre la pandémie. Vingt-trois joueurs des différentes Sociétés cantonales ont participé au championnat, le programme des rencontres s'est joué dans les différents bocciodromes du canton.

La phase finale s'est déroulée au Bocciodrome du Vallon à Corgémont, sur les quatre demi-finalistes, trois étant des membres de la société du BC Corgémont en lice pour la finale. Cette dernière a révélé Domenico Di Iullo (BC Corgémont) vainqueur du Championnat cantonal individuel 2021, battant Claudio Catti (BC Kirchberg) avec le résultat de 12-7, alors qu'à la troisième place se sont placés

Corine Ungaro (BC Corgémont) et Luciano Eleuterio (BC Corgémont).

Grand résultat pour le BC Corgémont au niveau cantonal, qui donne un nouvel élan à la Société, conduite par le président Serge Desilvestri.

Le BC Corgémont a prochainement au programme son traditionnel Tournoi populaire en triplette ouvert aux amateurs de boccia (du vendredi 8 octobre au vendredi 29 octobre). Au mois de novembre, la 31^e Coupe jurassienne, tournoi en triplette se déroulera à Corgémont, huit sociétés amies du club ont déjà répondu présentes.

Nous invitons la population à venir nous rejoindre pour découvrir et soutenir le sport de la boccia. | vt

Finale du championnat cantonal Domenico Di Iullo (BC-Corgémont) - Claudio Catti (BC Kirchberg) _ 12-7

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY 🏃

Course de la VCV

L'édition 2020 ayant été annulée pour les raisons que tout le monde connaît, les organisateurs de cette belle course à pied ont remis du baume au cœur aux nombreux coureurs venus dompter le Chasseral. Par ce magnifique samedi du 4 septembre, quelques jeunes du club ont participé à la course. Non pas sur le grand parcours, mais sur celui destiné aux enfants et jeunes. Dans la catégorie U16 M Rayane Kohli termine 1^{er} et son copain Tim Chatelain 2^e. Chez les filles U14, Izel Pulfer, Aytana Ramos Lopez et Angélique Kaltenrieder manquent le podium et terminent respectivement 4^e, 5^e et 6^e. La sœur de Rayane, Lila termine 2^e chez les U12. Dans la catégorie des plus jeunes, Erin Kündig filles U10 termine 1^{re} et chez les garçons U10 Yohan Junod est 6^e. Cette compétition est une bonne préparation pour notre course des 10 Bornes. Alors les jeunes, à vos baskets et nous vous atten-

dons nombreux à Courtelary le samedi 30 octobre!

Championnats suisses U16 / U18

Seule athlète du CAC à avoir atteint les limites des championnats suisses, Aurélie Dyroff s'est rendue à Winterthur le weekend du 4 et 5 septembre pour y disputer ces joutes nationales de la jeunesse. Sur 80 m en catégorie U16, Aurélie passe les qualifications avec un temps de 10"54. Trois demi-finales sont au programme, mais là malheureusement la concurrence est très forte et elle ne continuera pas le concours. Sur 200 m chez les U18, elle ne parvient pas au-delà des éliminatoires avec un temps de 27"38. Félicitations pour tes performances et ta belle saison sur piste.

Finale suisse de la Kids Cup

Deux jours après la participation des stars mondiales de l'athlétisme au meeting



Aurélien Dyroff et Laura Wüthrich



Yohan Junod, Angélique Kaltenrieder, Aytana Ramos Lopez, Izel Pulfer, Lila Kohli, Tim Chatelain et Rayane Kohli

Weltklasse Zürich, c'était au tour des jeunes athlètes de 7 à 15 ans de fouler la fameuse piste de ce magnifique stade. Deux jeunes filles du club ont obtenu le droit de participer à ces compétitions. Après avoir remporté les qualifications régionales et cantonales, Laura Wüthrich et Aurélie Dyroff ont gagné leur ticket pour la finale suisse qui s'est déroulée samedi 11 septembre. Au programme de cette journée, trois disciplines obligatoires: 60 m, lancer de la balle 200 g et saut longueur.

Aurélie, quelque peu handicapée avec un pied, peut être satisfaite de ses résultats. Dans sa catégorie fille de 15 ans, elle termine 12^e sur 24. Aurélie avait auparavant déjà participé à plusieurs finales suisses et cette édition était aussi la dernière pour elle. L'année prochaine, elle change de catégorie et son âge ne lui permettra plus de concourir.

Dans la catégorie fille 10 ans, Laura Wüthrich termine 17^e sur 30 inscrites. Très stressée et anxieuse sur 60 m et à la balle, elle se rattrape à la longueur en battant à chaque saut son record personnel qui est maintenant de 4,13 m.

Durant cette belle journée ensoleillée, tous ces jeunes ont eu l'immense joie de voir et côtoyer des athlètes de renommées mondiales. Présents sur le stade, champions olympiques, du monde ou suisses, toutes ces grandes personnalités de l'athlétisme se sont mises à disposition de la jeunesse. Ceci en toute simplicité, disponibles pour des photos, autographes ou conseils.

Ce fut une magnifique journée, ainsi qu'une organisation parfaite et de haut niveau, le tout dédié à la relève de l'athlétisme suisse.

Tous les résultats de Zürich sont disponibles sur le site: www.ubs-kidscup.ch. | aks

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Saint-Imier s'impose facilement en terres vaudoises

Le HC Saint-Imier de Steve Pochon ne pouvait rêver mieux comme entrée en matière en ouverture de ce championnat de 1^{re} ligue. Les Imériens ont rapidement pris le dessus sur une formation vaudoise qui sembla bien timorée. Il leur aura fallu un peu plus d'un quart d'heure pour prendre le large sur les bords du lac de Neuchâtel. Les Vaudois ont fait illusion dix minutes durant en faisant jeu égal avec les visiteurs. C'est aussi le laps de temps où l'on a pu craindre pour la formation de Steve Pochon. Emmenés par des joueurs comme Miéville, Gay et autres Fleuti, l'escouade yverdonnoise semblait pourtant avoir fière allure, d'autant qu'il fut un temps, le portier Moritz Pfäffli a souvent posé pas mal de problèmes aux attaquants adverses. Mais où les locaux ont pêché, c'est sans doute dans la discipline défensive. Les Imériens ont passé la vitesse supérieure et en quatre minutes, la résistance des Vaudois a volé en éclats. Débordés, les hommes de Martin Roh n'ont rien vu passer. Loïc Pécaut par deux fois et le capitaine Yoan Vallat ont su exploiter les largesses des coéquipiers du portier Pfäffli qui n'avait d'autre choix que de laisser des rebonds aux jaunes et noirs comme sur la seconde réussite du capitaine imérien. L'ancien formateur du HC La Chaux-de-Fonds prenait son temps mort afin de tenter de



Loïc Pécaut, buteur à quatre reprises a pesé lourd sur les Vaudois

recadrer ses troupes, ceci restant sans effet. Les locaux ont bien tenté de réagir après la première pause, en profitant d'un petit relâchement des visiteurs. Cela ne fut qu'un feu de paille, le temps de remettre à l'ordre les Imériens pour que Jonathan Ast puisse enfoncer un peu plus le clou dans la construction d'un succès finalement sans faille. Par la suite, Saint-Imier a géré son match

avec une maîtrise bien établie. La ligne des frères Pécaut associés à Kenny Camarda a souvent donné le tournis aux hommes de Martin Roh, elle s'est inscrite comme ligne de parade. Avec quatre réussites personnelles, Loïc a pesé lourd sur la défense des verts et blancs allant jusqu'à provoquer le remplacement, plutôt inhabituelle d'un Pfäffli un peu déboussolé.

Le derby

Le premier match du championnat à la Clientis Arena sera déjà le derby, Saint-Imier accueillant Franches-Montagnes. Comme d'habitude, un match à suivre avec passion, les Jurassiens figurant comme les favoris de la catégorie.

Les abonnements de saison sont à vendre auprès des joueurs et dirigeants, à la buvette et à l'entrée de la

Clientis Arena. Les supporters disposant d'un abonnement de la saison 20-21 se verront gratifier de 30 Bats équivalant à 30 francs valables dans l'enceinte de la patinoire sur la saison. Cette offre est valable pour les deux premiers matchs à domicile.

Pour assister au match, vous devrez vous munir d'un certificat Covid. Ceci selon les directives fédérales et de Swiss

Olympic, merci pour votre compréhension.

A la découverte du patinage

En collaboration avec le Club des Patineurs et le HC-Bats, rendez-vous à la Clientis Arena pour découvrir les joies de la glisse. Les dates qui vous sont réservées, sont les vendredis 24 septembre et 1^{er} octobre de 15h45 à 16h45, les samedis 25 septembre et 2 octobre de 9h à 10h, ainsi que le lundi 27 septembre de 15h30 à 16h30. Inscriptions et renseignements auprès de Cynthia Müller au 079 648 49 78 ou par courriel à cynthpat99@hotmail.com. Filles et garçons, les entraîneurs vous attendent avec plaisir.

| gde

- Swiss Cup St-I – Düdingen Bulls (msl) _ 5-4
- 1^{er} I. Yverdon-les-Bains – St-Imier _ 2-9
- U13 Top Saint-Imier – Fleurier _ 3-14 (préparation)
- U15 Saint-Imier – Brandis _ 4-9 (préparation)
- U17 Saint-Imier – Brandis _ 4-1 (préparation)

Samedi 25 septembre
1^{er} I. 18h: Saint-Imier – Fr.-Montagnes

Dimanche 26 septembre
U17 13h45: St-I – Delémont-Vallée
Filles 16h15: Saint-Imier – Lyss
U20 18h45: St-Imier – Vallée-de-Joux
2^e I. 18h30: Bösigen-Sensee – Erguel (préparation)

Mercredi 29 septembre
U13 Top 19h: St-Imier – Uni Neuchâtel
1^{er} I. 20h15: Uni Neuchâtel – St-Imier

SOCIÉTÉ DE TIR SAINT-IMIER

1^{er} Tir de la Combe-Grède 300 m

Pour sa première édition, le Tir de la Combe-Grède organisé par la Société de Tir de Saint-Imier a tenu ses promesses selon les dires de Gaëtan Aellen. Les fins guidons ont franchi la barre des 170 tireurs lors de cette 1^{re} édition. Le grand gagnant de la Cible Erguel n'est autre qu'André Gardi de Laupersdorf avec un résultat sur cible A10 de 99 pts sur 100 et un coup profond de 98/100.



Le stand de tir de Saint-Imier était bien animé lors du 1^{er} Tir de la Combe-Grède, photo: jcl

Viennent ensuite

98 pts: Christian Burri, Nidau; 97 pts: Bernard Liechti, Roches, Didier Béguin, Diesse, Jonny Bloch, Soyhières et Janik Batsch, La Brévine; 96 pts: Jean-Marc Wenger, Baulmes, Jürg Burri, Nidau, Daniel Grun, Soyhières et Marc Fluri, Courgevaux; 95 pts: Charles Liechti, Corgémont, Michel Franz, Bienne, Jürg Bracher, Nidau, Domenico Palombo, Soyhières, André

Sommer, Sornetan, Thomas Stettler, Soyhières et Yann Fahrny, Court; 94 pts: Léon Frésard, Bassecourt-Develier, Erwin Michel, Sornetan, Claude Mermod, Baulmes, Christophe Sartori, Plagne, Isabelle Gobet, Plagne, Jean-Daniel Carrel, Diesse,

Dejan Marquis, Vicques, Matile Clément, Le Pâquier.

Groupes En catégorie, arme standard (7 groupes)

1^{er} avec 476 points, Les Lièvres de Soyhières avec Daniel Grun, Domenico

Palombo, Thomas Stettler, Jonny Bloch et Michael Mitulla; 2^e avec 473 points, Forelle de Nidau avec Christian Burri, Jürg Bracher, Heinz Burkhalter, Walter Kessi et Jürg Burri; 3^e avec 468 points, Les Aigles de Diesse avec Sylvain Huguélet, Jean-Daniel Carrel, Michel Franz, Didier Béguin et Jean-François Carrel.

En catégorie, arme d'ordonnance (13 groupes)

1^{er} avec 448 points, Sipuro de Bassecourt avec Michel Schaffter, Léon Frésard, Pierre Imhof, Michel Plomb et Olivier Wisser; 2^e avec 448 points, Firebird de Liesberg avec Rudolf Grun, Pierre Brem, Franz Grun, Heinz Zahnd et Stefan Franz; 3^e avec 447 points, Les Primevères de Plagne avec, Patrick Gobet, Quentin Gobet, Isabelle Gobet, Valentin Vilozz et Christophe Sartori. |jcl

ARMES RÉUNIES COURTELARY

2^e Tir du Chocolat 300 m



Affluence au stand de tir de Courtelary pour ce 2^e Tir du Chocolat, photo: jcl

Pour sa deuxième édition, le Tir du Chocolat organisé par les Armes Réunies de Courtelary a tenu toutes ses promesses. Selon Michel Cudré-Mauroux, chef de tir, les fins guidons ont presque franchi la barre des 200 tireurs lors de cette édition 2021. Le grand gagnant de la Cible Groupe n'est autre que Daniel Grund de Soyhières avec un résultat sur cible A10 avec 98 pts sur 100 et un coup profond de 99/100.

Viennent ensuite

97 pts: Dejan Marquis, Rebeuvellier, Pascal Sciboz, Treyvaux, Burri Christian, Bienne et Christian Rebetez, Les Genevez; 96 pts: Michel Franz, Bienne, Jean-Marc Wenger, Baulmes, Laurence Carozza, Moutier, Sylvain Huguélet, Bienne, Yan Fahrny, Court et Jean-Daniel Carrel, Diesse; 95 pts: Domenico Palombo, Soyhières, Christiane Bille, Baulmes, Pierre Neukomm, Court, André Sommer, Reconvilier, André Gardi, Laupersdorf et Hans Hübscher, Brütelen; 94 pts: Urs Müller, Mümliswil, Patrick Gobet, Plagnes, Jürg Bracher, Port, Claude Mermod, Baulmes, Heinz Gäumann, Bienne, Roland Gognat, Le Noirmont, Serge Auberson, Baulmes et Bernhard Neuschwander, Diszbach.

Groupes En catégorie arme standard (6 groupes)

1^{er} avec 469 points sur 500, Les Aigles de Diesse avec Sylvain Huguélet, Jean-Daniel Carrel, Michel Franz, Didier Béguin et Jean-François Carrel; 2^e avec 468 points, Les Vieux-Bois du Petit-Val Sornetan avec, Christian Rebetez, André Sommer, Sarah Sommer, Peter Gerber et Jean-Vincent Rätz. 3^e avec 467 points, Les Lièvres de Soyhières avec Daniel Grun, Domenico Palombo, Thomas Stettler, Jonny Bloch et Michael Mitulla.

En catégorie arme d'ordonnance (13 groupes)

1^{er} avec 455 points sur 500, Aarebord de Walperswil avec Bernhard Neuschwander, Monika Maurer, Urs Berger, Martin Neuschwander et Margrit Neuschwander; 2^e avec 455 points, Les Grelotteux de Maillu avec Thierry Barbezat, Bernard Jeanmonod, Georges-André Gilliard, Camille Jeanmonod et Christopher Burki; 3^e avec également 455 points, Sipuro de Bassecourt avec Michel Schaffter, Léon Frésard, Pierre Imhof, Michel Plomb et Olivier Wisser.

|jcl

TIR

50^e Tir d'Amitié CPPRT

Mis sur pied en 1970, le Tir d'Amitié dénommé CPPRT vient de franchir sa 50^e édition au stand de Reconvilier. La dénomination est tirée de la première lettre des sociétés participantes à ses joutes sportives dans le but de la franche camaraderie tout en pratiquant leurs sports favoris, le tir de précision à 300 m, il s'agit de Corgémont, Péry, Plagne, Reconvilier et Tramelan. Le programme est resté inchangé depuis sa fondation, sur cible A10, 3 coups d'essai, 10 coups c.p.c. et 5 coups de série sans marquage.

Le nombre de tireurs pour cette édition du 50^e était de 47,

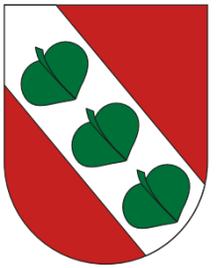
le classement est le suivant: 1^{er} Plagne avec 11 tireurs, résultat 132,666 pts de moyenne, devant Corgémont 2^e, 8 tireurs et 129 pts de moyenne, 3^e Reconvilier 16 tireurs et 128,90 pts de moyenne, 4^e Tramelan 7 tireurs et 126,714 pts de moyenne et 5^e Péry 5 tireurs avec la moyenne de 94,428 pts.

En résultats individuels, avec 143 points sur 150, 1^{er} Patrick Gobet de Plagne, devant Luca de Menech de Péry, 2^e avec 142 points et 3^e Franco Vilozz de Plagne avec 139 points. La prochaine édition, 51^e du nom, est agendée au Stand de tir Les Oeuches à Plagne. |jcl



C'est le stand de tir Les Oeuches de Plagne qui accueillera la prochaine édition du Tir d'Amitié, photo: jcl

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SYNDICAT DE COMMUNES
DE L'ÉCOLE DES PRÉS-DE-CORTÉBERT

Assemblée des délégué(e)s

Mercredi 27 octobre 2021 à 20h
à la salle polyvalente à Cormoret

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 28 avril 2021
2. Voter un crédit de 45 000 francs pour une mini-STEP
3. Budget 2022
4. Election d'un président de la commission d'école
4. Divers et imprévus

Le Président, Ueli Ledermann

La Ferrière



Elections communales 28 novembre 2021

(En application du règlement concernant les élections aux urnes)

Les électeurs et électrices ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder par les urnes et selon le principe de vote majoritaire aux élections communales suivantes:

Pour la période de fonction 2022-2025

- Trois membres du conseil communal
M^{mes} Jocelyne Perucchini et Laure Franck-Ullmann et M. Valéry Graber, rééligibles.

Le vote aura lieu au bureau communal,
dimanche 28 novembre 2021,
de 10h à 12h

Dépôt des listes

- Les listes de candidats et candidates doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au **vendredi 22 octobre 2021 à 12h dernier délai.**
- Chaque liste sera signée par au moins dix électeurs et électrices et portera une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats et candidates pour la même fonction.
- Une liste de candidats et candidates ne doit pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.
- Les listes doivent indiquer le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse du/des candidat(s) et candidate(s), la période pour laquelle ils souhaitent siéger ainsi que leur accord signé.
- Le premier signataire de la liste ou, s'il est empêché, le deuxième, a le statut de mandataire auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste.

Elections tacites

Lorsque le nombre des candidats et candidates se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats et candidates. L'élection tacite doit être publiée dans la prochaine *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Deuxième tour de scrutin

Si un nombre insuffisant de candidats et candidates a obtenu la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour de scrutin aura lieu le 19 décembre 2021, aux mêmes heures et dans le même local.

La Ferrière, le 24 septembre 2021

Le Conseil municipal

Expédition en commun du matériel de propagande des partis politiques

Selon l'article 48 LDP (Loi sur les droits politiques) et 51 ODP (Ordonnance sur les droits politiques), les partis désireux de prendre part à l'envoi en commun, sont priés de l'annoncer au secrétariat municipal d'ici au lundi 25 octobre 2021 au plus tard.

Conditions de participation

- Le matériel de propagande, après les éventuels plis à effectuer par les partis politiques, doit avoir le format A5 et son poids ne doit pas excéder 25 g par parti. Tout imprimé de format ou de poids supérieur sera refusé;
- Les bulletins de vote non-officiels doivent être glissés dans les brochures ou journaux de propagande; de manière à former un tout par parti;
- L'utilisation d'enveloppes d'un format supérieur à C5 n'est pas autorisée;
- La remise du matériel sera effectuée par les partis concernés jusqu'au mercredi 27 octobre 2021 à 12h, au guichet du bureau municipal.

La Ferrière, le 22 septembre 2021

Le Conseil municipal

Orvin



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS DU CANTON DE BERNE

Fermeture au trafic

Route cantonale n° 1325: Front. NE/BE - Nods - (Frinwillier) - Romont - front. BE/SO
Commune: Orvin
230.20359/Renouvellement - Chaussée: Orvin, traversée

Tronçon: Orvin, route de Sonville, depuis l'entrée/sortie ouest de la localité jusqu'au bâtiment sis route de Sonville 22.

Durée: du mercredi 6 octobre à 7h au vendredi 8 octobre 2021 à 16h30.

Exceptions: aucune.

Conduite de la circulation: les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place. Un itinéraire de déviation est prévu dans les deux sens, par la rive Nord du lac de Bienne (Frinwillier - Bienne - La Neuveville - Prêles - Lamboing et vice versa).

Restrictions: interdiction générale de circuler dans les 2 sens. Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route.

Motif de la mesure: travaux de revêtement et de pavage.

Notices légales: en vertu de l'article 65 et 66 de la loi sur les routes du 4 juin 2008 (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes du 29 octobre 2008 (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Les travaux de revêtement et de pavage étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par le radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 21 septembre 2021

Office des ponts et chaussées

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérant: Alain Christinaz, Bout de la Fin 250, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Alain Christinaz, Bout de la Fin 250, 2603 Péry.

Auteur du projet: Alain Christinaz, Bout de la Fin 250, 2603 Péry.

Projet de construction: transformation du bâtiment. Grand'rue 33, 2603 Péry, parcelle N° 95, zone Village.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: réfection de la façade en couleur blanche. Pose de nouveaux volets de couleur vert RAL 6017. Pose de nouveaux velux 607140 cm, 2 velux façades est et ouest, 1 velux façades nord et sud. Aménagement d'une chambre avec escalier métallique rétractable et mezzanine dans les combles. Déplacement de l'escalier de l'entrée. Pose d'un avant-toit en verre non-fermé sur poteaux métalliques sur la terrasse. Raccordement au chauffage à distance.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif. **Dérogation:** dérogation à la route 3.60m pour avant-toit Art. 145.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 octobre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 17 septembre 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Mauro Domenico, Grand'rue 86, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Mauro Domenico, Grand'rue 86, 2603 Péry.

Auteur du projet: Mauro Domenico, Grand'rue 86, 2603 Péry.

Projet de construction: aménagement d'une place de parc. Grand'Rue 86, 2603 Péry, parcelle N° 565, zone H2.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: place de parc en groise. **Protection des eaux / eaux usées:** raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif. **Dérogation:** néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 octobre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 17 septembre 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Ruth et Franco De Cicco, rue du Monnet 15, 2603 Péry.

Propriétaires fonciers: Ruth et Franco De Cicco, rue du Monnet 15, 2603 Péry.

Auteur du projet: Lorient Concept Sàrl, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.

Projet de construction: aménagement d'une cuisine d'été. Rue du Monnet 15, 2603 Péry, parcelle N° 928, zone H2.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: fondations en radié béton. Parois en briques crépies de couleur blanc. Plafonds en bois. Toit à 1 pan avec une inclinaison de 16 % recouvert de tuiles en terre cuite de couleur brun.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif. **Dérogation:** dérogation à la limite du fonds voisins Art. A 141.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 octobre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 17 septembre 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Johannes Baumann, rue de la Gare 1, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Johannes Baumann, rue de la Gare 1, 2603 Péry.

Auteur du projet: Nikles Toiture SA, rue de la Gare 24, 2610 St-Imier.

Projet de construction: réfection de la toiture. rue de la Gare 1, 2603 Péry, parcelle N° 284, zone H2.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: réfection de la toiture avec nouvelles tuiles de couleur rouge comme existant. Isolation de la toiture. Tabatières remplacées par Velux 78/98 et fenêtre d'accès à la toiture. Pose de panneaux solaires.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif. **Dérogation:** néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 octobre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 17 septembre 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Alex Matter, Grand'rue 72, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Alex Matter, Grand'rue 72, 2603 Péry.

Auteur du projet: GM Rénovation, M. Coman, chemin du Geyisried 38, 2504 Bienne.

Projet de construction: réfection façades et nouveaux velux. Grand'rue 72, 2603 Péry, parcelle N° 667, zone H2.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: réfection des façades sud, nord-est, et nord-ouest en couleur beige-rosé No F233-1. Remplacement de 2 lucarnes par 2 Velux 1.00m X 80m sur toiture nord.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif. **Dérogation:** néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 octobre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 17 septembre 2021

Le Conseil municipal

Réclame

Votre don facilite la vie de Marlène.

cerebral
Aider rapproche

Fondation suisse en faveur de l'enfant infirmier moteur cérébral
www.cerebral.ch

Compte postal: 80-48-4

Péry-La Heutte

(suite)



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS DU CANTON DE BERNE

Procédure de participation concernant les routes cantonales

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, soumet le projet de construction suivant à la population dans le cadre d'une procédure de participation en vertu de l'article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR) en relation avec l'article 58 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions (LC). La population est invitée à faire part de ses suggestions ou objections par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

Route cantonale n°: 6, Front. JU/BE - Roches - Moutier - Sonceboz - Péry/Bienne

Commune: Péry-La Heutte (Péry)

Projet: 230.20382 / Renouveau - Chaussée: Péry, traversée

Lieu de mise à l'enquête: administration communale de Péry-La Heutte, Grand-rue 54, 2603 Péry.

Durée de mise à l'enquête: 22 septembre au 22 octobre 2021.

Remarque: Il n'est pas possible de former opposition au stade de la procédure de participation, mais seulement dans le cadre de la mise à l'enquête publique des plans.

Loveresse, le 21 septembre 2021

Office des ponts et chaussées,
Arrondissement d'ingénieur en chef III

Renan



Avis de construction

Requérant: Jean-Pascal et Sonia B., rue de l'Endroit 8, 2616 Renan.

Auteur du projet: Jean-Pascal et Sonia B., rue de l'Endroit 8, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelles N° 415 et 618, rue de l'Endroit 8, 2616 Renan.

Descriptif du projet: création d'une trémie avec pose d'un dôme sur le garage, pose de dalles ainsi qu'une barrière de sécurité, création d'un talus et d'escaliers côté est, habillage des façades est-ouest en plaques eternit grises, création d'un carport adossé au garage, réalisation d'une fresque murale, création d'un appentis côté nord et déplacement du portail.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone H3.

Dérogation: –

Zone/périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 17 septembre au 18 octobre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 17 septembre 2021

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Permis de construire 21-66

Requérant/Maître d'ouvrage: Habitat 9 SA, c/o Cornelio Fontana, rue Champ de la Pelle 19, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 591, rue Paul-Charmillot 22, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: modification du permis de construire PC 36/2020, remplacement de l'avant-toit en façade nord par un sas d'entrée vitré.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: PQ Le Réservoir est.

Dérogation: –

Zone/périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 17 septembre 2021 au 18 octobre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 septembre 2021

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Sonceboz-Sombeval



Elections municipales

Les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder par les urnes et selon le principe du vote majoritaire, aux élections communales ci-dessous pour une période de 4 ans arrivant à échéance au 31 décembre 2025 (art. 25 du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes).

1. Assemblée municipale

- un président
- un vice-président

2. Conseil municipal

- un maire
- un vice-maire
- cinq conseillers municipaux

3. Commission scolaire

- huit membres

Le vote aura lieu à la halle de gymnastique aux date et heures suivantes:

**dimanche 28 novembre 2021
de 10h à 12h**

Dépôt des listes

- les listes de candidats ou de candidates doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au **vendredi 15 octobre 2021 à 12h dernier délai** (art. 26 REVU)

- elles seront signées par au moins dix électeurs et porteront une dénomination appropriée qui les distingue des autres

- les listes de candidats ne doivent pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir

Réclame

- les listes doivent indiquer le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse des candidats ainsi que leur accord signé (art. 28 REVU)

- le premier signataire de la liste ou, s'il est empêché, le deuxième a le statut de mandataire auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste (art. 29 REVU).

Elections tacites

Lorsque le nombre des candidats se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats. L'élection tacite doit être publiée dans la *Feuille Officielle* suivante (art. 40 REVU).

Deuxième tour de scrutin

Si un nombre insuffisant de candidats a obtenu la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour de scrutin aura lieu le 19 décembre 2021, aux mêmes heures et dans le même local.

Expédition en commun du matériel de propagande électorale

Selon les art. 77a LDP (loi sur les droits politiques) et 51 ODP (ordonnance sur les droits politiques), les partis politiques désireux de prendre part à l'envoi en commun sont priés de l'annoncer au secrétariat municipal d'ici au vendredi 15 octobre 2021.

Le matériel de propagande, après les éventuels pliages à effectuer par les partis politiques, doit être d'un format maximum A5.

Les bulletins de vote non officiels doivent être glissés dans les brochures de propagande, de manière à former un tout par parti.

La remise du matériel sera effectuée par les partis concernés jusqu'au mercredi 20 octobre 2021 à l'adresse du secrétariat municipal.

Sonceboz-Sombeval, le 24 septembre 2021

Le Conseil municipal

Sonvilier



Avis de construction

Requérant/Maître d'ouvrage: Jean-Pierre Schneiter, rue Ferdinand-Gonseth 1, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pass. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 670, rue Ferdinand-Gonseth 1, 2615 Sonvilier.

Description du projet: modification du permis 04.0301.0014, ajout d'un velux et d'un tube solaire, remplacement du bardage bois en façade nord.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: CV.

Dérogation: RCC Art. 414 Al. 3.

Zone/périmètre protégé: PPS A.

Objet protégé: –

Oppositions/réserves de droit: aucune.

Dépôt public: du 17 septembre au 17 octobre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 17 septembre 2021

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



Décision Conseil général

En séance du 20 septembre 2021, le Conseil général a approuvé, sous réserve du référendum facultatif

- la révision partielle du règlement concernant les émoluments.

L'entrée en vigueur est fixée au 18 octobre 2021.

Le référendum peut être demandé par la signature d'un vingtième des ayants droit au vote en matière communale dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le début du délai référendaire est le vendredi 24 septembre 2021.

L'ayant droit au vote en matière communale doit apposer de sa main et lisiblement son nom, son prénom, son année de naissance et son adresse sur la liste de signatures. Il y adjoint sa signature. La même demande de référendum ne peut être signée qu'une fois.

Le référendum, accompagné des signatures, doit être déposé auprès du Conseil municipal de Tramelan, Hôtel de Ville, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.

Le Conseil général a préavisé favorablement à l'intention du corps électoral

- l'adhésion de la commune de Tramelan au Syndicat d'épuration des eaux de Tavannes et environs (SETE) et raccordement des eaux usées de Tramelan à la STEP du SETE à Loveresse.

- l'intégration de la Maison de l'enfance « Les Lucioles », demande d'un crédit budgétaire global TTC de 659 000 francs.

La votation populaire sur ces deux objets est fixée au dimanche 28 novembre 2021.

Le Conseil général de Tramelan, souverainement, a également

- octroyé un crédit d'engagement global TTC de 204 350 fr. 73 destiné au réaménagement de la buvette et de la terrasse de la piscine du Château;

- octroyé un crédit d'engagement global TTC de 150 000 francs en guise de participation financière communale destinée à la sécurisation du passage à niveau du Genièvre;

- rejeté le contenu de la motion de M. Beat Geiser, PLR, intitulée « Composition des commissions permanentes! »;

- institué une commission non permanente en vue de réviser le Règlement concernant les commissions permanentes.

Un recours relatif aux présentes décisions peut être formé dans un délai de 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au lundi 25 octobre 2021. Il doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

Tramelan, le 21 septembre 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Carine et Raphaël Bassin, rue des Écureuils 8, 2722 Les Reussilles.

Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-rue 149, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 3336, au lieu-dit: « rue des Écureuils 8 », 2722 Les Reussilles.

Projet: agrandissement de la maison familiale au sud (séjour) et construction d'un nouveau garage double accolé au garage existant sud avec réduit et accès intérieur au séjour.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogations: art. 25 LCFo, 80 LR et 418 al. 6 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 septembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Plus forts ensemble.



prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Tramelan (suite)



Avis de construction N° 2021/55

Requérants: Marie Laure Desvoignes et Alain Mathez, rue de la Place 16, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.

Projet: remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure. Parcelle N° 54, zone H2. Emplacement: rue de la Place 16, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans déposés. Selon formulaires et plans déposés.

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 24 septembre 2021 au 24 octobre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 24 septembre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/64

Requérant: Tennis Club Tramelan, par son président Raphaël Maire, Case postale, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-rue 79, 2720 Tramelan.

Projet: ouverture d'une porte-fenêtre sur la façade nord-est + aménagement d'une terrasse en dalle de jardin. Parcelle N° 1730, zone ZBP-3b. Emplacement: Les Reussilles 33, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Dérogation: art. A 142 RCC - distance insuffisante à la limite.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 24 septembre 2021 au 24 octobre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 24 septembre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/67

Requérant: Silvio Monti, rue des Prés 48, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Stalder & Zürcher SA, Rudolf Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure côté nord de la maison avec protection visuelle par un cache. Parcelle N° 2111, zone H2. Emplacement: rue des Prés 48, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Dérogation: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 24 septembre 2021 au 24 octobre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 24 septembre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/52

Requérants: Virginie Allimann et Lionel Humair, rue des Deutes 16/Musée 12, 2720 Tramelan/2714 Les Genevez.

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, Est 2, 2732 Reconvilier.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure. Parcelle N° 1928, zone ZPS-d « Les Deutes ». Emplacement: rue Chautenatte 26, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans déposés. Selon plans et formulaires déposés.

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure. A151 du RCC, art. 8, al. 2 - Concernant la distance à la limite des PAC.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 24 septembre 2021 au 24 octobre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 24 septembre 2021

La Commune de Tramelan

Villeret



Avis de construction

Maître d'ouvrage: Dominique et Jacques Lachat, rue Jacques-René Fiechter 26, 2613 Villeret.

Auteur du projet: Dominique et Jacques Lachat, rue Jacques-René Fiechter 26, 2613 Villeret.

Propriétaires fonciers: Dominique et Jacques Lachat, rue Jacques-René Fiechter 26, 2613 Villeret.

Projet: isolation extérieure de la façade est avec des panneaux de Novopan, ouverture en lames autoclavées brunes.

Genre de construction: isolation Isorooft et Pavaflex, lames autoclavées RC 21/140 de couleur brune.

Parcelle: N° 282, zone H2.

Emplacement: rue Jacques-René Fiechter 26, 2013 Villeret.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 24 octobre 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multi-copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, 24 septembre 2021

Le Secrétariat municipal Villeret

Jura bernois

PAR8

Assemblée des délégués

du 4 novembre 2021 à 19h30
à la maison de paroisse de Court

Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 3 juin 2021 - acceptation
4. COVID-19: situation au sein du Par8
5. Budget 2022
6. Activités du Par8
7. Informations des pasteurs
8. Rapport de la commission adultes
9. Parole aux délégués
10. Divers

Tavannes, le 24 septembre 2021

Le Syndicat de paroisses du Par8

Canton de Berne



DIRECTION DE L'INTÉRIEUR ET DE LA JUSTICE
DU CANTON DE BERNE

Coronavirus / Covid-19

Rappel des mesures concernant l'exploitation des espaces extérieurs des restaurants et des bars (terrasses)!

Depuis le 13 septembre 2021, l'accès aux espaces intérieurs des bars et des restaurants où la consommation a lieu sur place est réservé, pour les personnes dès 16 ans, à celles munies d'un certificat COVID valide. Pour ce qui concerne les espaces extérieurs des restaurants et des bars (terrasses), le certificat Covid n'est pas obligatoire si les conditions suivantes sont remplies:

- la distance requise de 1,5 mètre entre les groupes de clients doit être respectée ou une séparation doit être installée;
- si la terrasse est couverte, elle doit être ouverte sur au moins la moitié des côtés de l'espace extérieur;
- si des fermetures sont prévues sur plus de la moitié des côtés, la terrasse ne doit pas être couverte (les parasols individuels ne comptent pas comme toiture, mais la couverture complète par des parasols compte comme toiture).

Si une des conditions susmentionnées n'est pas remplie, le certificat Covid est également obligatoire dans les espaces extérieurs des restaurants et des bars.

Sous réserve de la législation en vigueur, les présentes mesures sont valables jusqu'à nouvel avis des autorités compétentes en matière de restrictions sanitaires.

Pour le surplus, toutes les dispositions de l'ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière doivent être appliquées.

Courtelary, le 22 septembre 2021

La Préfecture du Jura bernois

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT
DU CANTON DE BERNE
ET DU CANTON DU JURA

Nouvelle bourse de développement pour les arts de la scène

La Commission intercantonale des arts de la scène des cantons de Berne et du Jura (CicaS) met au concours une nouvelle bourse de développement. Celle-ci doit permettre aux personnes travaillant dans les arts de la scène de s'octroyer des périodes de réflexion et de développement, affranchies de la pression inhérente à un contexte de production.

Les personnes sélectionnées se verront offrir la liberté de rompre leur routine pour approfondir ou repenser leur travail dans le domaine créatif, technique ou organisationnel.

Les bourses seront dotées d'une somme maximale de 10000 francs pour les candidatures individuelles ou de 20000 francs pour les collectifs.

Pour être éligibles à cette bourse, les requérant-e-s doivent résider à Bienne, dans le Jura bernois ou dans le canton du Jura, avoir plus de 18 ans, exercer une profession des arts de la scène et justifier d'une pratique et d'une implication dans le domaine.

Les candidatures peuvent être déposées sur jusqu'au 15 novembre 2021 sur le site de l'Office de la culture du canton de Berne.

*Commission intercantonale
des arts de la scène
des cantons de Berne et du Jura*

Délai de remise
des
publications officielles

MARDI 12 H

Un service complet au cœur de votre région!

Impression numérique et offset

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

Préresse

Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch